

CIRCULATING COPY
TO BE RETURNED TO REPORTS DESK

FILE COPY

DOCUMENT DE BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT

DOCUMENT A USAGE INTERNE

Rapport No. 296-IVC

CROISSANCE ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES

DE LA

COTE D'IVOIRE

11 avril 1974

TRADUCTION NON-OFFICIELLE
A TITRE D'INFORMATION

Région Afrique de l'Ouest

Ce rapport a été préparé à l'usage exclusif du personnel du Groupe de la Banque et à des fins officielles seulement. Il ne peut être publié, cité ou évoqué sans l'autorisation du Groupe de la Banque, lequel ne garantit en aucune manière son exactitude ou son caractère exhaustif.

TAUX DE CONVERSION

Unité monétaire: Franc CFA (FCFA)

Une parité fixe existe entre le franc CFA et le franc français

1 franc français = 50 FCFA

Le franc CFA flotte par rapport au dollar. Entre le 12 février 1973 et la fin janvier 1974, le taux a fluctué de la manière suivante:

1 dollar EU = 205-255 FCFA

Les taux suivants ont été retenus dans l'ensemble du rapport pour la conversion des francs CFA en dollars EU et vice-versa:

1968 et années précédentes : 1 dollar EU = 247 FCFA

1969:	"	"	"	=	256	"
1970:	"	"	"	=	278	"
1971:	"	"	"	=	272	"
1972:	"	"	"	=	256	"
1973:	"	"	"	=	230	"

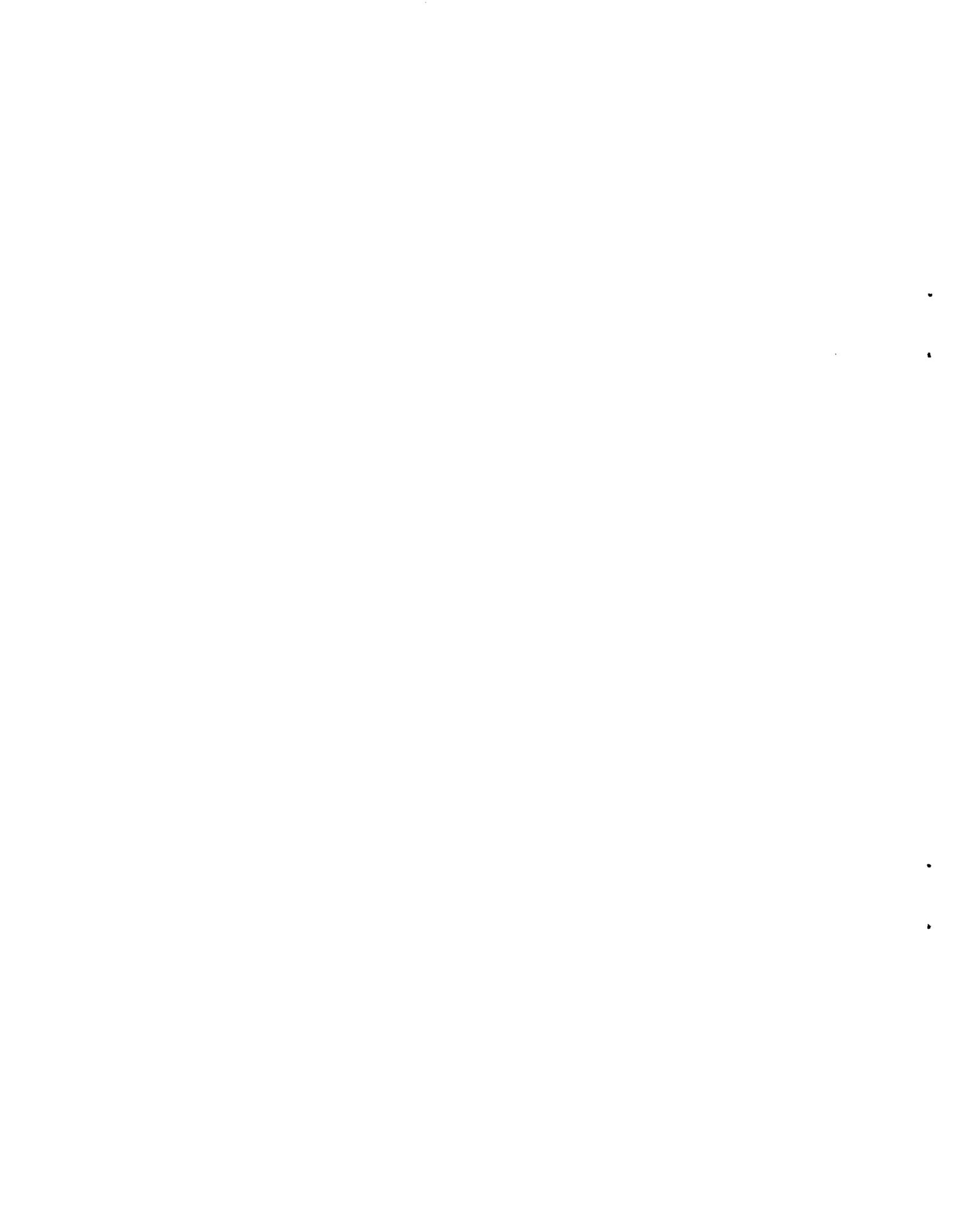
POIDS ET MESURES

1 tonne métrique (t)	=	2.205	livres
1 kilogramme (kg)	=	2,2	livres
1 kilomètre (km)	=	0,62	mile
1 mètre (m)	=	3,28	pieds

TABLE DES MATIERES

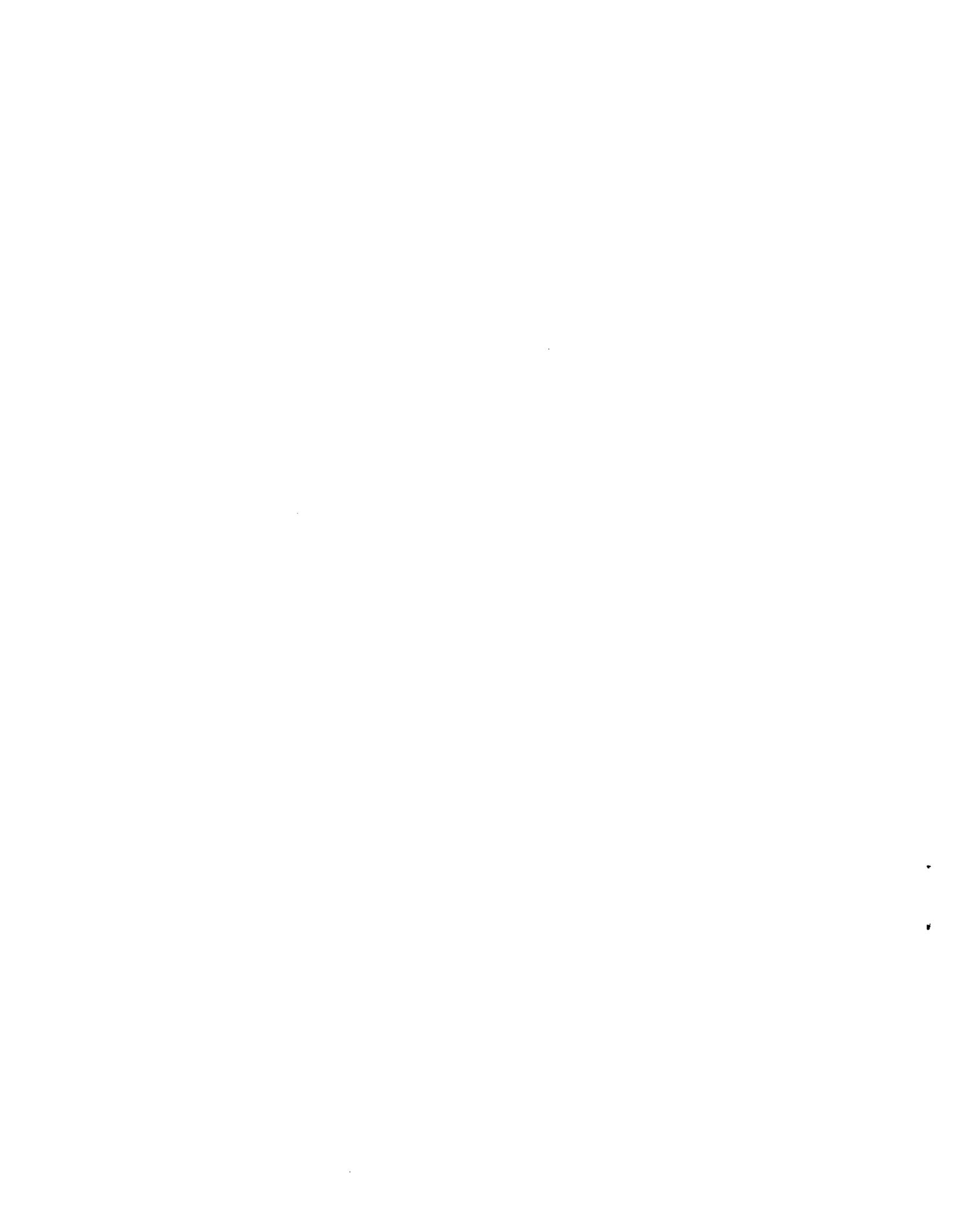
	<u>Pages</u>
<u>DONNEES DE BASE</u>	
<u>CARTE GEOGRAPHIQUE</u>	
<u>RESUME ET CONCLUSIONS</u>	i-vii
I - <u>CROISSANCE ECONOMIQUE</u>	1
Croissance économique globale	1
Epargne et investissement	3
Agriculture	3
Industrie	8
Tourisme	8
II - <u>FINANCES PUBLIQUES</u>	10
Mesures visant à augmenter l'épargne intérieure	13
Conclusion	15
III - <u>BALANCE DES PAIEMENTS</u>	17
Réserves en devises	17
Commerce extérieur	18
Capitaux publics	19
Tarifs douaniers	21
IV - <u>PERSPECTIVES D'AVENIR</u>	23
Croissance économique	23
Finances publiques	24
Epargne intérieure	25
Capitaux étrangers	27
Investissements publics	30
Capacité d'endettement	30
Incidence des augmentations récentes des prix	31
 <u>ANNEXES</u>	
A. ESTIMATIONS DU PIB POUR 1970-72 ET PROJECTIONS POUR 1973-75	
B. ANNEXE STATISTIQUE	

Le présent rapport repose sur les conclusions de la mission économique de la Banque qui a séjourné en Côte d'Ivoire du 19 mars au 13 avril 1973. La mission se composait de MM. Gerrit M. de Wit (Chef de mission) et René Vauris (économiste général). Les observations de M. Bastiaan A. Den Tuinder, qui a visité la Côte d'Ivoire en novembre 1973, ont été incorporées à ce rapport.



LISTE DES TABLEAUX DANS LE TEXTE

<u>Tableau</u>		<u>Page</u>
1	Croissance du produit intérieur brut et du revenu intérieur brut	1
2	Prix à l'importation et à l'exportation et termes de l'échange	2
3	Epargne et investissement en 1971 et 1972	3
4	Situation de l'agriculture et prévisions du Plan	5
5	Production des cultures vivrières	6
6	Exportations de grumes et de sciages	6
7	Entrées de visiteurs étrangers et nuitées d'hôtel	8
8	Tendances d'évolution des finances publiques	11
9	Objectifs gouvernementaux en matière de dépenses budgétaires ordinaires	13
10	Estimations de la balance des paiements	18
11	Composition des exportations à prix constants	19
12	Evolution de l'élément de don, ventilé selon l'origine des fonds	21
13	Objectifs macroéconomiques	24
14	Financement des investissements publics	26
15	Décassements de fonds étrangers destinés au financement des investissements publics	29



DONNEES DE BASE - COTE D'IVOIRE

SUPERFICIE: 323.750 km²POPULATION: 5,4 millions d'habitants (milieu 1972)
Taux de croissance: 3,3 % de 1966 à 1972
(y compris l'immigration)DENSITE: 17 au km²
.. au km² de terre arable

CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION (1970)

Natalité brute (‰)	46
Mortalité brute (‰)	22
Mortalité infantile (‰/100 d'enfants nés viables)	140

REPARTITION DES REVENUS

% du revenu national, quintile inférieur	..
quintile supérieur	..

ACCES A L'EAU POTABLE

% de la population - urbaine	..
- rurale	..

NUTRITION (1964-1966)

Frise journalière de calories en % des besoins	100
Frise journalière de protéines par habitant	59

SANTÉ (1966)

Nb d'habitants par médecin	17.980
Nb d'habitants par lit d'hôpital	510

REPARTITION DES TERRES

% de la superficie possédée par le décile supérieur des propriétaires	..
% de la superficie possédée par le décile inférieur des propriétaires	..

ACCES A L'ELECTRICITE

% de la population - urbaine	..
- rurale	..

EDUCATION (1969)

Taux d'alphabétisation de la population adulte	20
Taux de scolarisation au niveau primaire	72

PNB PAR HABITANT EN 1971 ^{1/} \$ 349

PRODUIT NATIONAL BRUT EN 1972

	(en millions de \$)	%
PNB aux prix du marché	1.770	100,0
Investissement brut	403	22,8
Épargne nationale brute	410	23,2
Solde du compte courant extérieur	7	0,4
Exportations de marchandises et de SNF	768	43,4
Importations de marchandises et de SNF	761	43,0

TAUX ANNUEL DE CROISSANCE (% à prix constants)

	1960-65	1965-70 ^{2/}	1971	1972
	7,8	7,4	5,9	5,5
	..	9,6	4,8	6,4
	..	9,3	- 1,7	9,8

	..	11,1	3,2	14,7
	..	11,0	1,4	2,8

PRODUCTION, POPULATION ACTIVE
ET PRODUCTIVITE EN 1972

	Valeur ajoutée		Population active ^{2/}		Valeur ajoutée par travailleur	
	(millions de \$)	%	millions	%	(dollars)	%
Agriculture	478	27	1,9	76	252	36
Industrie	443	25	,2	8	2.215	313
Services	849	48	,2	8	4.245	600
Non répartis	,2	8
Total/moyenne	1.770	100,0	2,5	100,0	708	100,0

FINANCES PUBLIQUES (1972)

	Ensemble de l'Administration			Etat		
	(millions de \$)			(millions de \$)		
	1972	1972	1970-71	1972	1972	1970-71
Recettes ordinaires	407	21,7	20,2
Dépenses ordinaires	297	15,9	15,9
Excédent du compte courant	157	8,4	9,0	110	5,8	4,3
Dépenses en capital	219	11,7	11,8	105	5,6	8,7
Aide extérieure (net)	44	2,4	3,2	44	2,4	3,2

1/ Le PNB par habitant est évalué en appliquant la même technique de conversion que celle de l'Atlas Mondial 1972. Toutes les autres conversions en dollars figurant dans ce tableau sont au taux de change valable pendant la période considérée.

2/ Basé sur moyennes de trois ans.

3/ Source: Mission Spéciale de la Banque Mondiale sur l'Emploi, Août 1973.

DONNEES DE BASE - COTE D'IVOIRE

MONNAIE, CREDIT ET PRIX

	1965	1969	1970	1971	1972
		(encours en fin de période, en millions de FCFA)			
Monnaie et quasi-monnaie	48,9	92,0	101,8	117,6	122,9
Crédit bancaire au secteur public 1/	-9,3	-8,8	-16,4	-16,3	-10,2
Crédit bancaire au secteur privé	44,7	79,1	92,7	111,4	132,9
		(pourcentages ou indices)			
Monnaie et quasi-monnaie en % du PIB	20,6	28,3	25,8	26,4	25,6
Indice général des prix (1965 = 100) 2/	108	119	125	130	134
Variation annuelle en % de:					
Indice générale des prix			5,0	4,0	3,0
Crédit bancaire au secteur public 1/					
Crédit bancaire au secteur privé			17,2	20,2	19,3

BALANCE DES PAIEMENTS

	1970	1971	1972
	(millions de \$)		
Exportations de biens et de SNF	640,3	649,6	768,4
Importations de biens et de SNF	652,2	658,5	761,3
Excédent/Déficit (-) en ressources de biens et services	15,1	-8,9	7,1
Versements au titre d'intérêts (net)	-11,8	-16,2	-19,1
Envois de fonds des émigrants	-42,4	-47,8	-65,6
Versements au titre d'autres facteurs (net)	-14,8	-32,0	-29,3
Transferts nets	13,6	11,0	14,2
Balance des opérations courantes	-40,4	-93,9	-92,7
Investissements étrangers directs	18,7	9,2	0,4
Emprunts à moyen et long termes (net)			
Décaissements	76,4	106,9	45,3
Amortissements	27,2	29,0	36,3
Total partiel	49,2	77,9	9,0
Dons	17,0	18,0	19,0
Autres capitaux (net)	.	.	.
Divers (non inclus ailleurs)	-14,0	-30,7	-13,4
Augmentation des réserves (+)	30,5	-19,5	-77,7
Réserves brutes (fin d'année)	195,8	179,2	118,7
Réserves nettes (fin d'année)	151,5	132,0	54,3

TAUX DE CHANGE

11 août 1969 - 14 août 1971	Après le 12 février 1973
1 dollar = 277,71 FCFA	1 dollar = 230,21 FCFA
1 FCFA = 3,60 dollars	1.000 FCFA 4,34 dollars
14 août 1971 - 12 février 1973	Entre le 12 février 1973 et la fin janvier 1974,
1 dollar = 255,79 FCFA	le taux a fluctué de la manière suivante:
1 FCFA = 3,91 dollars	1 dollar EU = 205-255 FCFA

EXPORTATIONS DE MARCHANDISES (moyenne 1970-72)

	(millions de \$)	%
Café	158	32
Cacao	109	22
Bois d'oeuvre	122	25
Toutes autres marchandises	104	21
Total	493	100

DETTE EXTERIEURE AU 31 DECEMBRE 1972

	(millions de \$)
Dettes publiques, y compris garanties	698
Dettes privées non garanties	..
Total des encours et décaissements	..
RATIO DU SERVICE DE LA DETTE en 1972	%
Dettes publiques, y compris garanties	7,9
Dettes privées non garanties	..
Total des encours et décaissements	..

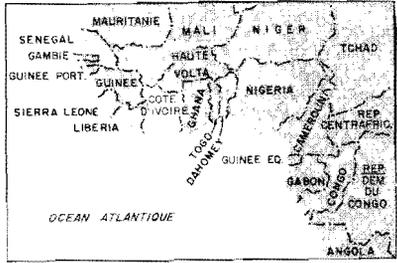
PRETS ET CREDITS BIRD/IDA (30 sept. 1973) (millions de \$):

	BIRD	IDA
Encours et décaissés	26,3	.
Non décaissés	68,5	7,5
Encours, y compris les montants non décaissés	94,8	7,5

1/ Crédit intérieur à l'Etat (net)

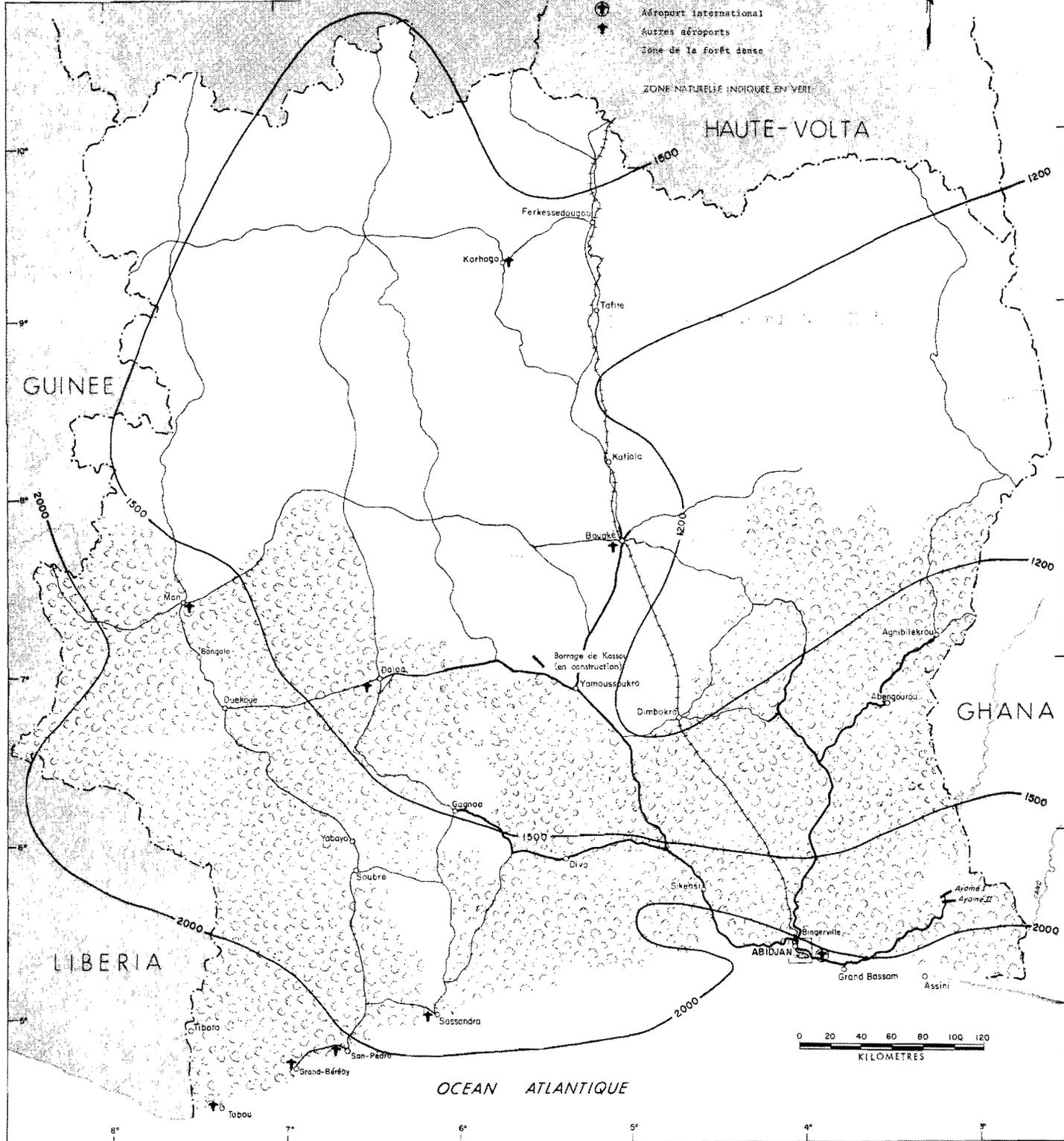
2/ Dépenses d'une famille urbaine

.. non disponible
. ne s'applique pas

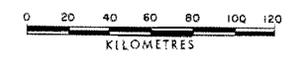


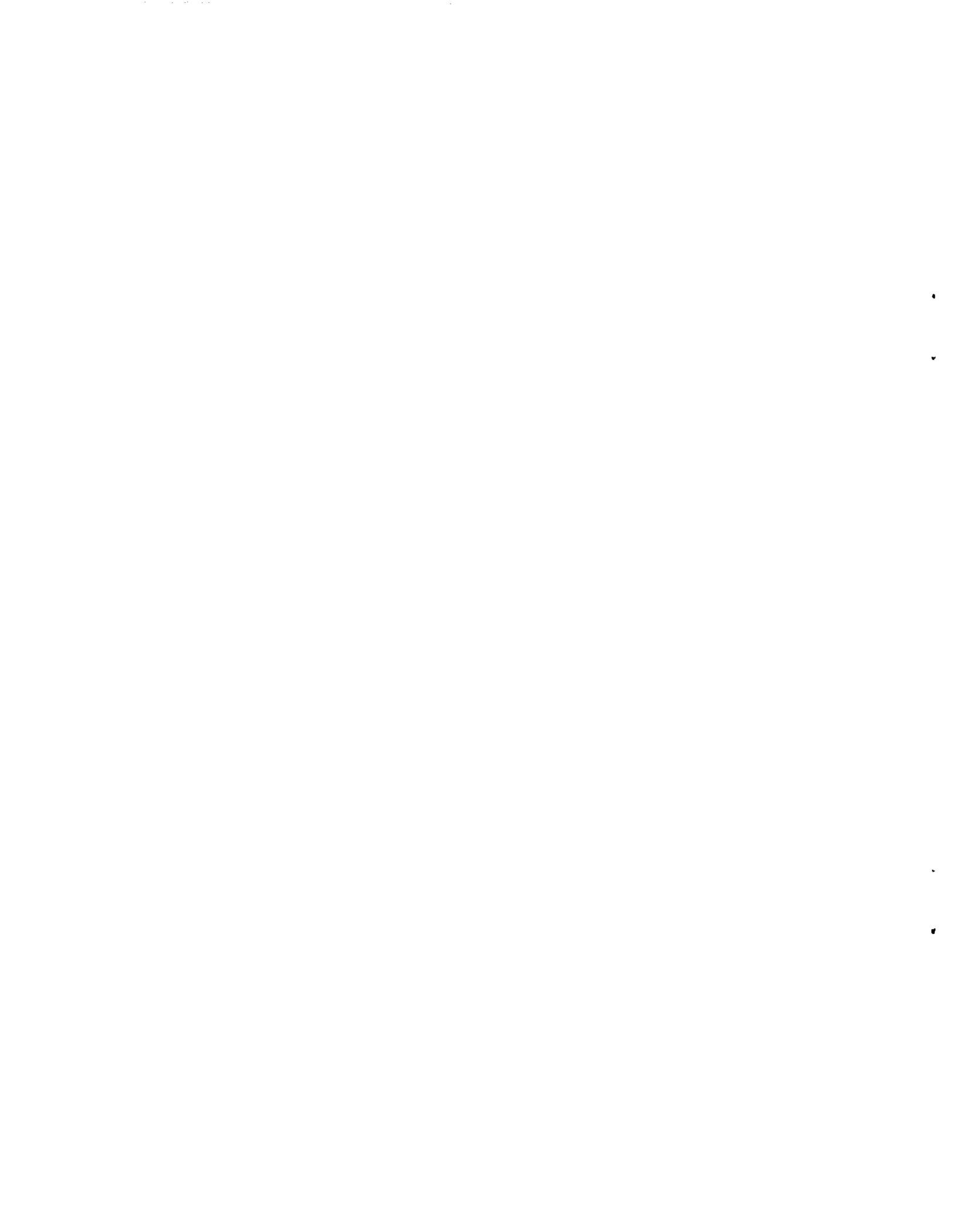
- — — Limite d'état
- — — Routes revêtues
- — — Routes en sol naturel
- — — Chemin de fer
- — — Barrages
- — — Cours d'eau
- — — Lacs
- 1200 Pluviométrie (Hauteur moyenne annuelle des pluies en mm)
- ⊕ Aéroport international
- ⊙ Autres aéroports
- Zone de la forêt dense

COTE D'IVOIRE



ZONE NATURELLE INDIQUEE EN VERT





RESUME ET CONCLUSIONS

1. La Côte d'Ivoire poursuit rapidement sa croissance économique et a commencé à s'attaquer avec plus de résolution à quelques-uns de ses problèmes sociaux et politiques les plus urgents. Le gouvernement s'attache à mener à bien un programme ambitieux d'investissement public qui, dans l'ensemble, a entraîné une croissance du PIB et une amélioration du bien-être de larges couches de la population. Néanmoins, pour financer ce programme d'investissement public, les autorités devront faire un effort soutenu en vue d'augmenter l'épargne publique et de freiner la croissance du service de la dette en contractant des emprunts à des conditions plus favorables.

Croissance économique récente et à long terme

2. Le rythme remarquable de croissance économique qu'a connu la Côte d'Ivoire pendant la première décennie de son indépendance (croissance moyenne annuelle du PIB réel de 7,5 %) n'a pu être soutenu sans fléchissement au début des années soixante-dix. Néanmoins, la croissance réelle de 6 % par an du produit intérieur, enregistrée en 1971 et 1972, est encore remarquable et dépasse légèrement les prévisions. Malheureusement, au cours de ces deux années, les termes de l'échange se sont sensiblement dégradés. Le cours du cacao a accusé une très forte baisse et les prix à l'importation ont rapidement augmenté. En conséquence, la croissance du revenu réel utilisable par l'économie (RIB), c'est-à-dire le PIB corrigé pour tenir compte de l'effet sur le revenu des fluctuations des termes de l'échange, s'est nettement ralentie au cours de ces deux années par rapport à la période précédente et a tout juste suivi la croissance annuelle de la population, qui est de 3,3 %. En ce qui concerne la balance des paiements, malgré l'accroissement de l'excédent commercial ivoirien, les réserves nettes ont sensiblement baissé (de 35 milliards de FCFA au début de 1972 à 14 milliards de FCFA à la fin de cette même année). Cette baisse s'explique essentiellement par le fait que les décaissements de prêts publics ont été beaucoup plus faibles que l'année précédente, les transferts privés (transferts des travailleurs émigrés) plus élevés et que la balance des services a accusé un déficit accru. A court terme, on s'attend à ce que les réserves se reconstituent rapidement, grâce au niveau élevé du cours mondial de la plupart des produits d'exportation ivoiriens, notamment du cacao et du bois, mais on ne saurait par contre ignorer certains facteurs défavorables: les précipitations exceptionnellement faibles risquent d'entraîner une baisse des cultures d'exportation alors que, par ailleurs, les prix à l'importation des céréales, de la viande et autres produits sont en hausse. Aussi, la balance des paiements ne connaîtra peut-être pas une amélioration sensible en 1973.

3. Les exportations de café, de cacao et de bois, pivots traditionnels du développement économique, devraient se heurter à des obstacles croissants, tant au plan de la demande qu'à celui de l'offre. Conscient de la vulnérabilité du pays du fait de sa dépendance à l'égard de trois produits d'exportation, le gouvernement a déployé des efforts pour diversifier l'économie. A

la suite du programme de diversification, on s'attend à ce que la part du café, du cacao et du bois, dans le total des exportations, qui était de 80 % à la fin des années soixante, tombe à 60 % en 1980. L'obtention d'un taux de croissance élevé du PIB dépendra en plus du succès remporté dans le domaine de la diversification.

4. La diversification agricole progresse de manière satisfaisante. Plusieurs nouvelles cultures ont été lancées avec succès (le palmier à huile, le coprah, l'hévéa, le coton, la canne à sucre, l'ananas, la banane, etc.) et ces produits apporteront une contribution de plus en plus grande à la croissance économique. Les conditions géographiques de la Côte d'Ivoire se prêtent à la culture de nombreux produits et de nouveaux projets sont constamment mis en chantier pour exploiter les possibilités, encore très vastes. La croissance industrielle, quant à elle, a jusqu'à présent porté sur des entreprises de taille modeste, fabriquant principalement des produits susceptibles de remplacer les importations et spécialisées dans la transformation des produits agricoles et forestiers. Toutefois, étant donné l'étroitesse du marché local, tant par le nombre d'acheteurs que par leur pouvoir d'achat, l'industrie devra à l'avenir se tourner davantage vers l'exportation. Les premiers pas ont été faits dans cette direction avec l'exportation de produits agricoles transformés comme le beurre de cacao, le café soluble, l'ananas en conserve, les produits forestiers et textiles. D'autres projets sont à un stade avancé de préparation: une chocolaterie, une deuxième fabrique de beurre de cacao et deux fabriques d'huile végétale. On envisage également la possibilité de créer une usine de fibre synthétique et une troisième grande usine textile, et d'agrandir une grande usine textile existante. Aucune décision ferme n'a encore été prise sur le projet d'exploitation du minerai de fer, ni sur les projets de construction d'une fabrique de papier et de pâte à papier et d'une fabrique de pneumatiques.

5. Sur la base de certaines hypothèses, exposées ci-dessous, quant à l'évolution des finances publiques et des entrées de capitaux étrangers, nous jugeons réalisables les objectifs macroéconomiques suivants:

TABLEAU 1. OBJECTIFS MACROECONOMIQUES A PRIX CONSTANTS
(en milliards de FCFA)

Aux prix et aux taux de changes en vigueur en <u>1967-69</u> /1	Niveau atteint <u>en 1972</u>	Niveau prévu pour 1980	Taux de croissance	
			<u>1965-72</u>	<u>1973-80</u>
PNB	403	656	7,1	6,1
Population (millions)	5,4	7,0	3,3	3,3
PNB par habitant (dollars)	74.750	93.750	3,7	2,7
RIB par habitant (dollars)	69.500	85.750	3,9	2,5
Total des investissements	93	138	10,1	5,8
Epargne publique	94	140	8,6	5,7
Exportations (y compris SNF)	151	239	7,6	6,0
Importations (y compris SNF)	150	237	8,5	5,9
Solde des ressources	1	2		

/1 Taux de change moyen pour 1967-69: 1 dollar = 250 francs CFA.

Bien que nous ne disposions d'aucune donnée officielle sur la croissance réelle depuis 1970, il semble, d'après nos calculs, que la croissance économique se soit ralentie après les résultats remarquables enregistrés lors des années soixante. Toutefois, les perspectives économiques restent favorables et le taux de croissance prévu de 6 %, en valeur réelle, serait satisfaisant surtout si on le compare au rythme de croissance prévu pour d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. Il est bien entendu que les pourcentages cités ne représentent que des moyennes et indiquent seulement des tendances; les conditions climatiques et les cours mondiaux peuvent, comme par le passé, causer des fluctuations brutales. Par exemple, le taux de croissance du PIB aux prix courants pour la décennie des années soixante a atteint 21 % en 1964 et 18,5 % en 1960 mais est tombé à -0,1 % en 1965. On a supposé que les investissements (en moyenne 19,7 % du PIB en 1965-72 mais 21,6 % en 1971) se stabiliseraient à 20 % du PIB. Les importations, qui n'ont augmenté que de 2,1 % par an de 1970 à 1972, devraient **accuser** à nouveau une progression plus rapide, sensiblement égale au taux de croissance du PNB. On prévoit une croissance de 6,0% des exportations à prix constants. La balance commerciale devrait rester positive tout en enregistrant un excédent inférieur à celui de la fin de la décennie écoulée, tendance qui se poursuit depuis quelques années. A long terme, on prévoit une légère dégradation des termes de l'échange et en conséquence, la croissance du revenu réel (RIB) sera légèrement inférieure à celle de la production réelle (PNB).

Financement des investissements publics

6. Pour que les objectifs de croissance mentionnés ci-dessus puissent être atteints, le secteur public devra jouer un rôle primordial, comme il l'a fait dans le passé. De 1965 à 1970, les investissements totaux représentaient 19 % du PIB et les investissements publics 9,3 % de ce PIB. De 1970 à 1972, les investissements totaux se sont élevés en moyenne à 21,2 % du PIB alors que les investissements publics passaient à 11,9 % du PIB. L'infrastructure économique et sociale de la Côte d'Ivoire offre encore de nombreuses possibilités d'investissement. En outre, le secteur privé continuera à s'attendre que l'Etat joue un rôle essentiel dans l'organisation et le financement des projets agricoles, qu'ils soient orientés vers l'exportation ou vers le marché local. L'exécution de certains grands projets industriels (exploitation du minerai de fer, fabrique de papier et de pâte à papier) exigera peut-être également de gros investissements de la part de l'Etat. Il existe donc de vastes possibilités pour les investissements publics et le montant qui leur sera consacré dépendra essentiellement de la disponibilité de capitaux nationaux et étrangers.

7. On estime que le secteur public pourra obtenir les ressources nationales nécessaires au financement des investissements publics aux sources suivantes:

TABLEAU 2. ORIGINE DES FONDS AFFECTES A L'INVESTISSEMENT PUBLIC
(en pourcentage du PIB)

	<u>1965-70</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1975</u>	<u>1980</u>
Epargne budgétaire	4,6	4,2	5,8	4,7	4,9
Contribution Caisse de stabilisation	1,0	1,8	0,0	0,3	0,3
Autre épargne publique	<u>2,0</u>	<u>2,5</u>	<u>2,5</u>	<u>3,0</u>	<u>3,5</u>
Total	<u>7,6</u>	<u>8,5</u>	<u>8,3</u>	<u>8,0</u>	<u>8,7</u>

8. Au cours de la décennie écoulée, l'épargne budgétaire s'est maintenue aux alentours de 4,5 % du PIB. Les recettes ordinaires ont augmenté à un rythme satisfaisant pour atteindre un niveau légèrement supérieur à 20 % du PIB, mais les dépenses de fonctionnement progressent toutefois à un rythme sensiblement égal à celui des recettes. En vue des bons résultats obtenus jusqu'ici dans le domaine fiscal, on peut espérer que les recettes fiscales ont des chances d'augmenter. Par exemple, au début de 1973, le gouvernement a pris des mesures visant à accroître sensiblement les recettes fiscales provenant de l'exportation des produits forestiers. Pour faire l'accroissement des dépenses ordinaires, le gouvernement prépare actuellement un programme visant à réglementer rigoureusement le recrutement de fonctionnaires et étudie les moyens d'enrayer la croissance des dépenses ordinaires dans les secteurs du logement et de l'éducation.

9. En dehors des recettes fiscales, l'épargne publique provient principalement des entreprises publiques, dont l'apport à l'épargne publique est passé de 26 % du total en 1965-70 à 30 % au début des années 70. Prenant conscience du fait que ce secteur de plus en plus important lui échappait, le gouvernement s'efforce actuellement de resserrer son contrôle sur les entreprises publiques. Les investissements réalisés antérieurement devraient avoir une rentabilité croissante, la réorganisation du secteur devrait donner des résultats positifs et le développement des entreprises publiques devrait se poursuivre, autant de raisons qui permettent d'espérer que ce secteur contribuera pour une part accrue à l'épargne publique.

10. Dans le passé, la Caisse de stabilisation a constitué une source importante d'épargne publique (34 % du total en 1970). Ses réserves ont toutefois diminué au début des années 1970 par suite de la baisse très marquée du prix à l'exportation du cacao et de la hausse du prix à la production en Côte d'Ivoire. Compte tenu de la politique suivie par le gouvernement, qui entend maintenir les prix à la production à un niveau élevé, et des perspectives à long terme en ce qui concerne le cours des principaux produits d'exportation de la Côte d'Ivoire, on peut prévoir qu'à l'avenir, la Caisse de stabilisation ne jouera qu'un rôle secondaire dans le financement des dépenses publiques.

11. Afin de mobiliser un volume plus important d'épargne intérieure, le gouvernement étudie la création éventuelle d'une bourse des valeurs où seraient négociées des actions et obligations d'entreprises déjà établies

ainsi que des bons du Trésor. Les émissions de bons du Trésor exonérés d'impôt ont connu un assez grand succès; il faudra toutefois peser soigneusement d'une part les avantages que présente cette mobilisation de l'épargne et d'autre part la perte de recettes fiscales qu'elle entraîne. Au cours des années 1970, on ne peut guère espérer que cette source contribuera pour plus de 1 % du PIB à l'épargne publique.

12. Le déficit de l'épargne publique intérieure par rapport aux investissements publics devrait être comblé par l'apport net de capitaux étrangers. Dans l'hypothèse où ces capitaux seraient accordés à certaines conditions, qui seront examinées dans la section suivante, le financement des investissements publics pourrait se présenter comme suit:

TABLEAU 3. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PUBLICS
(moyennes annuelles)

	(Milliards de FCFA ^{/1})					
	courants)			(Pourcentage du PIB)		
	1968- 1972	1973- 1975	1976- 1980	1968- 1972	1973- 1975	1976- 1980
1. Epargne budgétaire	19,4	26,9	39,6	4,8	4,7	4,8
2. Contribution de la Caisse de stabilisation	5,2	1,8	2,5	1,3	0,3	0,3
3. Autre épargne publique	<u>9,4</u>	<u>16,6</u>	<u>27,8</u>	<u>2,3</u>	<u>2,9</u>	<u>3,4</u>
4. Total de l'épargne publique (1+2+3)	34,0	45,3	69,9	8,4	7,9	8,5
5. Dons de l'étranger	4,4	4,6	5,8	1,1	0,8	0,7
6. Décaissements de prêts étrangers	<u>19,4</u>	<u>38,0</u>	<u>48,5</u>	<u>4,7</u>	<u>6,6</u>	<u>5,9</u>
7. Apport brut de capitaux étrangers (5+6)	23,8	42,6	54,3	5,8	7,4	6,6
8. Service de la dette	<u>10,7</u>	<u>18,4</u>	<u>35,4</u>	<u>2,6</u>	<u>3,2</u>	<u>4,3</u>
9. Apport net de capitaux étrangers (7-8)	13,1	24,2	18,9	3,2	4,2	2,3
10. Emploi des réserves/Mobilisation des ressources privées intérieures	-2,6	0,7	5,7	-0,6	0,1	0,7
11. Investissements publics (Egax aux fonds disponibles (4+9+10))	<u>44,5</u>	<u>70,2</u>	<u>94,5</u>	<u>11,0</u>	<u>12,2</u>	<u>11,5</u>

^{/1} Taux de change moyen pour 1968-72: 1 dollar = 262 francs CFA. Un taux de 1 dollar = 230 francs CFA a été appliquée pour 1973-1980.

Dans ce programme de financement, les projections concernant l'épargne publique ont été établies en tablant sur l'hypothèse d'une application rigoureuse

des mesures fiscales récemment annoncées et d'un contrôle financier très strict des entreprises publiques. Néanmoins, on prévoit une baisse relative de l'épargne publique disponible pour investissement, après paiement du service de la dette, en raison de la croissance rapide du service de la dette et de la réduction de l'apport que pourra faire la Caisse, par suite de l'évolution défavorable des termes de l'échange. Entre 1968-72 et 1973-75, le service de la dette devrait presque doubler en moyenne. Le ratio du service de la dette devrait augmenter rapidement pour passer de 7,9% des recettes en devises en 1972 à 10% vers 1975 et près de 15% en 1980. Comme les exportations ivoiriennes représenteront jusqu'à 35 % du PIB en 1980, le coefficient du service de la dette correspondrait à plus de 5 % du PIB, ce qui est un pourcentage élevé. En fait, les exportations constituant un fort pourcentage de cette économie à vocation exportatrice, nous avons supposé que le ratio du service de la dette ne devrait pas dépasser 15 %. D'après nos calculs, à partir de 1975, le service de la dette absorbera en moyenne 50 % de l'épargne publique. Dans ce cas, si l'on adopte l'hypothèse que 10 à 15 % des projets ne rempliront pas, de par leur nature même, les conditions requises pour bénéficier d'un financement extérieur et seront par conséquent financés entièrement au moyen de ressources publiques nationales, la proportion du financement intérieur des projets bénéficiant de concours extérieurs atteindra 25 à 30 % en moyenne du coût total des projets; aussi par conséquent, les fonds étrangers devront-ils représenter environ 70 à 75 % du coût moyen des projets recevant une assistance extérieure. Il ressort également que si les sources d'aide extérieure ne fournissent pas ces 70 à 75 %, l'Etat devrait réduire son programme d'investissement en conséquence. Il existe bien une autre solution, qui consisterait à augmenter le pourcentage de devises entrant dans le financement d'autres projets en contractant des crédits-fournisseurs et des prêts en eurodollars, mais c'est là une solution à éviter car elle alourdirait excessivement le service de la dette.

13. La situation décrite ci-dessus et récapitulée au Tableau 3 obligera le gouvernement à restreindre son programme d'investissement public, malgré les efforts qu'il déploie pour augmenter l'épargne publique et malgré l'augmentation sensible des décaissements de prêts étrangers. Les investissements publics devraient passer d'environ 13 % du PIB en 1971-72 à quelque 12 % et, à plus long terme, à environ 11,5 %. **Cependant,** le programme d'investissement public pour la période 1973-75 est supérieur d'environ 7 milliards de francs CFA par an (aux prix de 1972) au montant annuel de 65 milliards de francs CFA que, d'après nos calculs, les investissements publics ne devraient pas dépasser. Il y aura donc lieu d'ajuster le programme actuel d'investissement public en fonction de la croissance prévue et de le réduire d'environ 10 %, soit 7 milliards de francs CFA par an (environ 30 millions de dollars). Comme l'ont déjà signalé les rapports économiques précédents, les investissements destinés à l'infrastructure pourraient sans inconvénient être étalés sur une période de temps plus longue. En outre, le programme consacré à la construction de logements et à l'éducation, que les autorités révisent actuellement, pourrait, à notre avis, être ralenti. Si le programme gouvernemental était exécuté dans sa totalité, le ratio du service de la dette atteindrait plus de 20 % en 1980, chiffre qui nous paraît trop élevé.

14. Jusqu'à présent, le gouvernement a hésité à réduire le volume des emprunts qu'il contracte à des conditions rigoureuses. Pourtant, de l'avis de la mission, pour que le service de la dette ne devienne pas excessif, la Côte d'Ivoire devra réduire la proportion des fonds qu'elle emprunte à des conditions rigoureuses sur le total de ses emprunts.

Incidence des augmentations récentes des prix sur la capacité d'endettement

15. Les projections indiquées jusqu'ici ne traduisent pas l'évolution récente des prix du pétrole et des autres produits d'exportation et d'importation survenue après le séjour de la mission en Côte d'Ivoire. Nos premiers calculs font ressortir que les recettes d'exportation augmenteront rapidement mais que les importations progresseront encore plus vite, si bien que le maintien d'un taux de croissance annuel de 6 % exigera davantage de capitaux extérieurs que ne le laissent prévoir les estimations antérieures. Les besoins de financement supplémentaire sont évalués à 45 millions de dollars en 1974, 95 millions de dollars en 1975 et 250 millions de dollars au début des années 1980. Etant donné que le secteur public entre pour 60 % environ dans les investissements totaux en Côte d'Ivoire, une part appréciable des besoins accrus de financement en provenance de l'étranger devrait intervenir dans ce secteur. La capacité d'absorption de ce secteur en matière de projets est considérable, notamment si l'on considère les possibilités d'accélérer la réalisation de projets hydro-électriques et la création d'industries de transformation des matières premières ivoiriennes.

16. Les prévisions des besoins en capitaux au début des années 1980 ne sauraient être que provisoires et ne tiennent pas compte des ajustements éventuels dans la structure économique. Les résultats remarquables obtenus par la Côte d'Ivoire dans les domaines économique et financier et la gestion rationnelle appliquée dans ces domaines justifient l'hypothèse selon laquelle les besoins de fonds supplémentaires seront maintenus à un niveau raisonnable. Toutefois, en raison de l'augmentation prévue des besoins en capitaux, les conditions de financement revêtent une importance croissante. Or, pour maintenir le service de la dette dans des limites raisonnables et permettre au gouvernement de mettre en oeuvre sa politique économique qui est fondamentalement saine et donne de bons résultats, une plus grande proportion de capitaux étrangers devra être accordée à des conditions de faveur, assorties de délais de remboursement et de différés d'amortissement étalés sur une longue période. Etant donné le coefficient encore faible du service de la dette, les bonnes possibilités de croissance future de l'économie et l'augmentation attendue des recettes d'exportation, la Côte d'Ivoire devrait être à même d'assurer le service d'une dette extérieure supplémentaire. Par conséquent, le pays conserve une capacité d'endettement lui permettant d'emprunter des fonds additionnels importants à des conditions raisonnables.



I. CROISSANCE ECONOMIQUE

Croissance économique globale

1. Selon les estimations de la mission, le PIB a augmenté en 1972 à peu près au même rythme qu'en 1971, à savoir de près de 8 % aux prix courants. Ce taux d'accroissement est inférieur à celui de la fin des années 1960 (12,8 %) mais il est supérieur aux prévisions du début de 1972, époque où la chute des cours de cacao laissait prévoir un nouveau ralentissement de la croissance. Ce revirement favorable est dû à l'accroissement de la production de la plupart des produits d'exportation et au maintien de l'expansion industrielle.

2. Le ralentissement de la croissance du PIB aux prix courants par rapport au taux élevé atteint vers la fin des années 1960 n'est qu'en partie attribuable au fléchissement de l'augmentation du volume de la production. En l'absence de statistiques officielles sur l'évolution du PIB à prix constants, il ressort des calculs provisoires effectués par la mission, que l'accroissement de la production aurait été de 6,0 % en 1971 et de 6,1 % en 1972, contre 7,7 % à la fin des années 60.

3. Pour une économie du type de celle de la Côte d'Ivoire, dans laquelle le commerce extérieur joue un rôle important, il est utile de calculer l'effet qu'auront sur la croissance économique les fluctuations des termes de l'échange. En 1971 et en 1972, ceux-ci se sont dégradés par rapport à 1970: les prix à l'exportation ayant baissé pendant que les prix à l'importation mon-
caient. En conséquence, la croissance du revenu intérieur brut, défini comme le PIB ajusté pour tenir compte des répercussions sur le revenu des fluctuations des termes de l'échange, s'est ralentie. Le Tableau 1 récapitule l'évolution de ce revenu et de la production intérieurs.

Tableau 1. Croissance du produit intérieur brut et du revenu intérieur brut / 1
(pourcentage annuel)

	Moyenne 1965-67/ 1968-70	1970	1971	1972
<u>Global:</u>				
PIB aux prix courants	12,8	13,7	7,5	8,0
PIB à prix constants (1970)	7,7	7,4	6,0	6,1
RIB réel (année de référence: 1970)	9,8	4,0	3,3	1,8
<u>Par habitant:</u>				
PIB aux prix courants	9,2	10,1	4,1	4,0
PIB à prix constants (1970)	4,3	4,0	2,6	2,7

Source: Tableaux 2.2 et 9.1 de l'Annexe et Tableau 2 du texte.

1 Le revenu intérieur brut (RIB) équivaut en valeur réelle au PIB à prix constants ajustés pour tenir compte des répercussions sur le revenu des fluctuations des termes de l'échange.

4. Bien que le volume de la production (PIB à prix constants) paraisse avoir augmenté de façon satisfaisante, il ressort des calculs préliminaires préparés par la mission que la croissance du revenu intérieur brut (RIB) a diminué sensiblement. Le Tableau 2 fait apparaître l'incidence sur le revenu des fluctuations des termes de l'échange par rapport à 1970. Les termes de l'échange ont diminué de 7 % en 1971 et de 11 % en 1972. Si l'on ajuste le PIB en prix constants pour tenir compte de ces effets défavorables, sur lesquels la Côte d'Ivoire n'a pratiquement pas de contrôle direct, on constate que le RIB réel a tout juste progressé au même rythme que la population, qui s'accroît de 3,3 % par an. Par contraste, à la fin des années 60, à une époque où les termes de l'échange de la Côte d'Ivoire s'amélioraient, le RIB par habitant augmentait de 6,3 % par an.

Tableau 2. Prix à l'importation et à l'exportation et termes de l'échange

(indices des prix - 1970 = 100)

	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>
Café	63	76	77	76	77	100	103	91
Cacao	47	57	71	99	119	100	81	76
Bois	84	85	84	85	93	100	98	106
Autres cultures d'exportation	90	89	87	91	95	100	96	97
Exportations globales	<u>67</u>	<u>75</u>	<u>79</u>	<u>86</u>	<u>94</u>	<u>100</u>	<u>95</u>	<u>91</u>
Importations globales	<u>82</u>	<u>83</u>	<u>82</u>	<u>80</u>	<u>86</u>	<u>100</u>	<u>102</u>	<u>110</u>
Indice des termes de l'échange	82	90	96	108	109	100	93	83
Gains ou pertes (-) de revenus dus aux fluctuations des termes de l'échange								
1. (milliards de francs CFA)	-19,7	-10,9	-4,4	10,7	12,8	0,0	-11,2	-30,1
2. En pourcentage du PIB à prix constants	-6,5%	-3,5%	-1,4%	2,9%	3,3%	0,0%	-2,6%	-6,5%

Source: Prix à l'exportation: Tableau 3.4; l'indice des prix d'importation est l'indice des prix d'exportation pour la France tel qu'indiqué dans les Statistiques financières internationales ajustées pour tenir compte des fluctuations des termes de l'échange.

5. Pour l'année 1973, on prévoit un léger fléchissement de la croissance du volume de production, principalement en raison de la sécheresse qui affecte actuellement la production agricole (cultures vivrières, coton, café, cacao). Bien que la Côte d'Ivoire ne compte pas parmi les pays les plus touchés par la sécheresse, le nord du pays a souffert d'une insuffisance de pluie. Les éléments prévisibles dès maintenant laissent à penser que la croissance entre 1973 et 1975 pourrait atteindre 6,3 % par an à prix constants et 9,8 % aux prix courants (voir Annexe A).

Epargne et investissement

6. La mission a établi sur l'épargne et l'investissement les estimations provisoires suivantes:

Tableau 3. Epargne et investissement en 1971 et 1972

	Milliards de francs CFA		Pourcentage du PIB	
	1971	1972	1971	1972
Exportations de biens et services non facteurs	176,6	196,7	39,7	41,0
Importations de biens et services non facteurs	<u>179,1</u>	<u>195,1</u>	<u>40,2</u>	<u>40,6</u>
Solde des ressources globales	-2,5	+1,6	-0,6	0,4
Investissement brut intérieur	96,0	96,7	21,6	20,1
Epargne brute intérieure	93,5	98,3	21,0	20,5
Déficit des ressources du secteur public (entrée)	20,2	15,7	4,6	3,3
Excédent des ressources du secteur privé (sortie)	17,7	17,3	4,0	3,6

La dégradation des termes de l'échange a fait fondre l'excédent des ressources globales enregistré à la fin des années soixante. En 1971 et en 1972, l'investissement et l'épargne intérieurs bruts étaient sensiblement égaux. En 1972, la construction du barrage de Kossou et du port de San Pedro étant pratiquement achevée, les investissements se sont sensiblement ralentis, après plusieurs années de progression sensible. Le secteur privé, qui est en partie aux mains d'étrangers, a continué à transférer une bonne part de ses ressources à l'étranger. En outre, les travailleurs africains non ivoiriens envoient une partie de leurs revenus dans leur pays d'origine. En revanche, le secteur public a continué à attirer des capitaux étrangers considérables, mais inférieurs au montant enregistré l'année précédente. En 1972, le déficit de ressources du secteur public a été pratiquement compensé par l'excédent du secteur privé, les deux chiffres représentant environ 3,5 % du PIB.

Agriculture

7. La production de cacao a atteint le chiffre sans précédent de 226.000 tonnes pendant la campagne 1971/72, mais comme les cours mondiaux ont subi une forte baisse et que le prix au producteur est resté inchangé,

la Caisse de stabilisation (CSSPPA) a dû effectuer des versements de stabilisation s'élevant à 5,4 milliards de francs CFA. Toutefois, comme dans le même temps l'Etat percevait des taxes sur le cacao pour une valeur de 9,4 milliards de francs CFA, ses recettes nettes ont quand même atteint 4 milliards de francs CFA.

8. Pour la campagne 1972/73, la production de cacao n'atteindra vraisemblablement que 190.000 tonnes, en raison de l'insuffisance des précipitations qui risque de ramener la récolte de 1973/74 à 175.000 tonnes environ. Toutefois, si l'on fait la moyenne des récoltes obtenues pendant les campagnes 1971/72 (excellente), 1972/73 (passable) et 1973/74 (mauvaise), la production se chiffre en moyenne à 197.000 tonnes, ce qui est de l'ordre de grandeur des projections du Plan.

9. Les essais concluants conduits en 1972 en vue de stocker le cacao dans des conditions climatiques naturelles, sans déperdition de qualité, ouvrent des perspectives économiques appréciables. Les spécialistes de la Caisse de stabilisation sont persuadés qu'il est techniquement possible d'introduire cette forme de stockage à grande échelle, ce qui protégerait davantage les ventes ivoiriennes de cacao contre les fluctuations à court terme du marché.

10. En 1972, les cours mondiaux du café sont restés relativement élevés bien qu'ils aient été inférieurs au niveau atteint en 1971. La production de la campagne 1971/72 a été de 268.000 tonnes (contre 240.000 tonnes en 1970/71). On compte pour la campagne 1972/73 sur une récolte de 300.000 tonnes, ce qui serait sans précédent. Les stocks ont continué d'augmenter, et au 31 décembre 1972, ils atteignaient 189.000 tonnes. Leur financement est à la charge de la CSSPPA (1,3 milliard de francs CFA en 1971), mais cette dernière pense pouvoir les écouler au cours des prochaines années, en tablant sur une conjoncture favorable.

11. La production de café dépasse les prévisions du Plan. Le programme de plantation de nouvelles variétés à rendement plus élevé se poursuit, mais il semble probable qu'un nombre important d'anciens caféiers seront maintenus en production.

12. Une usine de décorticage du café, d'un coût de 1,6 milliard de francs CFA, a été construite à Yamoussoukro; le financement en a été assuré de la façon suivante: CSSPPA 50 %; SONAFI 10 %; et investisseurs privés 40 %. Elle devrait être mise en service au début de 1974 et sa capacité sera de 60.000 tonnes de cerises de café. C'est la première des neuf usines dont le gouvernement prévoit la construction, en vue d'améliorer la qualité des produits finis.

13. La production des autres cultures commerciales a augmenté de façon satisfaisante en 1972 et, en général, conformément aux prévisions du Plan.

La production d'ananas, de bananes, de coprah et de latex dépasse les objectifs du Plan, mais certaines cultures de savane sont insuffisantes. Le tableau ci-après établit la comparaison entre la production effective des cultures commerciales et les objectifs du Plan pour l'année 1972 (calculés par interpolation entre les deux dernières années du Plan).

Tableau 4. Situation de l'agriculture et prévisions du Plan
(milliers de tonnes)

	<u>Données du Plan</u>			<u>1972</u>	
	<u>1970</u>	<u>1975</u>	<u>Interpolation pour 1972</u>	<u>Production effective</u>	<u>En pourcentage de l'interpolation du Plan</u>
Café/1	240	260	247	300	121
Cacao/1	175	230	195	190/2	97
Palmier à huile:					
arbres sélectionnés	236	841	392	384	98
arbres naturels	264	248	258	255	99
Coprah	6	14	8	13	163
Latex	11	17	13	14	108
Bananes: exportation	183	189	185	200	108
consommation locale	11	17	13	14	109
Ananas pour conserves	120	175	139	152/3	109
Coton	55	97	69	50	73
Tabac	4	5	4	2	50
Arachide	35	70	46	43	94

/1 Les campagnes commencent au cours de l'année mentionnée.

/2 Voir paragraphe 9.

/3 Facteur de production équivalant à 110.000 tonnes du produit fini indiqué au Tableau 7.1 de l'Annexe.

Source: Plan 1971-75 et Tableau 7.1 de l'Annexe.

14. Il ressort des statistiques officielles que la production des cultures vivrières a augmenté de 2 % par an (soit à un taux moins rapide que l'accroissement démographique). La production enregistrée de riz ne croît, elle aussi, que lentement en dépit de l'effort de développement considérable déployé dans ce domaine. Le Tableau 5 montre l'évolution de la production vivrière telle qu'elle ressort des statistiques officielles. Toutefois, en raison des écarts importants apparaissant entre les données du Plan et les statistiques de la production agricole il n'est pas possible d'évaluer de façon satisfaisante dans quelle mesure sont atteints les objectifs du Plan en matière de cultures vivrières. Un recensement agricole en cours de réalisation permettra d'améliorer les données statistiques dans ce secteur.

Tableau 5. Production des cultures vivrières
(Indices du volume; moyenne 1969/71 = 100)

	<u>Moyenne</u> <u>1968/70</u>	<u>Moyenne</u> <u>1969/71</u>	<u>Moyenne</u> <u>1970/72</u>
Cultures vivrières (total)	97	100	102
Céréales (à l'exclusion du riz)	96	100	104
Riz	98	100	104
Manioc, igname, plantain	97	100	101
Divers	97	100	103

Les importations de denrées alimentaires (notamment viande, poisson, produits laitiers et de nombreux produits transformés) ont augmenté de 15,5 % par an pendant les périodes 1968/70-1970/72 pour atteindre 20,2 milliards de francs CFA en 1972, ce qui représente 18 % des importations (voir Tableau 3.3 de l'Annexe). Les céréales sont de loin en tête des importations (4 milliards de francs CFA) suivies par les importations de sucre. Il convient de noter que la canne à sucre sera bientôt cultivée sur place et que la première raffinerie de sucre du pays (d'une capacité de 60.000 tonnes) doit entrer en service en 1974. Bien que certains produits comme le blé et les produits laitiers rencontrent en Côte d'Ivoire des conditions naturelles défavorables, il est probable que l'on puisse **encore remplacer un grand nombre de denrées importées par des produits locaux, objectif sur lequel les autorités devraient continuer à faire porter leurs efforts.**

15. La production de bois d'oeuvre s'est élevée à environ 4 millions de m³ en 1972, soit une augmentation de 6,4 % par rapport à 1971, mais une diminution de 4,3 % par rapport à la production sans précédent de 1969 (voir Tableau 7.2 de l'Annexe). Les exportations de sciages n'ont pas diminué sensiblement en valeur absolue mais ont continué de fléchir par rapport aux exportations globales de bois en 1972 (voir Tableau 6). Le gouvernement a pris des mesures pour encourager la transformation du bois en Côte d'Ivoire (voir paragraphe 16).

Tableau 6. Exportations de grumes et de sciages
(en milliers de m³)

	<u>Grumes</u>	<u>Sciages</u> <u>(équivalent</u> <u>en grumes)</u>	<u>Total</u>	<u>Sciages</u> <u>en pourcentage</u> <u>du total</u>
Moyenne 1960/64	1.267	113	1.380	8,2 %
Moyenne 1965/69	2.370	356	2.726	13,1 %
1970	2.511	366	2.877	12,7 %
1971	2.933	326	3.259	10,0 %
1972	3.168	325	3.493	9,3 %

Les prix du bois d'oeuvre ont augmenté progressivement en 1972 puis très rapidement à partir du début de l'année 1973. Les prix des trois essences les plus demandées (Aboudikrou, Samba et Sipo) ont augmenté de 30 à 70 % au cours du premier trimestre de 1973; les prix des autres espèces évoluent dans le même sens. En conséquence, la valeur des exportations devrait être sensiblement plus élevée en 1973.

16. En 1972, le gouvernement a procédé à certains changements d'ordre institutionnel dans le secteur forestier qui, en général, s'inspirent des recommandations de la mission économique précédente. Premièrement, les entreprises d'abattage doivent présenter chaque année un programme d'exploitation, les coupes étant limitées à des superficies équivalant à environ 20 % des concessions. Les pouvoirs publics espèrent ainsi amener les companies intéressées à abattre aussi les arbres de deuxième qualité et les essences secondaires. Deuxièmement, les entreprises forestières doivent transformer au moins 50 % de leur production et celles d'entre elles qui n'exploitent pas de scierie sont tenues de vendre au moins 30 % de leur production à des scieries ivoiriennes. Ce système ne concernant pas les essences secondaires, les entreprises d'abattage sont donc encouragées à exploiter ces bois. Cette situation existe depuis quelque temps déjà, mais le gouvernement souhaite voir augmenter le pourcentage de bois transformé en Côte d'Ivoire. Troisièmement, le régime d'attribution des permis d'exploitation a été révisé de façon que la préférence soit désormais accordée aux propriétaires de scieries en Côte d'Ivoire et aux groupements de petites entreprises d'abattage.

17. Ces mesures laissent en suspens un certain nombre d'autres graves problèmes également signalés par la mission précédente.

- a) Etablissement de l'inventaire forestier. Aucune mesure n'a été prise en vue de dresser l'inventaire forestier grâce auquel pourra être assurée l'utilisation optimale des ressources forestières disponibles. Le gouvernement n'a pas encore pu réunir les fonds nécessaires à une telle étude qui coûterait quelque 400 millions de francs CFA.
- b) Pertes de grumes. Les pertes de grumes immédiatement utilisables sont estimées à 750.000 m³ (près de 20 % des exportations) par an; les pertes d'arbres utilisables pourraient même atteindre 1,5 million de m³ par an. Ces pertes élevées tiennent essentiellement à la conversion des forêts en terres agricoles (divagation des cultures). Le gouvernement n'a jusqu'ici pas pu limiter ces pertes.
- c) Effectifs des services forestiers. La dotation en personnel des services forestiers reste un problème. Il en résulte que ces services ne sont pas en mesure de faire respecter les réglementations gouvernementales régissant l'utilisation des ressources forestières.

Industrie

18. L'expansion industrielle ne s'est pas ralentie: le chiffre d'affaires a en effet augmenté de 17 % en 1972. Cet accroissement continue de résider essentiellement dans la création et l'expansion d'entreprises de taille modeste qui fabriquent notamment des produits de remplacement des importations et se consacrent à la transformation de produits agricoles et forestiers. La construction de l'importante usine textile de Dimbokro, qui produira essentiellement pour l'exportation, se poursuit dans les délais prévus et les travaux seront vraisemblablement terminés en 1974. Parmi les projets dont la préparation a atteint un stade avancé figurent une chocolaterie (1 milliard de francs CFA), une fabrique de beurre de cacao (1 milliard de francs CFA) et deux usines d'huile de table (une pour l'huile de palme et l'autre pour l'huile de coton - 1,5 milliard de francs CFA chacune). La possibilité d'établir une usine de fibres synthétiques ainsi qu'une deuxième grande fabrique textile à Agboville et d'agrandir considérablement l'usine textile implantée à Bouaké est à l'étude.

Tourisme

19. Les arrivées de visiteurs étrangers augmentent régulièrement, comme le montre le Tableau 7 ci-après.

Tableau 7. Entrées de visiteurs étrangers et nuitées d'hôtel

	<u>Arrivées</u>	<u>Nuitées</u>	<u>Recettes en devises (milliards de francs CFA)</u>
1970	44.826	197.194	1,8
1971	48.722	209.344	n.d.
1972	52.063	267.657	n.d.
Objectifs du Plan pour 1975	100.000	360.000	3,5

Le gouvernement continue d'encourager activement le tourisme mais compte sur le secteur privé pour financer à l'avenir la plus grande portion des investissements, renversant ainsi la politique d'investissement public massif appliquée ces dernières années. Un code des investissements pour le tourisme a été approuvé par le Conseil des ministres. Ce code prévoit des exonérations fiscales sur les investissements initiaux et les opérations ultérieures (y compris les bénéfiques), similaires à celles du code des investissements industriels. En outre, depuis le début de 1973, des réductions et exonérations fiscales sont également accordées aux hôtels, restaurants, agences de voyage, et autres promoteurs touristiques.

20. L'aménagement de la région côtière entre Abidjan et le Ghana semble avoir bien réussi et un village de vacances, ouvert à Abidjan en 1971, a été occupé à pleine capacité par des étrangers de septembre 1972 à avril 1973.

En 1972, des installations hôtelières ayant une capacité de quelque 1.800 lits ont été construites^{1/} (Abidjan 965, Assouindé 600 (au coût de 900 millions de francs CFA), Yamoussoukro 180, Odienné 60). Plusieurs nouveaux projets privés de 2.200 lits au total sont en préparation pour les régions d'Assouindé et d'Abidjan. Le gouvernement envisage également d'ouvrir au tourisme la région de San Pedro, mais l'absence d'infrastructure constitue un obstacle important à ce projet.

^{1/} A la fin de 1971, la Côte d'Ivoire comptait environ 4.500 lits d'hôtel.

II. FINANCES PUBLIQUES

21. Les chiffres dont on dispose sur les opérations globales du secteur public sont récapitulés au Tableau 8. Les diverses rubriques de ce tableau sont examinées l'une après l'autre dans les paragraphes ci-dessous.

22. Les recettes ordinaires ont continué à suivre de près la croissance économique. Elles s'élevaient à 20 % du PIB en 1970 et à 21,7 % en 1972, pourcentages élevés par rapport à ceux qu'enregistraient la plupart des autres pays d'Afrique de l'Ouest. La croissance satisfaisante de plusieurs secteurs de l'économie et l'intervention réussie de la Caisse de stabilisation, qui a protégé un grand nombre d'agriculteurs des répercussions défavorables qu'aurait pu avoir la baisse du cours mondial du cacao, ont permis de maintenir les revenus imposables à un niveau satisfaisant.

23. En 1972, les dépenses de fonctionnement ont augmenté moins rapidement que les recettes ordinaires, ce qui a donné lieu à une hausse marquée de l'épargne budgétaire. Les dépenses de fonctionnement comprenaient 4,4 milliards de francs CFA de dépenses hors budget en 1971 et 3,9 milliards de francs CFA en 1972. Le gouvernement n'ayant pas encore indiqué la nature de ces dépenses hors budget, la mission les a classées, à titre provisoire, comme dépenses de fonctionnement; il est donc possible que l'épargne budgétaire soit sous-estimée si une partie de ces dépenses hors budget ont été utilisées à des fins d'investissement.

24. La Caisse de stabilisation (CSSPPA) n'a pas été en mesure de contribuer au budget d'équipement de 1972, en raison de la baisse du cours mondial du cacao. Pendant la campagne 1971/72, la Caisse a en fait perdu 1,3 milliard de francs CFA sur l'ensemble de ses opérations de stabilisation, montant qui passe à 4,1 milliards de francs CFA si l'on ajoute les frais administratifs et autres. Pour la campagne 1972/73, on prévoit un excédent de 5,5 milliards de francs CFA, qui permettrait à la CSSPPA de porter ses réserves à 13 milliards de francs CFA, soit environ 20 % de la valeur f.o.b. des exportations de cacao et de café de 1972, ce qui est le niveau minimum des réserves que la Caisse estime nécessaire à son fonctionnement dans des conditions normales. En septembre 1973, le gouvernement a relevé le prix du cacao de 25 francs CFA le kilo pour le porter à 110 francs CFA le kilo et a porté à 120 francs CFA le prix du kilo de café, soit une augmentation de 15 francs CFA. Si ces mesures ont accru d'environ 8 milliards de francs CFA le revenu annuel des producteurs, elles limitent par contre la contribution que la Caisse de stabilisation pourra faire au budget d'équipement.

25. On ne dispose pas encore de données complètes sur la situation financière des entreprises publiques, qui jouent pourtant un rôle croissant dans l'économie. Les estimations provisoires indiquent que l'épargne des entreprises publiques est passée de 1,7 % du PIB en 1965-67 à 2,5 % en 1972.

Tableau 8: Tendances d'évolution des finances publiques

	Milliards de FCFA						Pourcentage des investissements publics						Pourcentage du PIB					
	moyenne 1965-67	moyenne 1968-70	1970	1971	1972	1973	moyenne 1965-67	moyenne 1968-70	1970	1971	1972	1973	moyenne 1965-67	moyenne 1968-70	1970	1971	1972	1973
1. Recettes ordinaires	50,1	72,7	82,7	91,4	102,9	115,0	-	-	-	-	-	-	19,6	19,8	20,0	20,5	21,4	21,5
2. Dépenses ordinaires	38,8	55,3	64,0	72,3	76,1	88,0	-	-	-	-	-	-	15,1	15,0	15,5	16,2	15,9	16,2
3. Epargne budgétaire (1-2)	11,3	17,4	18,7	19,1	26,8	27,0	52	47	41	34	46	37	4,4	4,7	4,5	4,3	5,6	5,0
4. Caisse de stabilisation	1,4	5,7	13,5	8,0	-	1,0	6	15	30	14	-	1	0,5	1,5	3,3	1,8	-	0,2
5. Entreprises publiques, autre épargne publique	4,4	8,1	7,0	11,0	19,2	14,3	20	22	16	19	22	20	1,7	2,2	1,7	2,5	2,5	2,7
6. Epargne publique totale (3+4+5)	17,1	31,2	39,2	38,1	39,0	42,3	79	84	87	68	67	58	6,7	8,5	9,5	8,5	8,1	7,9
7. Service de la dette publique	6,5	8,9	11,0	12,3	14,6	16,0	30	24	24	22	25	22	2,5	2,4	2,7	2,8	3,0	3,0
8. Epargne disponible pour investissement	10,6	22,3	28,2	25,8	24,4	26,3	49	60	63	46	42	36	4,1	6,1	6,8	5,8	5,1	4,9
99. Ressources extérieures	9,1	15,0	19,0	31,8	28,9	39,3	42	40	47	55	51	54	3,6	4,1	4,6	7,1	6,1	7,3
10. Changement du solde de liquidité	2,0	0	-2,1	-1,2	4,6	7,2	9	0	-5	-2	7	10	0,8	0,0	-0,5	-0,3	0,9	1,3
11. Investissement public total (8+9+10)	21,7	37,3	45,1	56,4	57,9	72,8	100	100	100	100	100	100	8,5	10,1	10,9	12,7	12,1	13,6
12. dont BSIE	14,5	29,5	39,0	35,4	26,8	37,0	67	79	86	64	48	51	5,7	8,0	9,4	8,0	5,6	6,9
13. PIB	256	368	414	445	480	536	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

¹ Estimations provisoires

² Estimations de la mission, sauf indication contraire

³ Estimation de la Loi-Programme 1973-1975

⁴ Calculé comme valeur résiduelle

⁵ Administration centrale uniquement, à l'exclusion des entreprises publiques

⁶ Provision budgétaire

Source: Ministère des finances et de l'économie et Ministère du Plan

26. Ces différents éléments ont abouti à une augmentation de 2,4 % de l'épargne publique globale en 1972 par rapport à 1971, l'augmentation de l'épargne budgétaire et autre épargne publique ayant légèrement dépassé la perte de fonds importante subie jusqu'en 1971 par la Caisse de stabilisation. Néanmoins, en raison de l'accroissement du service de la dette publique, l'épargne publique disponible pour les investissements était, en 1972, légèrement inférieure au niveau de 1971: 24,4 milliards de francs CFA soit 5,1 % du PIB au lieu de 5,8 % en 1971.

27. De 1971 à 1972, les décaissements de fonds étrangers ont baissé. Il s'agissait probablement là d'une baisse temporaire et, en 1973, on s'attend à une nouvelle augmentation des décaissements. Les ressources financières totales disponibles pour les investissements publics ont diminué de 12,9 % du PIB en 1971 à 11,2 % en 1972. Les investissements publics ayant légèrement augmenté, il s'en est suivi, en 1972, un déficit global important dans le financement des investissements publics. Malgré l'ampleur de l'épargne budgétaire et autres, on s'attend à un nouveau déficit important en 1973 si la contribution de la Caisse à l'épargne publique reste faible et si les investissements devaient augmenter aussi sensiblement que l'indique le budget.

28. En 1972, le déficit de financement des investissements publics s'est également traduit par des difficultés financières pour le Trésor. Le Trésor n'a pu maintenir le niveau de ses liquidités qu'en augmentant son recours aux crédits de la Banque centrale qui sont passés de 1,5 milliard de francs CFA en 1971 à 4,8 milliards de francs CFA à la fin de 1972. En outre, le Trésor a retardé le transfert à la Caisse autonome d'amortissement (CAA) de 4 milliards de francs CFA de recettes fiscales déjà affectées. La situation du Trésor s'est nettement améliorée en 1973, en partie grâce à des prêts en eurodollars totalisant 60 millions de dollars. En 1973, on estime à 39 milliards de francs CFA l'apport brut de capitaux extérieurs.

29. La stagnation des investissements publics découle de l'état d'achèvement avancé de deux grands projets: le port de San Pedro et le projet de Kossou, et semble dénoter un certain retard dans l'exécution du programme d'investissement gouvernemental (BSIE). En 1971, les dépenses effectuées se sont élevées à 35,4 milliards de francs CFA, alors que le budget initialement prévu se montait à 41,7 milliards de francs CFA, et en 1972, les chiffres sont respectivement de 26,8 et de 34,9 milliards de francs CFA. Ces chiffres s'expliquent en partie par le fait que les travaux d'infrastructure des projets de Kossou et de San Pedro étaient pratiquement achevés, alors que, d'autre part, les difficultés de trésorerie ont pu freiner la réalisation d'autres projets. On ne dispose pas encore de données détaillées ventilées par projets sur la réalisation des investissements. On peut toutefois penser que le niveau de 72,8 milliards de francs CFA prévu pour 1973 dans la Loi-programme 1973-75 est trop élevé. Du point de vue financier, il serait préférable de s'arrêter à un chiffre inférieur, comme on le montrera ultérieurement.

30. La proportion des investissements financée par l'épargne publique (après prélèvement du service de la dette) a diminué sans cesse pour passer de 63 % en 1970 aux 36 % prévus pour 1973. Pour améliorer cette situation, le gouvernement s'est efforcé de comprimer les dépenses de fonctionnement. En 1972, il lançait un programme d'austérité visant à limiter les avantages sociaux des salariés et à restreindre le recrutement dans la fonction publique. Les recettes ayant continué à augmenter, l'épargne budgétaire est passée de 4,3 % du PIB en 1971 à 5,6 % en 1972 (voir Tableau 8). Les prévisions budgétaires pour 1973 indiquent cependant une hausse des dépenses de fonctionnement à peu près égale à l'augmentation des recettes, ce qui ramènerait l'épargne budgétaire à 5 % du PIB.

Mesures visant à augmenter l'épargne intérieure

31. Conscients de l'insuffisance des mesures qu'ils ont prises jusqu'à présent, les pouvoirs publics élaborent un programme qui permettra en 1974 de contrôler encore plus rigoureusement l'embauche des fonctionnaires. Les recrutements seront réservés principalement aux domaines de l'enseignement, de la police et de la santé. Le Tableau 9 récapitule l'évolution de dépenses de fonctionnement envisagées par le gouvernement lors du séjour de la mission dans le pays.

Tableau 9. Objectifs gouvernementaux en matière de dépenses budgétaires ordinaires (milliards de francs CFA)

	Résultat		Estima-	Projections			Taux d'augmenta-	
	1971	1972	tions	1974	1975	1976	tion (pourcentage)	
			1973				1971-72	1973-74
Personnel	27,8	32,1	34,5	37,2	40,1	43,3	15,5 %	7,9 %
Assistance technique	7,2	9,0	10,8	12,0	13,2	14,2	25,0 %	9,6 %
	35,0	41,1	45,3	49,2	53,3	57,5	17,4 %	8,3 %
Dépenses ordinaires diverses	31,4	31,6	39,0	41,9	44,4	47,1	0,6 %	6,5 %
Total des dépenses	66,4	72,7	84,3	91,1	97,7	104,6	11,0 %	8,1 %
<u>Recrutement (effectifs à l'exclusion des remplacements)</u>								
Ivoiriens	4.024	3.055	2.131	2.282	2.420	2.517		
Assistance technique	224	84	74	55	104	82		
Total du personnel nouvellement recruté	4.248	3.139	2.205	2.337	2.524	2.599		
Effectif total de la fonction publique	35.762	38.901	41.106	43.443	45.967	48.566		

Les chiffres ci-dessus constituent des objectifs que les pouvoirs publics croient pouvoir atteindre. Ils impliquent une croissance annuelle de 7,5 % des dépenses ordinaires pour la période 1973-1976.

32. L'accroissement des dépenses au titre de l'enseignement aggrave les difficultés financières de l'Etat. Si ce secteur appelle certaines améliorations, la charge qui en résulte pour les finances publiques est très lourde. L'éducation absorbe actuellement de 25 à 30 % du budget ordinaire. Le système d'enseignement fait actuellement l'objet d'une enquête menée par une commission gouvernementale pour la réforme de l'enseignement et une étude de ce secteur vient d'être achevée par l'UNESCO.

33. La plupart des dépenses d'investissement portent sur des projets valables, mais il subsiste un certain nombre de dépenses dont la justification économique est douteuse. Certains de ces projets discutables sont entièrement financés par des prêts extérieurs accordés à des conditions peu avantageuses. Par exemple, pendant le premier semestre de 1973, l'Etat a eu recours au marché de l'eurodollar pour un montant au moins égal à 45 millions de dollars. Or, cette forme de financement des projets est onéreuse et entraîne des paiements élevés au titre du service de la dette sans compter le fardeau que constituent les dépenses d'entretien et autres dépenses de fonctionnement liées à ces projets. En pesant plus soigneusement la justification économique de tous les investissements publics, le gouvernement pourrait de toute évidence améliorer la situation des finances publiques.

34. Une diminution des investissements publics semble particulièrement souhaitable dans le secteur des logements sociaux. Ce secteur comprend quatre entreprises publiques, dont certaines éprouvent des difficultés financières. Les logements sociaux sont fréquemment vendus ou loués à un prix bien inférieur à leur coût puisqu'il est calculé uniquement sur le prix de revient de la construction, souvent subventionnée, et qu'il ne tient pas compte du coût de l'infrastructure. En outre, les pouvoirs publics ont annoncé leur intention de baisser les loyers des logements appartenant à l'Etat. Compte tenu de la hausse des coûts de construction et de l'augmentation du nombre de logements, une telle mesure ne manquera pas de causer un déficit très lourd sur les opérations d'entretien. En 1972, les recettes fiscales affectées aux logements sociaux s'élevaient à 2 milliards de francs CFA (voir Tableau 5.1 sous OSHE). Les logements sociaux sont directement financés par les recettes fiscales générales et les activités de construction de logements sociaux sont exonérées d'impôts (exonération des droits à l'importation ou des impôts sur les bénéfices des entreprises privées du bâtiment, etc.). Dans les circonstances actuelles, certaines entreprises publiques devront prochainement réduire leurs opérations ou se voir attribuer une proportion plus élevée des recettes fiscales du secteur public. A notre avis, une priorité élevée devrait être accordée à la réorientation de la politique du logement à bon marché dont les pouvoirs publics ont entrepris l'étude.

35. Les autorités s'efforcent également d'améliorer l'épargne publique en renforçant la gestion des entreprises publiques. Celles-ci sont maintenant

tenu de soumettre des rapports périodiques sur leur situation financière, ce qui devrait permettre aux services gouvernementaux de déterminer si les entreprises publiques se conforment à de saines pratiques économiques et financières et si les investissements qu'elles se proposent d'effectuer cadrent bien avec les priorités du plan d'ensemble de développement du pays.

36. L'Etat oblige également les entreprises publiques à transférer progressivement tous leurs dépôts à terme de leurs comptes auprès de banques privées à la Caisse autonome d'amortissement. En outre, ces entreprises devront déposer leurs bénéfices à un fonds spécial de développement auprès du Trésor. Cette centralisation des ressources financières peut présenter certains avantages: permettre à l'Etat de s'assurer que les fonds des entreprises publiques sont gérés conformément à des directives financières et monétaires nationales et, par exemple, qu'ils ne font pas l'objet de dépôts excessifs dans des comptes bancaires à l'étranger. Toutefois, cette centralisation risque d'empêcher les entreprises publiques de se constituer un fonds de réserve en vue du remplacement et de l'expansion de leurs biens d'équipement, si bien que les organes de direction de ces entreprises pourraient être privés d'un critère important pour l'évaluation de leur politique financière: il importe en effet de savoir si leur structure coût/prix permet d'assurer une proportion raisonnable d'autofinancement de leurs investissements. Or, le gouvernement est conscient de ces problèmes et entend agir avec prudence dans ce domaine.

Conclusion

37. En 1972, la situation d'ensemble des finances publiques s'est affaiblie, malgré l'augmentation importante de l'épargne budgétaire et l'accroissement du poste "autre épargne publique". Ces dernières années, la Côte d'Ivoire a profité de la hausse des prix à l'exportation et financé une partie de son programme d'investissement à l'aide de recettes provenant de cette source, et passant par l'intermédiaire de la Caisse de stabilisation. Mais en 1972, les cours mondiaux, notamment celui du cacao, ont baissé. Les contributions que faisait jusqu'alors à l'épargne publique la Caisse de stabilisation se sont soudain taries, alors que les dépenses de fonctionnement et les paiements au titre du service de la dette continuaient à augmenter pratiquement sur leur lancée. En outre, les décaissements de prêts étrangers ont diminué tandis que les investissements publics totaux se maintenaient au même niveau, et la conjonction de ces différents facteurs a causé un important déficit en finances publiques.

38. Pour 1973 et 1974, on s'attend à une hausse des prix à l'exportation, ce qui permettra peut-être à la Caisse de contribuer de nouveau au financement des investissements; on prévoit par ailleurs une reprise des décaissements de prêts étrangers. Néanmoins, il est probable qu'en 1973 et peut-être en 1974 également, la Côte d'Ivoire enregistrera un nouveau déficit en finances publiques, puisque les mesures déjà prises ou envisagées afin d'accroître l'épargne publique (qui, comme nous l'avons vu plus haut, s'imposent dans de nombreux domaines) ne porteront pas leurs fruits immédiatement. La Côte d'Ivoire pourra peut-être couvrir une partie ou même la totalité du déficit

en empruntant sur le marché de l'Eurodollar. Toutefois, cette source de financement est extrêmement coûteuse, les taux d'intérêt y étant élevés et les échéances généralement rapprochées et elle constituera une lourde charge pour les budgets futurs. Il pourrait donc être nécessaire de réduire l'ambitieux programme d'investissements publics.

III. BALANCE DES PAIEMENTS

Réserves en devises

39. Les données relatives à la balance des paiements continuent à présenter des faiblesses surtout parce que, en l'absence de restriction de change, les banques ne sont pas tenues d'établir l'objet des paiements en devises qu'elles ont à effectuer ou qu'elles reçoivent. Ainsi la masse totale des transferts réalisés par les banques est connue, mais leur ventilation (importations, rapatriement de traitements et salaires, mouvements de capitaux, etc) reste assez incomplète.

40. Toutefois, une chose est certaine pour ce qui est des résultats de 1972: les réserves de change nettes ont baissé de 60 %, tombant de 35 milliards de francs CFA à la fin de 1971 à 14 milliards de francs CFA au 31 décembre 1972. Or, l'excédent commercial est passé pendant cette même période de 15 milliards de francs CFA à 23 milliards de francs CFA. Une grande partie de la diminution des réserves est attribuable au ralentissement des décaissements de prêts consentis à l'Etat, à l'augmentation des paiements au titre du service de la dette et à la baisse des cours du cacao. L'accroissement du nombre des travailleurs étrangers a aussi provoqué une augmentation des transferts nets à l'étranger. L'accroissement du déficit des services non facteurs et la diminution des entrées des capitaux privés ont également contribué au déficit global. Ce déficit en devises s'est transformé en excédent pendant les quatre premiers mois de 1973, époque où les réserves nettes ont monté à 20 milliards de francs CFA. On s'attend à ce que les réserves baissent de nouveau vers le milieu de l'année, ce qui est normal en Côte d'Ivoire, puis à ce qu'elles remontent par suite de la hausse des prix des produits d'exportation. Il n'en reste pas moins qu'il existe également certains facteurs négatifs: la pluviosité exceptionnellement faible risque d'entraîner une réduction de la quantité des récoltes disponibles pour l'exportation; par ailleurs, les prix des céréales, de la viande et d'autres produits importés augmentent, si bien que la situation de la balance des paiements ne connaîtra peut-être pas une amélioration sensible en 1973.

Tableau 10. Estimations de la balance des paiements
(en milliards de francs CFA)

	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>Variation</u>
Excédent commercial	+15	+23	+8
Revenu des investissements (net)	-15	-14	+1
Services non facteurs (net)	-18	-21	-3
Transferts privés (y compris transferts des travailleurs émigrés) (net)	-13	-17	-4
Transferts publics (net)	<u>+8</u>	<u>+8</u>	<u>0</u>
Solde du compte courant	-23	-21	+2
Décaissements au titre de prêts publics (net)	+16	+2	-14
Mouvements de capitaux privés (net)	+4	+2	-2
Erreurs et omissions	<u>-2</u>	<u>-3</u>	<u>-1</u>
Evolution des réserves de change (+ désigne une diminution)	+5	+20	+15

Source: Statistiques de la balance des paiements BCEAO.

Commerce extérieur

41. Le tableau ci-après fait apparaître l'importance du commerce extérieur dans l'économie ivoirienne:

	<u>1965</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1965</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>
	(en milliards de FCFA)				(en % du PIB)			
Exportations de produits de base	70,5	138,0	137,3	149,5	29,8	33,3	30,9	31,1
Importations de produits de base	62,9	120,2	122,0	126,6	26,6	29,0	27,4	26,4
Excédent commercial	<u>7,6</u>	<u>17,8</u>	<u>15,3</u>	<u>22,9</u>	<u>3,2</u>	<u>4,3</u>	<u>3,5</u>	<u>4,8</u>

Les exportations traditionnelles (café, cacao et bois) ont augmenté de 2,4 milliards de francs CFA en 1972, mais leur part dans les exportations totales a baissé de 81 % en 1971 à 75 % en 1972. La mission s'est efforcée de déterminer si cette baisse traduit une modification de la structure des exportations. A cet effet, les exportations traditionnelles et les exportations d'autres produits agricoles ont été ajustées pour tenir compte de l'évolution

des prix à l'exportation, indiquée au Tableau 2. La composition des exportations totales ajustées est donnée au Tableau 11. Il semble que le pourcentage des exportations traditionnelles ait progressivement diminué depuis 1968/69, tandis que celui des autres denrées agricoles aurait augmenté; la tendance n'est toutefois pas très prononcée. La forte augmentation des exportations non agricoles enregistrée en 1972 est un fait intéressant. Cependant, ce groupe de produits est d'une composition fort hétérogène, chaque produit ayant une valeur peu importante. Il est encore trop tôt pour dire si cette croissance se poursuivra.

Tableau 11. Composition des exportations à prix constants (1970)
(en pourcentage)

	<u>Exportations traditionnelles</u>	<u>Autres produits agricoles</u>	<u>Produits non agricoles</u>	<u>Total</u>
1967	83	10	7	100
1968	84	9	7	100
1969	84	9	7	100
1970	82	11	7	100
1971	81	12	7	100
1972	75	14	11	100

42. Le ralentissement de la croissance des importations, amorcé en 1971, s'est poursuivi en 1972 (augmentation en 1971: 2,9 %; en 1972: 3,2 % - moyenne 1965/70: 13 %). Les principaux postes pour lesquels on enregistre une augmentation des importations sont les denrées alimentaires et les minéraux (ciment et pétrole); on peut attribuer à ces rubriques la totalité de la croissance enregistrée en 1972. Cela traduit en grande partie le climat d'incertitude attribuable essentiellement aux faibles cours du cacao, qui est à l'origine de la préférence accordée aux prélèvements sur les stocks. Il convient en outre de signaler le ralentissement survenu dans le domaine des investissements.

Capitaux publics

43. L'évolution des flux de capitaux publics est indiquée au Tableau 5.6 de l'Annexe. On y trouvera des chiffres différents de ceux qui sont regroupés dans la balance des paiements, cette dernière classant, par exemple, la plupart des entreprises publiques dans le compte des opérations en capital privé.

44. Aide sous forme de dons. Les engagements des principaux bailleurs de fonds de la Côte d'Ivoire (la France, le FED et les organismes des Nations Unies) étaient relativement faibles en 1971 (2,7 milliards de francs CFA) mais ils se sont redressés en 1972 (6,7 milliards de francs CFA). Les principaux projets financés en 1972 par l'aide sous forme de dons sont les suivants: riziculture (FED: 1,1 milliard de francs CFA), télévision éducative (FAC: 0,4 milliard de francs CFA), et construction de logements dans la région de Kossou (PNUD: 0,3 milliard de francs CFA).

45. Les engagements de prêts sont passés de 31,6 milliards de francs CFA en 1971 à 40,5 milliards de francs CFA en 1972 (voir Tableau 5.6 de l'Annexe). Le durcissement des conditions afférentes à ces prêts, qui s'est produit en 1971, n'a été infléchi que de façon marginale en 1972. Etant donné que certains des prêts ont des taux d'intérêt variables, il n'est pas possible de déterminer exactement l'élément de don^{1/} entrant dans les prêts de 1972. Toutefois, la mission a estimé qu'il pouvait s'établir aux alentours de 22 %.

<u>Prêts obtenus en:</u>	<u>Elément de don</u>
1968	30 %
1969	26 %
1970	28 %
1971	20 %
1972	22 %

Les prêts accordés à la Côte d'Ivoire sont, comme on peut le voir, assortis de conditions relativement rigoureuses. Pour permettre une comparaison, rappelons que l'élément de don entrant dans les engagements de prêts en 1971 s'établissait en moyenne à 32 % pour l'ensemble des pays en voie de développement et à 45 % pour les pays d'Afrique en voie de développement. (Source: Rapport annuel 1973 Banque/IDA). Les conditions actuellement consenties à la Côte d'Ivoire sont en moyenne analogues à celles dont étaient assortis les prêts accordés à la Yougoslavie en 1969/71 et à l'Espagne en 1965/68, deux pays qui, à l'époque, avaient un revenu par habitant **supérieur à celui de la Côte d'Ivoire aujourd'hui.**

46. Il est intéressant de noter que les conditions de l'aide se sont durcies dans chacune des catégories ci-dessous:

^{1/} L'élément de don entrant dans les prêts est la valeur nominale des prêts engagés diminuée de la valeur actualisée des versements futurs au titre de l'amortissement et des intérêts. Nous utilisons le taux d'actualisation habituel de 10 %. L'élément de don ainsi calculé est exprimé sous forme de pourcentage de la valeur nominale du prêt. Il est évident que plus l'élément de don est faible, plus les conditions afférentes au prêt sont rigoureuses.

Tableau 12. Evolution de l'élément de don, ventilé
selon l'origine des fonds (à l'exclusion des dons)
 (en pourcentage)

	<u>Assistance</u> <u>multilatérale</u>	<u>Assistance</u> <u>bilatérale</u>	<u>Crédits-fournisseurs</u>	<u>Banques privées</u>
1968	35	45	27	19
1969	26	37	18	21
1970	28	47	11	17
1971	29	46	13	11
1972	24	36	12	15

47. En 1972, les paiements au titre du service de la dette correspon-
 daient à 7,9 % des exportations de biens et services (1971: 7,5 %). L'en-
 cours de la dette extérieure (y compris les montants non décaissés) a rapide-
 ment augmenté: il est passé de 539 millions de dollars au 31 décembre 1971
 à 698 millions de dollars à la fin de 1972, ce qui représente une augmenta-
 tion de 29 % (voir les Tableaux 4.1 et 4.2 de l'Annexe). Les capitaux étran-
 gers engagés pour le financement des investissements publics proviennent des
 sources suivantes (en pourcentage du total):

	<u>Moyenne</u> <u>1968/69</u>	<u>Moyenne</u> <u>1970/72</u>
Total organisations internationales	22	23
Prêts de gouvernements	30	25
Prêts de banques privées/Obligations	18	32
Crédits-fournisseurs	<u>30</u>	<u>20</u>
Total	<u>100</u>	<u>100</u>

Tarifs douaniers

48. Une révision des droits de douane était en cours pendant le séjour
 de la mission. Les principales modifications envisagées, qui ont surtout
 pour but de stimuler l'industrie manufacturière, sont les suivantes:

- a) abaissement de 6-8 % des droits perçus sur les biens d'équipement
 importés des Communautés européennes, avec application de droits
 légèrement supérieurs aux biens importés d'autres pays;
- b) abaissement des droits perçus sur les biens intermédiaires à un
 niveau inférieur à celui des droits dont sont frappés les produits
 finals dans la composition desquels entrent ces biens intermédiaires.

Réductions plus importantes pour les biens intermédiaires que la Côte d'Ivoire n'est pas susceptible de produire dans un avenir proche (par exemple: l'acier);

- c) fusion de différents types de droits d'importation en un droit unique (droit de douane, droit spécial d'entrée, droit fiscal).

IV. PERSPECTIVES D'AVENIR

Croissance économique

49. Selon les premières projections établies par la mission (voir Annexe A), on peut s'attendre pour 1973-75 à une croissance globale du PIB de 6,3 % à prix constants, et de 9,8 % aux prix courants. Pour le reste de la décennie, on prévoit un taux de croissance de 6 % à prix constants et de 9 % aux prix courants. La réalisation à long terme de ce taux de croissance favorable dépendra essentiellement du succès dont seront couronnés les efforts déployés par le gouvernement pour diversifier l'économie. Les exportations de café, de cacao et de bois, sur lesquelles reposait essentiellement le développement économique de la Côte d'Ivoire pendant la décennie des années soixante, devraient être limitées à la fois par la demande et par l'offre. On prévoit que la part des exportations traditionnelles (café, cacao et bois) dans le total des exportations baissera de 80 % à la fin des années soixante à 60 % en 1980.

50. La diversification de l'agriculture progresse à bonne allure. Plusieurs nouvelles cultures ont été introduites avec succès en Côte d'Ivoire (huile de palme, coprah, coton, canne à sucre) et feront un apport de plus en plus important à la croissance économique. Les conditions géographiques de la Côte d'Ivoire se prêtent à la culture de plantes très diverses; de nombreux projets sont constamment mis en chantier pour exploiter les possibilités, encore très abondantes. Jusqu'à présent, la croissance industrielle a surtout intéressé les entreprises de modeste envergure fabriquant des produits susceptibles de remplacer les importations et spécialisées dans la transformation des produits agricoles et forestiers. Toutefois, le marché local est de faible dimension, qu'il s'agisse du nombre des acheteurs ou de leur pouvoir d'achat, et c'est donc l'industrie à vocation exportatrice qui devrait donner une nouvelle impulsion à l'économie. Déjà certains produits agricoles transformés sont exportés, tels que le beurre de cacao, le café soluble, l'ananas en conserve, et les produits du bois et du textile, et plusieurs nouveaux projets se trouvent à un stade de préparation. Par contre, aucune décision ferme n'a encore été prise au sujet du projet d'exploitation du minéral de fer de Bangolo, ni des projets de construction d'une fabrique de papier et de pâte à papier et d'une fabrique de pneumatiques.

51. A partir de certaines hypothèses concernant l'évolution des finances publiques et les entrées de capitaux étrangers, nous estimons réalisables les objectifs macroéconomiques suivants.

Tableau 13. Objectifs macroéconomiques
(en milliards de FCFA)

<u>Aux prix et taux de change</u> <u>en vigueur en 1967-69/1</u>	<u>Niveau</u> <u>en 1972</u>	<u>Niveau prévu</u> <u>pour 1980</u>	<u>Taux de croissance</u>	
			<u>1965-72</u>	<u>1973-80</u>
PNB	403	656	7,1	6,1
Population (millions)	5,4	7,0	3,3	3,3
PNB/par habitant (FCFA)	74.750	93.750	3,7	2,7
RIB/par habitant (FCFA)	69.500	85.750	3,9	2,5
Investissements totaux	93	138	10,1	5,8
Epargne intérieure	94	140	8,6	5,7
Exportations (y compris SNF)	151	239	7,6	6,0
Importations (y compris SNF)	150	237	8,5	5,9
Déficit des ressources	1	2		

/1 Taux de change moyen pour 1967-69: 1 dollar = 250 francs CFA.

Bien qu'on ne dispose d'aucune donnée officielle sur la croissance réelle depuis 1970, il semble, d'après nos calculs, que la croissance économique se soit ralentie après avoir connu une période d'essor rapide pendant les années soixante. Néanmoins, il est probable que la croissance économique se poursuivra à un rythme satisfaisant et l'augmentation prévue, de 6 % en valeur réelle, représente une bonne performance. Les taux de croissance indiqués constituent seulement des moyennes et indiquent une tendance; ces chiffres peuvent subir des variations considérables, comme ils l'ont fait dans le passé, selon les conditions atmosphériques et les cours mondiaux. Par exemple, entre 1960 et 1970, le taux de croissance du PIB aux prix courants a atteint 21 % en 1964 et 18,5 % en 1960 pour tomber à -0,1 % en 1965. Nous supposons que les investissements (en moyenne 19,7 % du PIB en 1965-72 mais 21,6 % en 1971) se stabiliseront à 20 % du PIB. La croissance des importations, qui n'était que de 2,1 % par an en 1970-72, devrait s'accélérer de nouveau pour atteindre un rythme sensiblement égal à la croissance du PNB. On prévoit une croissance des exportations de 6 % à prix constants. La balance commerciale, tout en restant positive, devrait enregistrer un excédent inférieur à celui des dernières années soixante, tendance qui se dessine déjà depuis quelques années. A plus long terme, on prévoit une légère détérioration des termes de l'échange et en conséquence une croissance du revenu réel (RIB) légèrement inférieure à celle de la production réelle (PNB).

Finances publiques

52. Comme par le passé, le secteur public devra jouer un rôle important dans la réalisation des objectifs globaux de croissance figurant au Tableau 13. De 1965 à 1970, époque à laquelle les investissements totaux représentaient 19 % du PIB, les investissements publics s'élevaient à 9,3 % du PIB. De 1970 à 1972, les investissements totaux sont passés à une moyenne de 21,2 %

du PIB alors que les investissements publics montaient à 11,9 % du PIB. Il reste beaucoup à faire pour améliorer et développer l'infrastructure sociale et économique de la Côte d'Ivoire. En outre, le secteur privé continuera à compter sur l'Etat pour l'organisation et le financement des projets agricoles, que leurs produits soient exportés ou consommés sur place. L'exécution de certains grands projets industriels (exploitation du minerai de fer, fabrication de pâte à papier et de papier) exigeront peut-être également de gros investissements de l'Etat. Puisqu'à l'avenir le nombre des projets de développement continuera de s'accroître, le niveau des investissements publics sera déterminé bien davantage par le montant des ressources financières disponibles que par la capacité d'absorption de l'économie.

53. Compte tenu des objectifs de développement mentionnés ci-dessus, la mission a établi des projections provisoires sur les ressources intérieures et étrangères qui pourraient être disponibles et sur le niveau que pourraient atteindre les investissements publics. Ces projections sont résumées dans le tableau ci-après; l'hypothèse de base et les principales conséquences qui en découlent en matière de politique financière et de développement sont examinées dans les paragraphes suivants.

Epargne intérieure

54. Epargne budgétaire. En consentant un gros effort, l'Etat devrait pouvoir maintenir l'épargne budgétaire à un niveau correspondant à environ 4,8 % du PIB, ce qui implique que, pour se procurer des recettes suffisantes, l'Etat devra continuer à prendre des mesures en vue de mobiliser des ressources. Jusqu'à présent, les recettes ordinaires ont progressé beaucoup plus rapidement que le PIB, atteignant le niveau relativement élevé de 21,4 % du PIB en 1972. Toutefois, il devient de plus en plus difficile pour l'Etat d'augmenter la fiscalité, notamment en raison des exonérations d'impôts dont bénéficient la plupart des nouvelles entreprises, aussi bien dans le secteur de l'industrie que dans celui du tourisme ou de la construction de logements à bon marché. Néanmoins, puisque l'Etat est parvenu naguère à augmenter ses recettes fiscales, nous avons prévu, pour les années soixante-dix, une légère hausse de ces recettes par rapport au PIB.

55. Bien que le gouvernement se propose de freiner le recrutement des fonctionnaires, les dépenses de fonctionnement ne manqueront pas d'augmenter rapidement, à moins que de nouveaux changements de politique n'interviennent dans les secteurs de l'enseignement et de la construction des logements sociaux. Dans ces deux domaines, les autorités envisagent de prendre des mesures de réorientation et de réforme. Ces mesures ne pourront toutefois aboutir immédiatement à une réduction du rythme de croissance des dépenses. En attendant, les autorités seront pressées de divers côtés d'accroître les dépenses de fonctionnement. De nombreux projets publics sont en cours dans les domaines des transports, des communications, de l'infrastructure urbaine, de l'éducation, de la santé publique, etc. Une fois achevés, dans les cinq années à venir, ces projets entraîneront des dépenses accrues de fonctionnement et d'entretien. En ce qui concerne les dépenses en personnel, les diplômés des écoles, dont le nombre augmentera rapidement, continueront à viser en priorité un emploi dans la fonction publique. En même temps, les fonctionnaires demanderont périodiquement des augmentations de salaires au moins égales à celles du secteur moderne.

56. D'après les premières projections établies par la mission, le gouvernement parviendra à maintenir la croissance des dépenses de fonctionnement au même niveau que la croissance du PIB (quelque 9 à 10 % aux prix courants). Pour y parvenir, il devra toutefois faire preuve de détermination, puisque, dans le passé, les dépenses de fonctionnement ont progressé à un rythme régulièrement plus rapide que le PIB. Les autorités ont d'ailleurs pleinement conscience de la nécessité de mettre un frein aux dépenses: elles ont en effet prévu une croissance des dépenses de fonctionnement de 7,5 % par an seulement de 1973 à 1976. Pour atteindre cet objectif ambitieux, elles devront toutefois, de l'avis de la mission, arrêter de nouvelles mesures et de nouvelles méthodes de contrôle des dépenses.

Tableau 14. Financement des investissements publics
(moyennes annuelles)

	(Milliards de FCFA)			(Pourcentage du PIB)		
	1968- 1972	1973- 1975	1976- 1980	1968- 1972	1973- 1975	1976- 1980
1. Epargne budgétaire	19,4	26,9	39,6	4,8	4,7	4,8
2. Contribution de la Caisse de stabilisation	5,2	1,8	2,5	1,3	0,3	0,3
3. Autre épargne publique	<u>9,4</u>	<u>16,6</u>	<u>27,8</u>	<u>2,3</u>	<u>2,9</u>	<u>3,4</u>
4. Total de l'épargne publique (1+2+3)	34,0	45,3	69,9	8,4	7,9	8,5
5. Dons étrangers	4,4	4,6	5,8	1,1	0,8	0,7
6. Décaissements de prêts étrangers	<u>19,4</u>	<u>38,0</u>	<u>48,5</u>	<u>4,7</u>	<u>6,6</u>	<u>5,9</u>
7. Montant brut des capitaux étrangers (5+6)	23,8	42,6	54,3	5,8	7,4	6,6
8. Service de la dette	<u>10,7</u>	<u>18,4</u>	<u>35,4</u>	<u>2,6</u>	<u>3,2</u>	<u>4,3</u>
9. Montant net des capitaux étrangers (7-8)	13,1	24,2	18,9	3,2	4,2	2,3
10. Utilisation des réserves/ Mobilisation des ressour- ces intérieures privées	-2,6	0,7	5,7	-0,6	0,1	0,7
11. Montant des investissements publics (égal aux fonds dis- ponibles (4+9+10))	<u>44,5</u>	<u>70,2</u>	<u>94,5</u>	<u>11,0</u>	<u>12,2</u>	<u>11,5</u>

/1 Taux de change pour 1968-72: 1 dollar = 262 francs CFA. Un taux de 1 dollar = 230 francs CFA a été appliqué pour 1973-80.

57. Caisse de stabilisation. Actuellement, les réserves de la Caisse de stabilisation sont descendues au minimum jugé nécessaire à son fonctionnement dans des conditions normales. Du fait que la Caisse doit renforcer ses réserves et que le gouvernement entend relever les prix aux producteurs, on peut s'attendre, à court terme, que la Caisse ne fasse aucune contribution importante au financement des investissements publics. De 1965 à 1971, ses excédents atteignaient en moyenne 4 milliards de francs CFA; pendant la deuxième moitié de la décennie, ils seront probablement réduits à 2 à 4 milliards de francs CFA par an.

58. Autre épargne publique. En dehors de l'épargne budgétaire et de la Caisse de stabilisation, ce sont les entreprises publiques qui constituent la principale source d'épargne: leur contribution à l'épargne publique est passée de 26 % du total en 1965-70 à 30 % au début des années soixante-dix. Conscient de l'importance croissante que revêt ce secteur, le gouvernement, comme nous l'avons déjà mentionné, s'efforce d'y exercer un contrôle plus rigoureux. On s'attend à ce que l'épargne des entreprises publiques continue à augmenter puisque ce secteur devrait poursuivre sa croissance, que les investissements antérieurs devraient produire des bénéfices de plus en plus grands et que la réorganisation en cours devrait avoir des résultats favorables. On a donc estimé à titre provisoire que cette épargne progresserait de 2,5 % du PIB en 1972 à 3,5 % en 1980.

59. Mobilisation de l'épargne privée. Afin d'améliorer la mobilisation de l'épargne privée utilisable pour le développement et de promouvoir la participation des Ivoiriens à l'industrie, le gouvernement envisage de créer une bourse des valeurs où se négocieraient aussi bien des actions et obligations privées que des bons du Trésor. Tous les titres seraient nominatifs et un pourcentage prédéterminé de chacun d'entre eux (normalement une majorité) devrait être détenu par des Ivoiriens. Le gouvernement a déjà émis des bons du Trésor exonérés d'impôts, qui ont rencontré un certain succès, mais il devra néanmoins peser soigneusement d'une part les avantages que présente la mobilisation accrue de l'épargne et d'autre part les inconvénients qu'entraîne une perte de recettes fiscales. D'ici à la fin de la décennie, l'apport net que feront les crédits privés à l'épargne mise à la disposition du secteur public ne dépassera probablement pas 1 % du PIB.

Capitaux étrangers

60. Jusqu'à présent, la Côte d'Ivoire a réussi à attirer des capitaux étrangers de provenances diverses et, compte tenu de son excellent potentiel de développement, il est probable qu'elle continuera à recevoir un montant considérable d'aide publique et de capitaux privés malgré les incertitudes que présente la situation politique et économique internationale. Toutefois, le service de la dette augmente rapidement et c'est ce facteur plutôt que le manque de ressources qui imposera une limite à l'absorption de capitaux étrangers par le secteur public. Le ratio du service de la dette, très faible au

cours des années soixante (1,7 % en 1965), est monté à 7,9 % en 1972 et atteindra 10 % en 1975, essentiellement sur la base des emprunts déjà contractés. De l'avis de la mission, ce ratio ne devrait pas dépasser 15 % en 1980, car toute nouvelle augmentation entraînerait de graves difficultés financières et ce, pour deux raisons principales.

61. La première, c'est que la Côte d'Ivoire restera soumise à des variations importantes et imprévisibles de ses recettes en devises, attribuables au prix et au volume de ses exportations. Ces dernières années, les recettes d'exportations se sont écartées de 15 à 20 % du niveau prévisible d'après leur évolution à long terme. L'Etat ne disposant pas de réserves en devises très importantes (actuellement, les réserves officielles s'élèvent à environ 100 millions de dollars, soit 13 % des recettes d'exportations de 1972), la Côte d'Ivoire risquerait de rencontrer des difficultés financières si le ratio du service de la dette dépassait 15 %.

62. La deuxième raison, c'est que, d'après nos projections, le service de la dette pour la période 1976-1980 représenterait en moyenne la moitié de l'épargne mise à la disposition du secteur public. Dans ce cas, si l'on admet que 10 à 15 % du programme d'investissement public ne se prête pas, de par sa nature même, à tout financement extérieur et, de ce fait, devrait être financé entièrement sur les ressources intérieures (immeubles administratifs, etc.), la proportion de financement intérieur dans des projets bénéficiant d'une aide étrangère serait en moyenne de 25 à 30 % du coût total du projet. Il s'agit là d'une proportion assez faible qui ne suffirait pas à couvrir le coût en monnaie nationale de nombreux projets. Toute nouvelle hausse du ratio du service de la dette risquerait d'entraîner de graves difficultés de financement qui obligeraient l'Etat à restreindre ses investissements de manière imprévue.

63. Les projections s'appuient sur un apport de capitaux étrangers se présentant comme suit:

Tableau 15. Décaissements de fonds étrangers destinés au financement des investissements publics

	Moyenne annuelle			Taux moyen annuel	
	en millions de dollars courants			de croissance	
	1970- 1972	1973- 1975	1976- 1980	1967-69 1970-72	1970-72 1976-80
Organisations internationales	12	30	59	-	25,7
Etats étrangers	36	49	68	26,0	9,6
Crédits-fournisseurs	23	36	35	16,2	6,2
Banques privées/Obligations	<u>19</u>	<u>51</u>	<u>50</u>	32,0	14,8
Total	<u>90</u>	<u>166</u> ^{/1}	<u>212</u> ^{/1}	30,0	13,0
Dons	18	20	26	6,3	5,4

/1 A un taux de change moyen de 1 dollar = 230 francs CFA, ces montants exprimés en dollars correspondent à 38 milliards de francs CFA pour 1973-75 et à 48,5 milliards de francs CFA pour 1976-80, soit les mêmes montants que ceux qui sont portés au Tableau 14 en regard de la rubrique 6 (décaissements de prêts étrangers).

Si l'on adopte certaines hypothèses concernant les conditions dont seront assortis les prêts, les montants indiqués ci-dessus entraîneraient en 1980 un ratio du service de la dette égal à environ 15 %, chiffre que nous considérons comme un plafond. Les projections sont exprimées en dollars courants et tiennent compte d'un taux prévu d'inflation de 3 %. En valeur réelle, l'apport brut de capitaux progresserait d'environ 10 % par an, cette augmentation étant pour la plus grande partie attribuable aux concours financiers des organisations internationales. Cette projection semble correspondre au volume d'aide que fourniront probablement à la Côte d'Ivoire les pays et organisations qui lui apportent traditionnellement leur assistance: la France, l'Allemagne, l'Italie, la Communauté européenne et d'autres sources auprès desquelles elle a plus récemment obtenu des fonds: le Canada, le Liban, le Danemark, Israël, la Banque africaine de développement et le Groupe de la Banque Mondiale. Toutefois, les capitaux d'origine privée (crédits-fournisseurs, prêts de banques privées, émissions d'obligations à l'étranger) représenteraient, selon les projections, une proportion moindre du total. En valeur réelle, les emprunts obtenus auprès de sources privées de crédit n'augmenteraient que de 7 % par an, soit un ralentissement très net par rapport au passé. Le gouvernement devra avoir recours avec beaucoup plus de prudence qu'autrefois aux sources privées de capitaux, ce qui risque d'être très difficile à certains moments du fait que l'octroi d'aide publique au développement subit, fréquemment, de longs délais.

64. Malgré les efforts prévus pour réduire la part des emprunts assortis de conditions rigoureuses, l'écart entre les décaissements bruts et les transferts nets continuera à s'accroître, principalement du fait que les différés d'amortissement accordés sur un grand nombre de crédits viendront à expiration au cours des prochaines années. Par le passé, les augmentations des décaissements bruts provoquaient une augmentation presque égale des transferts nets. Il n'en sera plus ainsi, en raison de l'accroissement du service de la dette. Les transferts nets atteindront en moyenne 20 milliards de francs CFA de 1973 à 1975 et baisseront à environ 13 milliards de francs CFA de 1976 à 1980, pour se stabiliser à ce niveau vers 1980, date à partir de laquelle le ratio du service de la dette devrait se maintenir aux environs de 15 %.

Investissements publics

65. Si les événements se déroulent selon les prévisions décrites ci-dessus, le gouvernement devra mettre un frein à son programme d'investissements publics, malgré les efforts qu'il déploie pour augmenter l'épargne publique et malgré l'accroissement important des décaissements des prêts étrangers. Les investissements publics devraient tomber de 12,7 % du PIB en 1971 à environ 12 % pour la période 1973-1975 et se stabiliser à long terme aux environs de 11,5 % du PIB. Or, le programme d'investissement public pour 1973-75 tel qu'il est présenté par le gouvernement dans la Loi-programme de janvier 1973 dépasse de quelque 7 milliards de francs CFA (aux prix de 1972) le montant que nous considérons comme un maximum annuel pour les investissements publics (65 milliards de francs CFA). A moins que l'épargne publique ne progresse plus rapidement qu'il n'est prévu, la réalisation du programme gouvernemental porterait le coefficient du service de la dette à plus de 20 % d'ici à 1980, pourcentage par trop élevé à notre avis. Nous recommandons donc une réduction annuelle du programme d'investissements publics de quelque 10 %, ou 7 milliards de francs CFA (soit 30 millions de dollars au taux de 230 francs CFA le dollar). Comme nous l'avons signalé dans les rapports économiques précédents, la plupart des investissements consacrés à l'infrastructure pourraient être étalés sur une période plus longue sans qu'aucune répercussion fâcheuse en découle. En outre, l'exécution des programmes relatifs au logement et à l'enseignement, que les autorités revisent actuellement, pourrait être ralentie.

Capacité d'endettement

66. Comme le niveau du service de la dette publique reste faible et que les perspectives de croissance du PIB et des recettes d'exportation apparaissent favorables, la Côte d'Ivoire demeure à même de contracter des emprunts supplémentaires aux conditions du marché. Toutefois, pour éviter que les conditions de l'aide ne continuent à se détériorer et que les difficultés de trésorerie ne s'aggravent, les bailleurs de fonds étrangers devraient accepter d'accorder à des conditions de faveur à la Côte d'Ivoire une proportion plus importante de leur aide qu'ils ne l'ont fait ces dernières années. Par ailleurs, ils devraient envisager de financer environ 70 % du coût des projets, compte tenu des difficultés que rencontrera le Gouvernement ivoirien à mobiliser l'épargne publique.

Incidence des augmentations récentes des prix

67. Le rapport ne tient pas compte jusqu'ici de l'évolution récente des prix du pétrole et des autres produits d'exportation et d'importation survenue après le séjour de la mission dans le pays. Les éléments ci-après constituent une évaluation provisoire de l'effet éventuel de cette évolution sur l'économie ivoirienne.

68. Tout porte à croire qu'en 1973, le PIB en valeur réelle a continué de progresser au rythme d'environ 6 %. Du fait des prix plus élevés, la valeur totale des exportations devrait avoir augmenté de quelque 40 % en un an. Toutefois, par suite de plusieurs facteurs, les importations de produits se sont accrues au moins au même rythme. Tout d'abord, au cours des deux années précédentes, les importations avaient augmenté de 3 % seulement en raison notamment des prélèvements opérés sur les stocks, situation imputable à l'incertitude engendrée par la détérioration des termes de l'échange. En 1973, les stocks ont été reconstitués sous l'effet d'une demande exacerbée par l'essor des prix des produits d'exportation. Deuxièmement, les importations de denrées alimentaires ont augmenté sensiblement par suite de la réduction de la production ivoirienne de denrées alimentaires due à une pluviométrie exceptionnellement faible. Troisièmement, les prix à l'importation ont progressé plus rapidement qu'auparavant; c'est ainsi que les cours du blé, du riz et des engrais, par exemple, ont plus que doublé en un an. Il s'ensuit qu'en 1973, le compte des biens et de services non facteurs (balance des ressources) a peut-être accusé une détérioration de l'ordre de 10 millions de dollars par rapport à 1972. En 1973, les réserves totales se situaient à un niveau proche de 100 millions de dollars, soit l'équivalent de 1,5 mois d'importations de marchandises.

69. A court terme (1974-75), il faut s'attendre à ce que la majeure partie des produits d'exportation de la Côte d'Ivoire fasse l'objet d'une forte demande, et que les recettes d'exportation enregistrent de ce fait une croissance rapide. Toutefois, la valeur des importations s'accroîtra probablement davantage en raison des taux d'inflation élevés sévissant dans les pays fournisseurs et du renchérissement des prix des denrées alimentaires, des engrais et du pétrole en particulier. Le montant net des importations de pétrole devrait passer de 18 millions de dollars en 1972 à 93 millions en 1974, pour atteindre 112 millions en 1975, soit de 4 % des importations enregistrées en 1972 à 10 % des importations de marchandises prévues en 1975. Les services non facteurs continuant d'accuser un déficit net, le déficit en ressources pourrait se chiffrer à quelque 60 millions de dollars en 1974 et à 110 millions de dollars en 1975, soit l'équivalent de 6 % des exportations totales de biens et de services non facteurs. Par le passé, la Côte d'Ivoire avait enregistré en revanche des excédents de ressources s'élevant à 55 millions de dollars par an entre 1968 et 1970 et à 3 millions de dollars entre 1970 et 1973.

70. A long terme (1976-80), et compte tenu de l'expérience antérieure, l'économie essentiellement saine de la Côte d'Ivoire devrait pouvoir répondre vigoureusement au nouveau défi qui lui est lancé. Des perspectives favorables de croissance faciliteront les ajustements structurels qui s'imposent, à l'incitation du gouvernement. La Côte d'Ivoire dispose d'un potentiel considérable en ressources hydro-électriques lui permettant d'accroître la production d'électricité. La mise en valeur d'autres emplacements, outre les deux déjà aménagés, était à l'étude avant le renchérissement des prix du pétrole et il est tout à fait concevable, dans le cadre des nouvelles circonstances, que le programme de développement hydro-électrique puisse être accéléré. La possibilité d'utiliser le bois comme carburant dans les industries de transformation du bois peut hâter la mise en oeuvre de la politique du gouvernement visant à traiter les matières premières sur place plutôt que de les exporter sous une forme brute, comme c'est généralement le cas actuellement. L'encouragement donné par l'Etat à la création des industries de transformation du coton et du caoutchouc produits dans le pays devrait permettre de tirer parti des cours plus élevés dont bénéficient ces produits. Dans l'ensemble, il n'existe aucune raison formelle de réviser fortement en baisse les perspectives de croissance à long terme calculées précédemment, qui s'établissent à 6 % par an en valeur réelle.

71. Les prévisions actuelles de la Banque indiquent toutefois que les prix courants du café et du cacao, produits qui constituent 45 % des exportations totales de la Côte d'Ivoire, resteront à leur niveau de 1974-75 jusqu'en 1980. Etant donné que la hausse sensible des prix des biens importés est appelée à se poursuivre, il faudrait donc s'attendre à une détérioration des termes de l'échange. Les premiers calculs indiquent qu'un déficit en ressources de l'ordre de 250 millions de dollars pourrait survenir au début des années 1980, par rapport aux projections précédentes qui laissaient entrevoir un équilibre du compte des biens et des services non facteurs. Nos projections doivent être affinées et confirmées et comportent un degré élevé d'incertitude, mais il n'en reste pas moins que ces indications préliminaires tendent à faire ressortir une augmentation considérable des besoins en matière de fonds d'origine extérieure.

72. Une nouvelle ponction opérée sur les réserves contribuera à surmonter les problèmes de financement à court terme; par conséquent, les besoins de financement supplémentaire sont évalués à 45 millions de dollars en 1974 et à 95 millions de dollars en 1975. Ces besoins pourraient atteindre environ 250 millions de dollars au début des années 1980. Etant donné qu'en moyenne 60 % environ des investissements totaux effectués en Côte d'Ivoire intéressent le secteur public, une part appréciable des besoins accrus de financement en provenance de l'étranger devrait intervenir dans ce secteur. La capacité d'absorption de ce secteur en matière de projets est considérable, notamment si l'on tient compte des possibilités d'accélérer la réalisation de projets hydro-électriques et la création d'industries de transformation des matières premières ivoiriennes.

73. Les résultats remarquables obtenus par la Côte d'Ivoire sur le plan économique et budgétaire et la gestion rationnelle appliquée dans ces domaines justifient l'hypothèse selon laquelle les fonds supplémentaires nécessaires seront maintenus à un niveau raisonnable et que le pays sera à même de se procurer ces fonds. Toutefois, compte tenu des besoins accrus en capitaux, les conditions de financement revêtent une importance croissante. Si, par exemple, une forte proportion des besoins futurs en capitaux devait être couverte aux conditions offertes sur le marché de l'eurodollar - auquel la Côte d'Ivoire a accès - le service de la dette augmenterait rapidement, par rapport à son assez faible niveau actuel de quelque 6 %, pour atteindre dans les années 1980 un pourcentage nettement supérieur à 20 %. Cette situation est loin d'être souhaitable et, dans l'alternative, la Côte d'Ivoire devrait envisager de sacrifier sa croissance. Par conséquent, pour maintenir le service de la dette dans des limites raisonnables et permettre au gouvernement de mettre en oeuvre sa politique économique qui est fondamentalement saine, une plus grande proportion de capitaux étrangers devra être accordée à des conditions de faveur, assorties de délais de remboursement et de différés d'amortissement étalés sur une longue période. Etant donné le coefficient encore faible du service de la dette, les bonnes possibilités de croissance future de l'économie et l'augmentation attendue des recettes d'exportation, la Côte d'Ivoire devrait être à même d'assurer le service d'une dette extérieure supplémentaire. Par conséquent, le pays conserve une capacité d'endettement lui permettant d'emprunter des fonds additionnels importants à des conditions raisonnables.

ESTIMATIONS DU PIB POUR 1970-1972 ET PROJECTIONS POUR 1973-75

La mission a établi des projections du PIB aux prix courants et constants du marché (1970) en utilisant les hypothèses suivantes:

1. Secteur du cacao

	Chiffres effectifs			Projections		
	1970	1971	1972	1973	1974	1975
1. Production (en milliers de tonnes)	182	217	187	175	220	230
2. Production nette (moins perte de 3 %) (en milliers de tonnes)	177	210	181	170	213	223
3. Prix moyen f.o.b. à l'exportation (en francs CFA/kg)	187	157	148	200	200	200
4. Valeur à l'exportation de la production (en milliards de francs CFA)	33,1	33,0	26,8	34,0	42,6	44,6
5. Facteurs de production d'origine externe (en milliards de francs CFA)						
a. apportés par les producteurs	0,5	0,5	0,6	0,8	1,0	1,0
b. provenant d'autres sources	1,8	2,2	1,9	2,4	3,0	3,2
6. Valeur ajoutée totale (en milliards de francs CFA)	30,8	30,3	24,3	30,8	38,6	40,4
7. Prix à la production (en francs CFA/kg)	80	82,5	85	110		
8. Valeur à la production (en milliards de francs CFA)	14,6	17,9	15,9			
9. Valeur ajoutée par la CSSPPA, le secteur du commerce, les transports, etc. (en milliards de francs CFA)	16,7	12,9	9,0			

Les chiffres de production pour 1970-72 ont été calculés d'après des renseignements fournis par la CSSPPA et les comptes de la nation. Pour 1973, on prévoit une réduction de la production de cacao attribuable à la sécheresse qui a sévi en début d'année. Les projections pour 1974-75 sont obtenues par interpolation à partir des chiffres du Plan quinquennal. Les pertes ont été estimées par la mission. Les projections relatives aux facteurs de production ont été établies en partie d'après les renseignements fournis par le Ministère du Plan et en partie d'après les estimations de la mission. On a supposé que les prix à l'exportation augmenteraient sensiblement par rapport à 1972, compte tenu de la pénurie mondiale du cacao, qui devrait persister pendant quelques années encore.

2. Secteur du café

	<u>Chiffres effectifs</u>			<u>Projections</u>		
	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>	<u>1973</u>	<u>1974</u>	<u>1975</u>
1. Production (en milliers de tonnes)	274	240	280	283	250	260
2. Perte de 6 % (en milliers de tonnes)	16	14	15	16	15	15
3. Consommation intérieure et stocks (en milliers de tonnes)	69	36	45	42	10	10
4. Exportations (en milliers de tonnes)	189	190	220	225	230	235
5. Prix f.o.b. à l'exportation (en francs CFA/kg)	200	205	198	220	220	220
6. Valeur à l'exportation (en milliards de francs CFA)	37,8	39,0	43,5	49,5	50,6	51,7
7. Valeur estimative du poste 3 ci-dessus (aux prix à la production) (en milliards de francs CFA)	6,9	3,8	4,7	5,0	1,2	1,2
8. Valeur de la production (en milliards de francs CFA)	44,7	42,8	48,2	54,5	51,8	52,9
9. Facteurs de production d'origine externe (en milliards de francs CFA)						
a. apportés par les producteurs	0,6	0,5	0,6	0,7	0,6	0,6
b. provenant d'autres sources	3,3	2,9	3,3	3,7	3,5	3,6
10. Valeur ajoutée (en milliards de francs CFA)	40,8	39,4	44,3	50,1	47,7	48,7
11. Prix à la production (en francs CFA/kg)	100	105	105	120		
12. Valeur à la production (en milliards de francs CFA)	27,4	25,2	29,0			
13. Valeur ajoutée par la CSSPPA, les transports, le secteur du commerce etc. (en milliards de francs CFA)	13,4	14,2	15,3			

La mission a suivi la même méthode pour le secteur du café que pour celui du cacao. On a supposé que la production progresserait conformément aux projections du Plan. La sécheresse devrait entraîner une réduction de la production en 1974, mais les exportations ne s'en ressentiront pas forcément, du fait que la production et les stocks sont excédentaires. Les projections relatives aux facteurs de production se fondent en partie sur les renseignements fournis par le Ministère du Plan et en partie sur les estimations de la mission.

On a obtenu les chiffres représentant la consommation intérieure et les stocks en 1970-71 en soustrayant du chiffre de production le tonnage des exportations, plus une perte de 6 %. En 1972, les stocks ont augmenté de 47.000 tonnes pour passer à 189.000 tonnes; la consommation intérieure était de l'ordre de 2.000 tonnes. Ainsi, avec une production de 280.000 tonnes, la Côte d'Ivoire a exporté 220.000 tonnes de café. Il semble probable que les stocks continueront à s'accumuler, du moins en 1973, à moins que les exportations ne progressent. Celles-ci comprennent les exportations de café soluble ramenées à l'équivalent en grain.

Les prix de 1970-72 sont les cours effectifs moyens f.o.b. Pour 1973-75, la mission a tablé sur une augmentation de 10 % par rapport aux prix de 1972, les perspectives du marché du café étant favorables pour le proche avenir.

3. Sylviculture

La mission a estimé qu'en 1972 la production forestière avait dépassé de 6 % celle de 1971, d'après les chiffres figurant au Tableau 7.2. En outre, il ressort du Tableau 3.4 que le prix moyen à l'exportation aurait augmenté de 8 % et que la valeur ajoutée aurait de ce fait progressé de 14 % en 1972 par rapport à 1971. La mission a adopté l'hypothèse que la production forestière se maintiendrait en 1973-75 à son niveau de 1972. Toutefois, au début de 1973, le cours mondial du bois a augmenté de 30 à 75 % selon les essences. En outre, à partir du 1er janvier 1973, les impôts grevant la production forestière ont été relevés de 18 %. Enfin, la Côte d'Ivoire a adopté de nouvelles lois visant à stimuler l'industrie nationale de transformation des grumes. La mission a tenu compte d'une diminution éventuelle des prix pendant le second semestre de 1973. Elle a également estimé que l'augmentation des prix ne se traduira pas nécessairement en totalité par un accroissement de la valeur ajoutée en Côte d'Ivoire. Dans ces conditions, l'estimation provisoire de la mission est que la valeur ajoutée par les premiers stades de l'exploitation forestière augmentera de 20 % en 1973 et de 2,5 % en 1974 et 1975 et que la valeur ajoutée par la transformation des grumes augmentera au rythme annuel de 9 % entre 1973 et 1975.

Milliards de francs CFA	Estimations		Projections		
	1971	1972	1973	1974	1975
Premiers stades d'exploitation	18,9	21,6	25,9	27,7	29,6
Transformation	4,2	4,6	5,1	5,6	6,1
Total	23,1	26,2	31,0	33,3	35,7

4. Autres activités du secteur primaire

Les auteurs du rapport économique de 1971 étaient partis de l'hypothèse que le volume de la production de l'agriculture de subsistance et de l'élevage augmenterait de 3,5 % par an de 1970 à 1975. Le Plan prévoit une augmentation annuelle de 11,7 % des cultures commerciales, à l'exclusion du cacao et du café, de 1970 à 1975. La mission a adopté ces mêmes taux de croissance pour la valeur ajoutée. Le taux de croissance moyen des "autres activités du secteur primaire" a été calculé comme suit:

	Pourcentage de la valeur de la production	Taux annuel moyen de croissance (%)
	1970	1970-75
Agriculture de subsistance, élevage et pêche	81	3,5
Cultures d'exportation et agro- industries (à l'exclusion du cacao, du café et de la sylviculture)	19	11,7
Taux global de croissance annuelle (%)		5,3

Les estimations ci-dessus sont exprimées à prix constants. La mission a pris pour hypothèse provisoire une hausse des prix de 2 % par an, ce qui entraîne un taux de croissance global des "autres activités du secteur primaire" de 7,4 % par an.

Secteur secondaire

De 1968 à 1971, le secteur secondaire s'est développé à un taux moyen supérieur à 18 % par an aux prix courants. Les statistiques relatives à la production du secteur secondaire pour 1972 ne sont pas encore connues, à l'exception de celles qui concernent la production d'électricité. En utilisant des données partielles, la mission a estimé le taux de croissance, aux prix courants, à 14,1 %.

Pour 1973-75, la mission a tablé sur une croissance annuelle de 14 % aux prix courants, et de 11,2 % à prix constants, en se fondant sur l'expansion industrielle enregistrée dans le passé et les perspectives d'avenir favorables de ce secteur.

Secteur tertiaire (à l'exclusion des services liés à la production de cacao et café)

La valeur ajoutée du secteur des services a augmenté de 18 % en 1969, de 15 % en 1970 et de 6 % en 1971. Compte tenu du ralentissement prévu de la croissance du volume du commerce extérieur et des biens transportés aussi bien que de la consommation des administrations, la mission a supposé une progression du secteur tertiaire pour 1973-75 de 5 % à prix constants et de 8,2 % aux prix courants.

PIB aux prix courants du marché, 1970-75
(en milliards de francs CFA)

	Chiffres effectifs		Estimations	Projections de la mission		
	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Secteur du cacao <u>/1</u>	30,8	30,3	24,3	30,8	38,6	40,4
Secteur du café <u>/1</u>	40,8	39,4	44,3	50,1	47,7	48,7
Secteur forestier <u>/2</u>	16,8	18,9	21,6	25,9	27,7	29,6
Autres activités du secteur primaire	60,0	63,7	68,4	73,5	78,9	84,7
Total secteur primaire	148,4	152,3	158,6	180,3	192,9	203,4
Taux de croissance du secteur primaire	3,8 %	2,6 %	4,1 %	13,7 %	7,0 %	5,4 %
Secteur secondaire	89,0	104,9	119,7	136,5	155,6	177,4
Taux de croissance du secteur secondaire	29,4 %	17,9 %	14,1 %	14,0 %	14,0 %	14,0 %
Secteur tertiaire <u>/3</u>	176,6	187,9	202,4	219,0	237,0	256,4
Taux de croissance du secteur tertiaire	16,0 %	6,4 %	7,7 %	8,2 %	8,2 %	8,2 %
PIB	414,0	445,1	480,7	535,8	585,8	637,2
Taux de croissance du PIB	13,7 %	7,5 %	8,0 %	11,5 %	9,3 %	8,8 %

/1 Y compris la valeur ajoutée par la CSSPPA, l'Etat et les services annexes.

/2 A l'exclusion du transport et autres services liés à la sylviculture, mais y compris les droits à l'exportation.

/3 A l'exclusion des services mentionnés dans la note 1.

Source: Comptes de la nation et calculs de la mission.

PIB à prix constants (1970) du marché, 1970-75
(en milliards de francs CFA)

	Chiffres effectifs		Estimations	Projections de la mission		
	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Secteur du cacao /1	30,8	36,2	30,7	28,8	36,4	38,1
Secteur du café /1	40,8	38,5	44,3	46,0	43,6	44,6
Secteur forestier /2	16,8	19,3	20,8	21,7	22,6	23,5
Autres activités du secteur primaire	60,0	62,4	65,7	69,2	72,9	76,8
Total secteur primaire	148,4	156,4	161,5	165,7	175,5	183,0
Taux de croissance du secteur primaire	3,9 %	5,4 %	3,3 %	2,6 %	5,9 %	4,3 %
Secteur secondaire	89,0	102,4	113,8	126,5	140,7	156,5
Taux de croissance du secteur secondaire	26,2 %	15,0 %	11,1 %	11,2 %	11,2 %	11,2 %
Secteur tertiaire /3	176,6	180,1	190,2	199,7	209,7	220,2
Taux de croissance du secteur tertiaire	7,0 %	2,0 %	5,6 %	5,0 %	5,0 %	5,0 %
PIB	414,0	438,9	465,5	491,9	525,9	559,7
Taux de croissance du PIB	9,4 %	6,0 %	6,1 %	5,7 %	6,9 %	6,4 %

/1 Y compris la valeur ajoutée par la CSSPPA, l'Etat et les services annexes.

/2 A l'exclusion du transport et autres services liés à la sylviculture mais y compris les droits à l'exportation.

/3 A l'exclusion des services mentionnés à la note 1.

Source: Comptes nationaux et calculs de la mission.

ANNEXE STATISTIQUETableau

<u>Superficie et Population</u>	
Population	1.1
<u>Comptes de la Nation</u>	
PIB et PNB, 1961 et 1965-1972	2.1
PIB - Origine et Emploi	2.2
<u>Balance des Paiements, Commerce Extérieur</u>	
Balance des Paiements	3.1
Composition des Exportations	3.2
Composition des Importations	3.3
Volume, Valeur et Prix Moyen de Divers Produits d'Exportations	3.4
Exportations par Destination et Importations par Origine	3.5
<u>Dettes Extérieures</u>	
Encours de la Dette Publique Extérieure au 31 Décembre 1972	4.1
Paiements au titre de la Dette Publique Extérieure au 31 Décembre 1971	4.2
<u>Statistiques Fiscales</u>	
Ressources Fiscales de l'Etat	5.1
Dépenses Ordinaires de l'Etat, par fonction	5.2
Financement du Budget d'Investissement de l'Etat	5.3
Résultats Financiers de la Caisse de Stabilisation pour les Campagnes	5.4
Indicateurs des Marchés du Cacao et du Café	5.5
Aide Étrangère et Dette Extérieure	5.6
<u>Statistiques Monétaires</u>	
Statistiques Monétaires et Bancaires	6.1
<u>Statistiques Agricole</u>	
Production Agricole	7.1
Evolution de la Production Forestière	7.2
<u>Autres Secteurs</u>	
Valeur Ajoutée aux Prix du Marché par Branche de l'Industrie et dans la Construction	8.1
Production de Certains Produits Industriels et Matériaux	8.2
Evolution de la Situation des Entreprises Prioritaires	8.3
<u>Prix</u>	
Indices des Prix	9.1

Tableau 1.1: POPULATION

(en milliers)

	1965	1970	Taux de croissance (pourcentage par an)
Population totale	<u>4.298</u> =====	<u>5.065</u> =====	<u>3,3</u> ===
dans des villes de plus de 25.000 habitants en 1970	<u>604</u>	<u>930</u>	<u>9,0</u>
Abidjan	340	555	10,3
Adzopé	26	43	10,6
Agboville	24	36	8,5
Bouaké	85	120	7,1
Daloa	35	46	5,6
Divo	19	28	8,1
Gagnoa	21	28	5,9
Korhogo	24	32	5,9
Man	30	42	7,0
dans des agglomérations comprenant entre 4.000 et 25.000 habitants en 1970	<u>342</u>	<u>508</u>	<u>8,2</u>
dans les zones rurales	<u>3.352</u>	<u>3.627</u>	<u>1,6</u>

Nota: Les chiffres représentent des estimations en milieu d'année fondées sur les études de l'ORSTOM effectuées entre 1960 et 1967 et sur des comptages effectués par l'Institut d'hygiène lors de sa campagne de vaccination antivaricelleuse de 1961-1963. Aucun recensement n'a encore été effectué, mais le gouvernement prévoit d'en entreprendre un en 1974/75.

Source: Population rurale et urbaine par Département et par Sous-Préfecture, février 1970; Ministère du Plan.

Tableau 2.1 : PIB ET PNB, 1961 ET 1965-1972

(en prix courants; en milliards de francs CFA, sauf indication contraire)

	1961	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 ^{/1}
Produit intérieur brut	159,3	236,8	257,3	274,4	325,1	364,0	414,0	445,1	480,0
Moins paiements nets de facteurs:									
- intérêts et dividendes	-2,8	-4,4	-6,2	-7,0	-7,8	-7,3	-5,7	-10,4	-10,7
- transferts nets des revenus des ménages ^{/2}	-4,0	-7,5	-8,7	-8,9	-9,2	-9,3	-11,8	-13,0	-16,8
Produit national brut	152,5	224,9	242,4	258,5	308,1	347,4	396,5	421,7	452,5
Nombre d'habitants (estimation) en millions	3,7	4,3	4,4	4,6	4,8	4,9	5,1	5,2	5,4
PIB par tête (milliers FCFA)	43,0	55,1	58,5	59,7	67,7	74,2	81,2	85,6	88,9
PNB par tête (milliers FCFA)	41,2	52,3	55,1	56,2	64,2	70,9	77,7	81,1	83,8
PIB par tête (US\$)	174	223	237	242	274	290	292	315	347
PNB par tête (US\$)	167	212	223	228	260	277	280	298	327
Indice des prix à la consommation ^{/3}									
- famille africaine	112,7	117,0	121,9	124,6	131,4	137,1	148,9	147,7	148,2
- famille européenne		118,0	120,8	122,2	126,7	129,7	136,2	141,8	147,0

^{/1} Estimations provisoires de la mission

^{/2} Source : Estimations de la mission en 1961 et 1972, Pour 1965-1971, voir tableau 3.1

^{/3} Source : Voir tableau 9.1.

Source: Ministère du Plan, les Comptes de la Nation.

Tableau 2.2 - PIB - ORIGINE ET EMPLOI

(en prix courants; en milliards de francs CFA et en pourcentage du PIB)

	1965	%	1966	%	1967	%	1968	%	1969	%	1970	%	1971	%	1972 ^{/1}	%
<u>Secteur primaire</u>	<u>84,9</u>	<u>35,8</u>	<u>88,4</u>	<u>34,3</u>	<u>87,7</u>	<u>32,0</u>	<u>101,1</u>	<u>31,1</u>	<u>108,2</u>	<u>29,9</u>	<u>112,6</u>	<u>27,2</u>	<u>119,6</u>	<u>26,8</u>	<u>129,4</u>	<u>27,0</u>
Cultures vivrières et élevage	42,3	17,9	41,7	16,2	43,7	15,9	44,8	13,8	46,1	12,8	46,5	11,2	49,1	11,0	50,9	10,6
Cult. ind. et d'exportation	30,0	12,6	34,1	13,3	28,6	10,4	38,5	11,8	38,5	10,6	46,9	11,3	49,0	11,0	54,1	11,2
Forêts	10,7	4,5	10,7	4,2	13,4	4,9	15,9	4,9	21,4	5,9	16,8	4,1	18,9	4,2	21,6	4,5
Pêches	1,9	0,8	1,9	0,6	2,0	0,8	1,9	0,6	2,2	0,6	2,4	0,6	2,6	0,6	2,8	0,6
<u>Secteur industriel</u>	<u>27,8</u>	<u>11,7</u>	<u>35,5</u>	<u>13,8</u>	<u>38,4</u>	<u>14,0</u>	<u>45,9</u>	<u>14,1</u>	<u>51,1</u>	<u>14,5</u>	<u>61,1</u>	<u>14,8</u>	<u>71,0</u>	<u>15,9</u>	<u>81,2</u>	<u>17,6</u>
Mines	1,7	0,7	1,5	0,6	1,1	0,4	1,0	0,3	1,1	0,3	0,9	0,2	1,3	0,3	1,3	0,3
Industrie	24,0	10,1	31,5	12,2	34,5	12,6	41,5	12,8	45,9	13,0	55,6	13,5	54,2	12,1	66,7	13,9
Artisanat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10,7	2,4	11,2	2,3
Energie	2,1	0,9	2,5	1,0	2,8	1,0	3,4	1,0	4,1	1,2	4,6	1,1	4,8	1,1	5,3	1,1
<u>Construction</u>	<u>12,8</u>	<u>5,4</u>	<u>13,9</u>	<u>5,4</u>	<u>14,4</u>	<u>5,2</u>	<u>16,8</u>	<u>5,2</u>	<u>17,7</u>	<u>4,9</u>	<u>27,9</u>	<u>6,7</u>	<u>33,9</u>	<u>7,8</u>	<u>35,2</u>	<u>7,3</u>
<u>Transports</u>	<u>21,0</u>	<u>8,9</u>	<u>22,1</u>	<u>8,6</u>	<u>23,9</u>	<u>8,7</u>	<u>26,5</u>	<u>8,2</u>	<u>30,8</u>	<u>8,5</u>	<u>31,9</u>	<u>7,7</u>	<u>38,0</u>	<u>8,5</u>	<u>40,8</u>	<u>8,5</u>
<u>Services</u>	<u>46,8</u>	<u>19,8</u>	<u>55,3</u>	<u>21,5</u>	<u>63,1</u>	<u>23,0</u>	<u>83,7</u>	<u>25,7</u>	<u>99,5</u>	<u>26,6</u>	<u>112,3</u>	<u>27,2</u>	<u>108,8</u>	<u>24,4</u>	<u>110,6</u>	<u>23,0</u>
<u>Administration</u>	<u>22,8</u>	<u>9,6</u>	<u>24,6</u>	<u>9,6</u>	<u>27,1</u>	<u>9,9</u>	<u>29,0</u>	<u>8,9</u>	<u>33,2</u>	<u>9,1</u>	<u>40,4</u>	<u>9,7</u>	<u>44,5</u>	<u>10,0</u>	<u>47,0</u>	<u>9,8</u>
<u>Droits et taxes sur importation</u>	<u>20,7</u>	<u>8,8</u>	<u>17,5</u>	<u>6,8</u>	<u>19,8</u>	<u>7,2</u>	<u>22,1</u>	<u>6,8</u>	<u>23,5</u>	<u>6,5</u>	<u>27,8</u>	<u>6,7</u>	<u>29,3</u>	<u>6,6</u>	<u>32,5</u>	<u>6,8</u>
<u>PIB-Origine-emploi</u>	<u>236,8</u>	<u>100,0</u>	<u>257,3</u>	<u>100,0</u>	<u>274,4</u>	<u>100,0</u>	<u>325,1</u>	<u>100,0</u>	<u>364,0</u>	<u>100,0</u>	<u>414,0</u>	<u>100,0</u>	<u>445,1</u>	<u>100,0</u>	<u>480,0</u>	<u>100,0</u>
Impôts indirects (nets)	(38,3)	(16,2)	(42,2)	(16,5)	(46,6)	(17,0)	(56,7)	(17,5)	(71,2)	(20,2)	(86,1)	(20,8)	(80,7)	(18,1)	(87,0)	(18,1)
Consomm. privée (non commerc.)	153,7	65,0	163,0	63,4	178,7	65,1	200,9	61,7	210,4	57,8	236,2	57,0	261,5	58,8	283,0	59,0
Consommation publ.	32,4	13,7	35,7	13,9	38,8	14,1	42,8	13,2	53,4	14,7	63,5	15,3	74,6	16,8	85,3	17,8
<u>Formation brute de capital fixe</u>	<u>43,6</u>	<u>18,4</u>	<u>44,6</u>	<u>17,3</u>	<u>45,9</u>	<u>16,7</u>	<u>54,0</u>	<u>16,6</u>	<u>61,8</u>	<u>17,0</u>	<u>83,8</u>	<u>20,3</u>	<u>92,4</u>	<u>20,8</u>	<u>93,4</u>	<u>19,5</u>
Stocks	1,3	0,6	5,5	2,1	1,6	0,6	1,5	0,5	7,8	2,1	7,4	1,8	3,6	0,8	3,3	0,7
<u>Exportations</u>	<u>73,5</u>	<u>31,0</u>	<u>81,6</u>	<u>31,7</u>	<u>87,2</u>	<u>31,8</u>	<u>115,3</u>	<u>35,5</u>	<u>133,6</u>	<u>36,7</u>	<u>149,6</u>	<u>36,2</u>	<u>151,5</u>	<u>33,3</u>	<u>161,0</u>	<u>33,5</u>
<u>Moins import.</u>	<u>-67,7</u>	<u>-28,6</u>	<u>-73,1</u>	<u>-28,4</u>	<u>-77,7</u>	<u>-28,3</u>	<u>-89,4</u>	<u>-27,5</u>	<u>-103,0</u>	<u>-28,3</u>	<u>-126,6</u>	<u>-30,6</u>	<u>-138,5</u>	<u>30,5</u>	<u>-146,0</u>	<u>30,4</u>

/1 Estimations provisoires de la mission

Source: Ministère du Plan: Les Comptes de la Nation.

Tableau 3.1 - BALANCE DES PAIEMENTS
(milliards de francs CFA)

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972 ^{/3}
<u>Biens et services</u>	<u>-1,8</u>	<u>-2,7</u>	<u>-5,5</u>	<u>9,0</u>	<u>9,4</u>	<u>-6,1</u>	<u>-17,0</u>	<u>-12,6</u>
Exportations (f.o.b.)	70,5	80,2	83,3	110,0	123,9	138,0	137,3	149,5
Importations (c.a.f.)	-62,9	68,6	-73,5	-84,3	-95,2	-120,2	-122,0	-126,6
Excédent de la balance commerciale	7,6	11,6	9,8	25,7	28,7	17,8	15,3	22,9
Transports (entrées)	12,1	13,1	14,2	15,8	19,3	24,9	27,3	25,2
Transports (sorties)	-7,3	-7,8	-8,3	-8,2	-9,4	-12,6	-14,1	-13,6
Voyages (net)	-4,7	-5,9	-5,9	-6,5	-6,6	-8,3	-8,5	-9,3
Revenu des investissements (entrées)	-	0,5	0,3	0,1	0,9	2,4	2,1	2,0
Revenu des investissements (sorties) ^{/1}	-6,5	-8,9	-9,2	-9,6	-10,9	-12,7	-16,7	-16,2
(dont: intérêt de la dette publique) ^{/2}	(n.d.)	(n.d.)	(-2,5)	(-2,9)	(-3,2)	(-4,2)	(-4,2)	(-4,9)
Services divers	-2,9	-5,3	-6,4	-8,3	-12,6	-17,6	-22,4	-23,6
<u>Transferts et mouvements de capitaux</u>	<u>4,4</u>	<u>-0,1</u>	<u>-2,1</u>	<u>1,3</u>	<u>3,1</u>	<u>16,8</u>	<u>14,2</u>	<u>-4,1</u>
Transferts privés (entrées)	1,5	1,8	1,5	1,7	2,0	1,7	2,0	2,3
Transferts privés (sorties)	-9,0	-10,3	-10,4	-10,9	-11,3	-13,5	-15,0	-19,1
Transferts privés nets	-7,5	-8,7	-8,9	-9,2	-9,3	-11,8	-13,0	-16,8
Transferts publics (entrées)	6,7	7,6	6,9	7,9	9,9	13,3	12,6	15,5
Transferts publics (sorties)	-1,3	-2,8	-3,3	-4,1	-4,6	-4,8	-4,7	-7,0
Transferts publics nets	5,4	4,8	3,6	3,8	5,3	8,5	7,9	8,5
Investissements privés directs (net) ^{/1}	4,7	-0,4	1,6	3,0	3,0	8,1	4,0	3,9
Autres capitaux privés à long terme (net)	-0,3	0,8	1,4	1,0	-1,2	1,9	0,4	} -2,0
Capitaux privés à court terme (net)	-1,3	2,7	0,1	-2,1	-1,5	-0,7	-0,8	
Total des capitaux privés (net)	3,1	3,1	3,1	1,9	0,3	9,3	3,6	1,9
Prêts publics (versés)	6,1	6,2	4,5	10,8	12,1	16,5	21,4	10,2
Prêts publics (amortissements)	-3,0	-3,6	-3,6	-4,9	-4,4	-4,6	-5,7	-9,3
Autres capitaux publics (net)	0,3	-1,9	-0,8	-1,1	-0,9	-1,2	-5,7	1,4
Total des capitaux publics (net)	3,4	0,7	0,1	4,8	6,8	10,7	15,7	2,3
<u>Mouvements monétaires (net)</u>	<u>-2,9</u>	<u>-3,1</u>	<u>6,3</u>	<u>-8,7</u>	<u>-9,5</u>	<u>-8,5</u>	<u>5,3</u>	<u>19,9</u>
<u>Erreurs et omissions (net)</u>	<u>0,4</u>	<u>6,0</u>	<u>1,4</u>	<u>-1,5</u>	<u>-2,9</u>	<u>-2,0</u>	<u>-2,5</u>	<u>-3,2</u>

^{/1} Comprend les bénéfices non distribués réinvestis en Côte d'Ivoire comme suit:
1965 - n.d.; 1966 - 1,1; 1967 - 1,4; 1968 - 2; 1969 - 3; 1970 - 2,9.

^{/2} Source : BIRD - Division des données socio-économiques, 28 décembre 1971.

^{/3} Provisoire.

Source: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Tableau 3.2 - COMPOSITION DES EXPORTATIONS
(milliards de francs CFA)

Position nomenclature douanière	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
09.01.33 Café (grains)	25,9	30,2	25,4	35,9	30,2	43,2	42,2	36,9
21.02.00 Café en poudre	0,3	0,5	0,6	0,9	1,3	1,9	1,8	1,2
18.01.11-13 Cacao	10,9	13,1	13,9	19,4	26,4	26,1	21,7	22,5
divers 18 Produits à base de cacao	1,0	1,6	2,5	4,3	5,7	6,6	5,6	5,6
44 Bois	18,5	18,6	21,8	25,8	35,1	29,3	31,0	37,9
08.01.12 Bananes	2,8	2,8	3,0	3,1	3,0	3,2	3,0	3,5
08.01.31 + 08.06.19 + 20.07.14 Ananas et produits à base d'ananas	1,5	2,0	2,4	2,6	2,7	3,8	4,5	6,0
12.07.73 Noix de cola	1,0	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
12.01.32 Palmistes	0,5	0,3	0,3	0,4	0,4	1,1	2,6	2,9
55+12.01.41 Coton et produits à base de coton	0,3	0,6	1,5	2,5	3,0	3,3	3,5	5,4
40.01.08 Caoutchouc	0,3	0,6	0,6	0,6	0,9	1,2	1,1	1,0
26.01.03 Manganèse	0,8	0,8	0,5	0,4	0,2	0,3	-	-
71.02.01 02 Diamants	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,6	0,6
27 Produits de raffinage	-	-	0,9	1,6	1,5	0,8	0,6	2,9
Produits divers	<u>4,0</u>	<u>4,1</u>	<u>5,4</u>	<u>6,0</u>	<u>6,3</u>	<u>8,0</u>	<u>7,4</u>	<u>12,0</u>
Total des exportations	<u>68,4</u>	<u>76,7</u>	<u>80,3</u>	<u>104,9</u>	<u>118,2</u>	<u>130,2</u>	<u>126,6</u>	<u>139,5</u>

Source: Statistique du commerce extérieur de la Côte d'Ivoire;
Bulletin mensuel de statistique.

Tableau 3.3 - COMPOSITION DES IMPORTATIONS

(milliards de francs CFA)

Position nomen- clature douanière	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
01-05 <u>Animaux et produits du règne animal</u>	<u>1,4</u>	<u>1,7</u>	<u>1,8</u>	<u>2,2</u>	<u>2,6</u>	<u>3,5</u>	<u>4,5</u>	<u>5,1</u>
04 dont: produits à base de lait	1,1	1,2	1,4	1,6	1,8	2,4	2,9	2,7
06-14 <u>Produits du règne végétal</u>	<u>4,3</u>	<u>6,3</u>	<u>3,1</u>	<u>4,3</u>	<u>4,4</u>	<u>5,7</u>	<u>4,4</u>	<u>5,6</u>
10 dont: céréales	3,5	5,4	2,2	3,3	3,2	3,7	3,0	4,0
16-24 <u>Produits des industries alimentaires</u>	<u>4,6</u>	<u>4,6</u>	<u>4,5</u>	<u>5,5</u>	<u>5,4</u>	<u>7,4</u>	<u>9,2</u>	<u>9,5</u>
17 dont: sucre	1,4	1,3	1,3	1,6	1,7	2,4	2,8	3,5
22 boissons	1,6	1,6	1,6	1,9	1,7	2,1	2,5	2,4
25-27 <u>Produits minéraux</u>	<u>4,6</u>	<u>4,8</u>	<u>4,9</u>	<u>7,4</u>	<u>6,1</u>	<u>7,1</u>	<u>7,7</u>	<u>10,1</u>
25.23.01-02 dont: ciment	1,1	1,1	1,0	1,1	1,2	1,3	1,6	2,0
27 produits pétroliers	3,3	3,4	3,6	5,9	4,5	5,1	5,3	7,3
28-38 <u>Produits chimiques</u>	<u>3,6</u>	<u>4,4</u>	<u>4,8</u>	<u>5,3</u>	<u>5,9</u>	<u>7,5</u>	<u>8,7</u>	<u>8,5</u>
30 dont: produits pharmaceutiques	1,0	1,3	1,6	1,5	1,8	2,0	2,5	2,4
31 engrais	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,7	0,8	0,8
39-40 <u>Produits en caoutchouc et matières plastiques</u>	<u>2,1</u>	<u>2,1</u>	<u>2,4</u>	<u>2,9</u>	<u>3,1</u>	<u>4,2</u>	<u>4,3</u>	<u>4,7</u>
47-49 <u>Papier et ouvrages en papier</u>	<u>1,6</u>	<u>2,2</u>	<u>2,5</u>	<u>2,6</u>	<u>2,8</u>	<u>3,8</u>	<u>3,7</u>	<u>4,2</u>
50-63 <u>Textiles</u>	<u>9,7</u>	<u>10,4</u>	<u>10,8</u>	<u>11,9</u>	<u>11,3</u>	<u>12,7</u>	<u>12,2</u>	<u>12,4</u>
55 dont: textiles de coton	5,5	4,6	5,6	6,2	5,4	6,8	5,8	5,0
73-83 <u>Métaux et ouvrages en métaux</u>	<u>5,7</u>	<u>6,0</u>	<u>6,9</u>	<u>7,7</u>	<u>9,0</u>	<u>13,0</u>	<u>12,0</u>	<u>11,3</u>
73 dont: produits sidérurgiques	4,2	4,1	4,6	5,1	6,1	9,2	7,7	7,0
84-85 <u>Appareils électriques</u>	<u>8,2</u>	<u>8,6</u>	<u>8,7</u>	<u>11,7</u>	<u>16,0</u>	<u>17,6</u>	<u>19,6</u>	<u>21,9</u>
84 dont: machines électriques	5,2	5,9	5,5	7,2	10,8	12,2	12,6	14,0
85 produits électrotechniques	3,0	2,7	3,2	4,5	5,2	5,5	7,0	7,9
86-89 <u>Matériel de transport</u>	<u>3,2</u>	<u>8,9</u>	<u>9,4</u>	<u>10,7</u>	<u>12,7</u>	<u>17,7</u>	<u>16,8</u>	<u>14,8</u>
87.01 dont: tracteurs	1,3	2,1	1,9	2,4	3,3	4,0	2,7	4,1
87.02.21-22 automobiles	2,0	2,0	2,1	2,3	2,8	3,5	4,2	3,7
87.02.32-34 camions	1,9	1,8	1,8	1,9	2,5	2,7	3,2	2,8
<u>Produits divers</u>	<u>4,3</u>	<u>3,6</u>	<u>5,1</u>	<u>5,7</u>	<u>6,9</u>	<u>7,5</u>	<u>7,5</u>	<u>6,2</u>
TOTAL DES IMPORTATIONS =====	58,3 =====	63,6 =====	65,1 =====	77,6 =====	86,3 =====	107,7 =====	110,8 =====	114,3 =====

Source: Statistiques du Commerce Extérieur de la Côte d'Ivoire
Direction de la Statistique

**Tableau 3.4 - VOLUME, VALEUR ET PRIX MOYEN
DE DIVERS PRODUITS D'EXPORTATION**
(Volume en milliers de tonnes métriques)
(Valeur en milliards de francs CFA)
(Prix en francs CFA le kg)

		1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Café:	volume	185,7	181,5	149,0	214,4	178,3	195,3	184,8	182,9
	valeur	25,9	30,2	25,4	35,9	30,2	43,2	42,2	36,8
	prix	139	167	170	167	169	221	228	202
Café en poudre:	volume	0,41	0,36	0,50	0,73	0,97	1,40	1,33	1,47
	valeur	0,34	0,47	0,64	0,95	1,31	1,88	1,79	1,25
	prix	829	1.306	1.280	1.301	1.351	1.342	1.343	850
Cacao:	volume	126,4	124,3	107,2	121,5	118,9	140,1	144,9	159,4
	valeur	10,9	13,1	13,9	19,4	26,4	26,1	21,7	22,6
	prix	88	106	132	185	222	186	150	142
Beurre de cacao:	volume	4,98	6,90	7,12	7,77	7,88	7,54	8,94	10,67
	valeur	0,98	1,63	2,08	2,79	3,82	2,01	2,65	3,32
	prix	197	236	292	359	485	386	293	312
Bois:	volume	1.566	1.568	1.840	2.176	2.697	2.098	2.259	2.566
	valeur	18,5	18,6	21,8	25,8	35,1	29,3	31,0	37,9
	prix	11,8	11,9	11,8	11,9	13,0	14,0	13,7	14,8
Bananes:	volume	128,3	131,7	142,6	147,3	147,3	140,5	137,1	160,0
	valeur	2,80	2,77	3,05	3,13	3,01	3,21	2,97	3,46
	prix	22	21	21	21	20	23	22	22
Coton graine:	volume	1,69	3,94	8,58	11,27	11,67	11,68	12,85	14,66
	valeur	0,15	0,34	0,89	1,45	1,57	1,62	1,72	2,64
	prix	89	86	104	129	135	139	134	180
Caoutchouc:	volume	2,76	5,54	5,81	6,98	7,13	10,87	11,83	12,69
	valeur	0,32	0,65	0,55	0,63	0,90	1,19	1,12	0,98
	prix	115	117	95	90	126	109	95	77
Ananas (frais):	volume	4,59	6,84	9,99	13,74	13,29	17,43	19,72	38,02
	valeur	0,21	0,33	0,44	0,61	0,60	0,78	0,91	1,93
	prix	46	48	44	44	45	45	46	51
Ananas (conserves):	volume	12,88	19,08	24,16	23,14	21,92	27,28	36,34	44,88
	valeur	0,91	1,29	1,63	1,61	1,67	2,38	2,99	3,53
	prix	71	68	67	70	76	87	83	79
Ananas (jus):	volume	7,82	7,88	8,33	8,74	9,82	12,46	13,32	13,05
	valeur	0,37	0,37	0,38	0,39	0,45	0,65	0,64	0,58
	prix	47	47	46	45	46	52	48	45
Huile de palme: ^{/1}	volume						12,44	28,02	46,64
	valeur						0,79	1,91	2,13
	prix						64	68	46

/1 Les exportations d'huile de palme étaient négligeables jusqu'en 1969.

Source: Statistiques du Commerce Extérieur de la Côte d'Ivoire.

Tableau 3.5 EXPORTATIONS PAR DESTINATION ET IMPORTATIONS PAR ORIGINE

	(en milliards de francs CFA)				(en pourcentage du total)			
	1960	1965	1970	1971	1960	1965	1970	1971
<u>EXPORTATIONS TOTALES</u>	<u>38,8</u>	<u>68,4</u>	<u>130,2</u>	<u>126,6</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
France	19,6	25,8	42,5	42,2	50,5	37,7	32,6	33,3
Autres zones franc	4,3	6,3	9,1	8,9	11,1	9,2	7,0	7,0
CEE (sauf la France)	5,9	16,0	38,2	34,8	15,2	23,4	29,3	27,5
Amérique du Nord	5,6	10,7	24,3	21,5	14,4	15,6	18,7	17,0
Pays socialistes	0,7	1,5	1,0	5,3	1,8	2,2	0,8	4,2
Autres pays	2,7	8,1	15,1	13,9	7,0	11,8	11,6	11,0
<u>Exportations de café</u>	<u>18,6</u>	<u>25,9</u>	<u>43,2</u>	<u>42,2</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
France	10,2	11,3	18,6	18,8	54,8	43,6	43,0	44,5
Etats-Unis	3,3	7,0	17,5	15,6	17,7	27,0	40,5	37,0
Algérie	3,1	1,2	0,3	0,3	16,7	4,6	0,7	0,7
Japon	-	0,3	1,6	1,5	-	1,2	3,7	3,5
Autres pays	2,0	6,1	5,2	6,0	10,7	23,6	12,0	14,3
<u>Exportations de cacao</u>	<u>8,7</u>	<u>10,9</u>	<u>26,1</u>	<u>21,7</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
France	3,5	2,7	5,3	3,7	40,2	24,8	19,8	17,0
Autres CEE	2,3	4,8	16,2	12,5	26,4	44,0	60,7	57,6
Etats-Unis	1,9	2,3	4,5	3,4	21,8	21,1	16,9	15,7
Autres pays	1,0	1,1	0,7	2,1	11,5	10,1	2,6	9,7
<u>Exportations de bois</u>	<u>6,3</u>	<u>18,6</u>	<u>29,3</u>	<u>31,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
France	3,0	5,8	5,6	7,1	47,6	31,2	19,1	22,9
Autres CEE	2,2	7,3	13,8	13,9	34,9	39,2	47,1	44,9
Grande Bretagne	0,2	2,0	2,8	2,3	3,2	10,8	9,6	7,4
Espagne	-	0,7	2,4	2,8	-	3,8	8,2	9,0
Autres pays	0,9	2,8	4,7	4,9	14,3	15,1	16,0	15,8
<u>IMPORTATIONS TOTALES</u>	<u>32,4</u>	<u>58,3</u>	<u>107,7</u>	<u>110,8</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
France	20,9	35,9	49,8	51,8	64,5	61,6	46,2	46,6
Autres zones franc	2,0	4,8	10,4	7,6	6,2	8,2	9,7	6,9
CEE (sauf la France)	3,2	7,8	24,2	22,5	9,9	13,4	22,5	20,3
Amérique du Nord	1,1	3,2	8,8	8,6	3,4	5,5	8,2	7,8
Pays socialistes	-	0,6	1,6	1,3	-	1,0	1,5	1,2
Autres pays	5,2	6,0	12,9	19,0	16,0	10,3	12,0	17,2

Source: Statistiques du Commerce Extérieur de la Côte d'Ivoire; Bulletin Mensuel de Statistique.

Tableau 4.1 - ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE AU 31 DECMBRE 1972

Dettes remboursable en devises

(milliers de dollars E.U.)

Pays crédateur Type de créancier	Montants décaissés	Montants non décaissés	Total
France	22,500	27,046	49,546
Allemagne (Rép. Féd.)	5,730	-	5,730
Israël	5,467	-	5,467
Italie	38,650	3,923	42,573
Liban	284	7,187	7,471
Pay-Bas	3,038	-	3,038
Norvège	9,725	3,332	13,057
Royaume-Uni	139	-	139
Etats-Unis	370	13,169	13,539
Divers	85,903	54,657	140,560
Allemagne (Rép. Féd.)	9,787	1,384	11,171
Royaume-Uni	1,853	-	1,853
Etats-Unis	16,384	42,266	58,650
Prêteurs Multiples	24,857	-	24,857
Banque Privées	52,881	43,650	96,531
France	18,898	-	18,898
Obligations émises en souscription publique	18,898	-	18,898
Italie	30,384	17,713	48,097
Norvège	1,717	1,293	3,010
Autres institutions financières privées	32,101	19,006	51,107
Banque Africaine de Développement	714	2,931	3,645
CEE	576	2,411	2,987
Fonds européen de développement	6,527	-	6,527
Banque européenne d'investissement	12,491	16,000	28,491
BIRD	17,678	68,503	86,181
Org. internationale café	-	5,870	5,870
Prêts accordés par des organisations internationales	37,986	95,715	133,701
Canada	3,295	5,540	8,835
Danemark	2,144	5	2,149
France	102,463	19,202	121,665
Allemagne (Rép. Féd.)	21,400	9,113	30,513
Israël	199	2,674	2,873
Italie	3,436	-	3,436
Liban	800	-	800
Etats-Unis	40,887	47,800	88,687
Prêts accordés par des gouvernements	174,624	84,334	258,958
Total de la dette publique extérieure	402,393	297,362	699,755

Note: Dette à échéance supérieure à une année.

Tableau 4.2 - ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE
AU 31 DECEMBRE 1972

Tableau 4.2 - page 1

Dettes remboursables en devises

(en milliers de dollars EU)

TOTAL

Encours de la dette
début de la période

Année	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décaisse- ments (4)	Amortis- sment (5)	Paiements intérêts (6)	Total (7)	Annulations aménagements (8)
1968	165,330	253,586	132,308	50,927	25,317	6,779	32,096	-1,035
1969	193,586	359,542	66,056	48,855	21,339	8,384	29,723	-15,327
1970	206,785	388,932	68,935	76,438	27,127	11,545	38,672	-6,105
1971	255,063	424,635	116,337	107,502	29,391	16,042	45,433	27,835
1972	354,271	539,416	196,729	86,202	38,364	19,249	57,633	-6
1973	402,393	699,755	-	97,832	50,731	21,489	72,219	29,941
1974	473,570	678,965	-	79,408	54,868	23,389	78,257	-
1975	498,111	624,098	-	64,279	56,983	24,358	81,341	1
1976	505,395	567,103	-	36,318	59,563	24,708	84,271	1
1977	482,107	507,498	-	12,723	59,942	23,126	83,070	-
1978	434,889	447,557	-	6,588	57,406	20,613	78,019	-
1979	384,070	390,151	-	3,616	50,866	17,841	68,708	-
1980	336,820	339,284	-	1,961	47,194	15,319	62,513	-
1981	291,587	292,090	-	366	42,654	13,485	56,139	-
1982	249,276	249,413	-	118	36,679	11,881	48,560	-
1983	212,717	212,735	-	17	30,078	10,043	40,121	-
1984	182,657	182,657	-	-	27,229	8,522	35,751	-
1985	155,428	155,428	-	-	26,019	7,078	33,097	-
1986	129,408	129,408	-	-	22,502	5,757	28,260	-
1987	106,906	106,906	-	-	20,270	4,587	24,858	-
1988	86,636	86,636	-	-	16,851	3,563	20,414	-
1989	69,785	69,785	-	-	11,222	2,795	14,017	-
1990	58,563	58,563	-	-	10,384	2,255	12,639	-
1991	48,177	48,177	-	-	8,400	1,802	10,202	-
1992	39,776	39,776	-	-	8,082	1,399	9,481	-

Dette remboursable en devises

(milliers de dollars EU)

FOURNISSEURS

Encours de la dette
début de période

Transactions effectuées pendant la période

Année	Partie versée seulement (1)	Y compris partie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décaisse- ments (4)	Amortis- sement (5)	Paiements intérêts (6)	Total (7)	Annulations, aménagements (8)
1968	49,829	69,728	52,405	14,848	16,744	2,625	19,369	-112
1969	47,937	105,277	6,792	15,226	10,525	2,684	13,209	-2,832
1970	50,322	98,712	12,812	20,601	12,645	3,432	16,077	-68
1971	58,280	98,811	23,898	29,671	11,669	4,374	16,043	6,447
1972	80,749	117,487	40,456	22,537	17,386	5,244	22,630	3
1973	85,903	140,560	-	25,804	19,069	5,264	24,333	5,700
1974	95,700	127,191	-	12,995	18,693	6,051	24,744	-
1975	90,002	108,498	-	10,719	17,160	5,850	23,010	-
1976	83,560	91,337	-	5,516	15,496	5,638	21,134	-
1977	73,580	75,841	-	2,260	13,142	5,014	18,157	-
1978	62,698	62,699	-	-	12,969	4,173	17,142	-
1979	49,729	49,730	-	-	11,125	3,261	14,386	-
1980	38,604	38,605	-	-	10,235	2,488	12,723	-
1981	28,369	28,371	-	-	8,391	1,798	10,188	-
1982	19,979	19,980	-	-	4,912	1,222	6,134	-
1983	15,068	15,068	-	-	2,511	939	3,450	-
1984	12,557	12,557	-	-	2,511	775	3,287	-
1985	10,045	10,045	-	-	2,511	612	3,123	-
1986	7,534	7,534	-	-	2,511	449	2,960	-
1987	5,023	5,023	-	-	2,511	286	2,797	-
1988	2,511	2,511	-	-	2,511	122	2,634	-

Dette remboursable en devises

(milliers de dollars E.U.)

Tableau 4.2 - page 3

BANQUES PRIVEES

Année	Encours de la dette début de la période		Transactions effectuées pendant la période					
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Engage- ments (3)	Décaisse- ments (4)	Amortis- sement (5)	Paie- ments intérêts (6)	Total (7)	Annulations aménagement (8)
1968	1,300	1,300	18,000	11,800	-	88	88	-
1969	13,100	19,300	6,556	6,546	-	1,333	1,333	464
1970	19,720	26,320	-	2,752	2,021	1,925	3,946	-1
1971	20,450	24,298	24,500	24,177	4,934	3,261	8,195	1,541
1972	40,884	45,405	56,149	17,021	5,024	3,404	8,428	1
1973	52,881	96,531	-	13,434	9,497	4,028	13,526	2,256
1974	58,796	89,290	-	12,621	10,906	3,674	14,580	-
1975	60,511	78,384	-	8,373	13,528	3,591	17,119	-
1976	55,356	64,856	-	3,500	15,862	3,368	19,230	-
1977	42,994	48,994	-	3,000	15,489	2,583	18,072	-
1978	30,505	33,505	-	3,000	13,769	1,756	15,525	-
1979	19,736	19,736	-	-	8,558	1,008	9,566	-
1980	11,178	11,178	-	-	5,814	444	6,258	-
1981	5,364	5,364	-	-	3,315	74	3,389	-
1982	2,049	2,049	-	-	1,368	9	1,377	-
1983	681	681	-	-	681	4	685	-

Dette remboursable en devises

(milliers de dollars EU)

OBLIGATIONS EMISES EN SOUSCRIPTION PUBLIQUE
FRANCE

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					Total (7)	Annulations aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris partie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décais- sements (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)			
1968	18,237	18,237	6,686	6,686	1,549	795	2,344	-51	
1969	23,323	23,323	-	-	2,231	970	3,201	-2,601	
1970	18,491	18,491	5,400	5,253	2,217	900	3,117	-1,166	
1971	20,508	20,508	-	-	1,484	1,227	2,711	2,276	
1972	21,300	21,300	-	-	2,393	1,307	3,700	-9	
1973	18,898	18,898	-	-	2,958	1,350	4,308	2,073	
1974	18,014	18,014	-	-	3,059	1,200	4,258	-	
1975	14,955	14,955	-	-	1,432	1,033	2,464	-	
1976	13,523	13,523	-	-	1,517	946	2,463	-	
1977	12,006	12,006	-	-	1,610	854	2,463	-	
1978	10,396	10,396	-	-	1,707	755	2,462	-	
1979	8,690	8,690	-	-	1,242	651	1,893	-	
1980	7,447	7,447	-	-	1,087	569	1,655	-	
1981	6,361	6,361	-	-	1,161	492	1,653	-	
1982	5,200	5,200	-	-	1,240	411	1,650	-	
1983	3,960	3,960	-	-	1,074	323	1,398	-	
1984	2,885	2,885	-	-	523	245	768	-	
1985	2,363	2,363	-	-	566	201	766	-	
1986	1,797	1,797	-	-	614	153	766	-	
1987	1,183	1,183	-	-	1,183	101	1,284	-	

Dette remboursable en devises

(milliers de dollars EU)

OBLIGATIONS EMISES EN SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période				Total (7)	Annulations, aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Engage- ments (3)	Décaisse- ments (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)		
1968	18,237	18,237	6,686	6,686	1,549	795	2,344	=51
1969	23,323	23,323	-	-	2,231	970	3,201	=2,601
1970	18,491	18,491	5,400	5,253	2,217	900	3,117	=1,166
1971	20,508	20,508	-	-	1,484	1,227	2,711	2,276
1972	21,300	21,300	-	-	2,393	1,307	3,700	=9
1973	18,898	18,898	-	-	2,958	1,350	4,308	2,073
1974	18,014	18,014	-	-	3,059	1,200	4,258	-
1975	14,955	14,955	-	-	1,432	1,033	2,464	-
1976	13,523	13,523	-	-	1,517	946	2,463	-
1977	12,006	12,006	-	-	1,610	854	2,463	-
1978	10,396	10,396	-	-	1,707	755	2,462	-
1979	8,690	8,690	-	-	1,242	651	1,893	-
1980	7,447	7,447	-	-	1,087	569	1,655	-
1981	6,361	6,361	-	-	1,161	492	1,653	-
1982	5,200	5,200	-	-	1,240	411	1,650	-
1983	3,960	3,960	-	-	1,074	323	1,398	-
1984	2,885	2,885	-	-	523	245	768	-
1985	2,363	2,363	-	-	566	201	766	-
1986	1,797	1,797	-	-	614	153	766	-
1987	1,183	1,183	-	-	1,183	101	1,284	-

Dette remboursable en devises

(milliers de dollars EU)

AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES PRIVEES

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					Total (7)	Annulations, aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décaisse- ments (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)			
1968	-	-	10,880	-	-	-	-	-	-
1969	-	10,880	5,781	3,970	-	82	82	-	-
1970	3,970	16,661	7,650	4,384	-	477	477	-	-
1971	8,354	24,311	17,995	16,143	1,101	1,045	2,146	2,844	-
1972	24,960	44,049	9,673	9,757	2,614	1,354	3,968	-1	-
1973	32,101	51,107	-	8,756	3,681	1,538	5,219	-1,526	-
1974	36,016	45,899	-	5,150	4,723	1,891	6,613	-	-
1975	36,443	41,177	-	3,293	4,743	1,969	6,712	-	-
1976	34,994	36,434	-	1,439	4,765	1,927	6,691	-	-
1977	31,668	31,669	-	-	5,507	1,729	7,237	-	-
1978	26,161	26,162	-	-	5,532	1,429	6,960	-	-
1979	20,629	20,630	-	-	5,558	1,126	6,684	-	-
1980	15,071	15,072	-	-	5,585	823	6,408	-	-
1981	9,486	9,487	-	-	4,671	526	5,197	-	-
1982	4,815	4,816	-	-	2,607	271	2,878	-	-
1983	2,207	2,208	-	-	1,489	107	1,596	-	-
1984	720	720	-	-	720	35	755	-	-

Dette remboursable en devises

(en milliers de dollars EU)

PRETS ACCORDES PAR DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					Total (7)	Annulations, aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décais- sements (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)			
1972	-	-	3,648	717	3	24	27	-	
1973	714	3,645	-	844	29	52	81	404	
1974	1,609	4,021	-	1,207	29	114	143	-	
1975	2,787	3,992	-	1,207	29	203	232	1	
1976	3,964	3,964	-	-	255	287	542	-	
1977	3,710	3,710	-	-	255	269	524	-	
1978	3,455	3,455	-	-	255	250	505	-	
1979	3,200	3,200	-	-	255	231	486	-	
1980	2,945	2,945	-	-	255	213	468	-	
1981	2,690	2,690	-	-	255	194	449	-	
1982	2,435	2,435	-	-	255	175	430	-	
1983	2,180	2,180	-	-	255	157	412	-	
1984	1,925	1,925	-	-	255	138	393	-	
1985	1,670	1,670	-	-	255	119	374	-	
1986	1,416	1,416	-	-	255	101	356	-	
1987	1,161	1,161	-	-	255	82	337	-	
1988	906	906	-	-	226	64	290	-	
1989	680	680	-	-	226	47	273	-	
1990	453	453	-	-	226	30	256	-	
1991	227	227	-	-	226	13	239	-	

Dette remboursable en devises

Tableau 4.2 - page 8

(milliers de dollars EU)

PRETS ACCORDES PAR DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
CEE

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					Total (7)	Annulations, aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Engage- ments (3)	Décaisse- ments (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)			
1970	-	-	2,751	-	-	-	-	-	-
1971	-	2,751	-	-	-	-	-	-	236
1972	-	2,987	-	576	-	7	7	-	-
1973	576	2,987	-	993	-	14	14	-	-
1974	1,569	2,987	-	876	137	33	170	-	-
1975	2,308	2,850	-	271	140	45	186	-	-
1976	2,439	2,710	-	271	143	48	191	-	-
1977	2,567	2,567	-	-	146	51	196	-	-
1978	2,421	2,421	-	-	149	48	196	-	-
1979	2,272	2,272	-	-	152	45	196	-	-
1980	2,120	2,120	-	-	155	42	196	-	-
1981	1,966	1,966	-	-	158	39	196	-	-
1982	1,808	1,808	-	-	161	35	196	-	-
1983	1,647	1,647	-	-	164	32	196	-	-
1984	1,482	1,482	-	-	168	29	196	-	-
1985	1,315	1,315	-	-	171	25	196	-	-
1986	1,144	1,144	-	-	174	22	196	-	-
1987	969	969	-	-	178	19	196	-	-
1988	791	791	-	-	181	15	196	-	-
1989	610	610	-	-	185	11	196	-	-
1990	425	425	-	-	425	8	432	-	-

Dette remboursable en devises

(en milliers de dollars EU)

PRETS ACCORDES PAR DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période				Total (7)	Annulations, aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décaisse- ments (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)		
1968	-	-	6,012	-	-	-	-	-
1969	-	6,012	-	-	-	-	-	-
1970	-	6,012	-	6,012	-	-	-	-
1971	6,012	6,012	-	-	-	-	-	515
1972	6,527	6,527	-	-	-	-	-	-
1973	6,527	6,527	-	-	178	217	395	724
1974	7,073	7,073	-	-	364	209	573	-
1975	6,710	6,710	-	-	375	198	573	-
1976	6,335	6,335	-	-	386	187	573	-
1977	5,948	5,948	-	-	398	175	573	-
1978	5,551	5,551	-	-	410	163	573	-
1979	5,141	5,141	-	-	422	151	573	-
1980	4,718	4,718	-	-	435	138	573	-
1981	4,283	4,283	-	-	448	125	573	-
1982	3,835	3,835	-	-	462	112	573	-
1983	3,373	3,373	-	-	476	98	573	-
1984	2,897	2,897	-	-	490	83	573	-
1985	2,407	2,407	-	-	505	68	573	-
1986	1,902	1,902	-	-	520	53	573	-
1987	1,382	1,382	-	-	536	37	573	-
1988	846	846	-	-	846	13	859	-

Dette remboursable en devises

(en milliers de dollars EU)

PRETS ACCORDES PAR DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					Total (7)	Annulations, aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Engage- ments (3)	Décais- sements (4)	Amortisse- ment (5)	Paiements intérêts (6)			
1968	852	852	1,000	-	170	48	218	-	
1969	682	1,682	13,271	1,000	161	33	194	-76	
1970	1,445	14,716	-	2,495	170	90	260	-1	
1971	3,770	14,545	-	3,605	218	223	441	1,233	
1972	7,751	15,560	13,224	4,723	287	491	778	-6	
1973	12,491	28,491	-	6,147	249	925	1,173	1,693	
1974	19,782	29,936	-	5,415	788	1,201	1,989	-	
1975	24,409	29,148	-	3,063	1,733	1,386	3,118	-	
1976	25,740	27,415	-	1,675	2,423	1,402	3,825	-	
1977	24,992	24,992	-	-	2,905	1,334	4,239	-	
1978	22,087	22,087	-	-	2,793	1,176	3,970	-	
1979	19,294	19,294	-	-	2,705	1,027	3,732	-	
1980	16,589	16,589	-	-	2,773	879	3,651	-	
1981	13,816	13,816	-	-	2,846	725	3,571	-	
1982	10,970	10,970	-	-	2,516	566	3,082	-	
1983	8,454	8,454	-	-	2,192	431	2,623	-	
1984	6,262	6,262	-	-	2,281	300	2,581	-	
1985	3,981	3,981	-	-	2,377	163	2,539	-	
1986	1,604	1,604	-	-	1,393	45	1,438	-	
1987	212	212	-	-	212	4	216	-	

Dette remboursable en devises

(milliers de dollars EU)

PRETS ACCORDES PAR DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
BIRD

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					Annulations, aménagements
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Enga- gements (3)	décais- sements (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)	Total (7)	
1968	-	-	5,800	-	-	-	-	-
1969	-	5,800	17,100	1,056	-	7	7	-
1970	1,056	22,900	18,500	3,407	-	314	314	-
1971	4,463	41,400	27,500	6,132	-	665	665	3
1972	10,596	68,903	17,500	7,301	220	1,285	1,505	-2
1973	17,678	86,181	-	10,635	235	1,507	1,742	-
1974	28,078	85,946	-	14,075	245	2,288	2,533	-
1975	41,908	85,701	-	15,980	1,205	3,262	4,467	-
1976	56,683	84,496	-	11,677	1,570	4,187	5,757	-
1977	66,790	82,926	-	6,470	2,385	4,811	7,196	-
1978	70,875	80,541	-	3,588	3,310	4,989	8,299	-
1979	71,153	77,231	-	3,616	3,670	4,998	8,668	-
1980	71,099	73,561	-	1,961	4,050	4,962	9,012	-
1981	69,010	69,511	-	366	4,355	4,775	9,130	-
1982	65,021	65,156	-	118	4,655	4,489	9,144	-
1983	60,484	60,501	-	17	4,985	4,167	9,152	-
1984	55,516	55,516	-	-	5,330	3,816	9,146	-
1985	50,186	50,186	-	-	5,085	3,441	8,526	-
1986	45,101	45,101	-	-	4,795	3,104	7,899	-
1987	40,306	40,306	-	-	5,136	2,767	7,903	-
1988	35,170	35,170	-	-	4,910	2,415	7,325	-
1989	30,260	30,260	-	-	5,255	2,066	7,321	-
1990	25,005	25,005	-	-	4,635	1,692	6,327	-
1991	20,370	20,370	-	-	3,955	1,390	5,345	-
1992	16,415	16,415	-	-	3,960	1,100	5,060	-

Dette remboursable en devises
(milliers de dollars EU)

Tableau 4.2 - Page 12

PRETS ACCORDES PAR DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFE

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					
	Partie versée seulement (1)	Y compris partie non versée (2)	Engagements (3)	Décaissements (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)	Total (7)	Annulations, aménagements (8)
1971	-	-	5,870	-	-	-	-	-
1972	-	5,870	-	-	-	-	-	-
1973	-	5,870	-	2,870	-	-	-	-
1974	2,870	5,870	-	1,500	-	-	-	-
1975	4,370	5,870	-	1,500	-	-	-	-
1976	5,870	5,870	-	-	196	-	196	-
1977	5,674	5,674	-	-	391	-	391	-
1978	5,283	5,283	-	-	391	-	391	-
1979	4,892	4,892	-	-	391	-	391	-
1980	4,500	4,500	-	-	391	-	391	-
1981	4,109	4,109	-	-	391	-	391	-
1982	3,718	3,718	-	-	391	-	391	-
1983	3,326	3,326	-	-	391	-	391	-
1984	2,935	2,935	-	-	391	-	391	-
1985	2,544	2,544	-	-	391	-	391	-
1986	2,152	2,152	-	-	391	-	391	-
1987	1,761	1,761	-	-	391	-	391	-
1988	1,370	1,370	-	-	391	-	391	-
1989	978	978	-	-	391	-	391	-
1990	587	587	-	-	391	-	391	-
1991	196	196	-	-	196	-	196	-

Dette remboursable en devises

(en milliers de dollars EU)

PRETS ACCORDES PAR DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					Total (7)	Annulations, aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Engagé- ments (3)	Décals- sements (4)	Amortisse- ment (5)	Paiements intérêts (6)			
1968	852	852	12,812	-	170	48	218	-	
1969	682	13,494	30,371	2,056	161	40	201	-76	
1970	2,501	43,628	21,251	11,914	170	404	574	-1	
1971	14,245	64,708	33,370	9,737	218	888	1,106	1,987	
1972	24,876	99,847	34,372	13,317	510	1,807	2,317	-8	
1973	37,986	133,701	-	21,489	690	2,715	3,405	2,822	
1974	60,981	135,833	-	23,073	1,563	3,845	5,409	-	
1975	82,491	134,270	-	22,021	3,481	5,094	8,576	1	
1976	101,030	130,789	-	13,623	4,972	6,112	11,084	-	
1977	109,681	125,817	-	6,470	6,480	6,639	13,119	-	
1978	109,671	119,337	-	3,588	7,308	6,626	13,934	-	
1979	105,951	112,029	-	3,616	7,595	6,453	14,048	-	
1980	101,972	104,434	-	1,961	8,059	6,233	14,292	-	
1981	95,874	96,375	-	366	8,453	5,857	14,311	-	
1982	87,787	87,922	-	118	8,440	5,377	13,817	-	
1983	79,464	79,481	-	17	8,463	4,884	13,347	-	
1984	71,018	71,018	-	-	8,915	4,366	13,281	-	
1985	62,103	62,103	-	-	8,784	3,817	12,600	-	
1986	53,319	53,319	-	-	7,528	3,325	10,853	-	
1987	45,791	45,791	-	-	6,708	2,909	9,617	-	
1988	39,083	39,083	-	-	6,555	2,506	9,061	-	
1989	32,528	32,528	-	-	6,058	2,124	8,181	-	
1990	26,470	26,470	-	-	5,677	1,729	7,407	-	
1991	20,793	20,793	-	-	4,377	1,403	5,780	-	
1992	16,415	16,415	-	-	3,960	1,100	5,060	-	

Dette remboursable en devises

Tableau 4.2 - page 14

(milliers de dollars EU)

PRETS ACCORDES PAR DES GOUVERNEMENTS
CANADA

Encours de la dette
début de période

Transactions effectuées pendant la période

Année	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Engage- ments (3)	Décals- sements (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)	Total (7)	Annulations, aménagements (8)
1970	-	-	4,024	-	-	-	-	282
1971	-	4,306	-	520	21	-	21	20
1972	501	4,305	4,574	2,838	44	-	44	-
1973	3,295	8,835	-	1,883	136	-	136	87
1974	5,076	8,786	-	2,388	136	-	136	-
1975	7,327	8,649	-	881	136	-	136	-
1976	8,072	8,513	-	441	136	-	136	-
1977	8,375	8,376	-	-	136	-	136	-
1978	8,240	8,240	-	-	136	-	136	-
1979	8,104	8,104	-	-	136	-	136	-
1980	7,967	7,967	-	-	136	-	136	-
1981	7,831	7,831	-	-	136	-	136	-
1982	7,694	7,694	-	-	199	-	199	-
1983	7,495	7,495	-	-	199	-	199	-
1984	7,296	7,296	-	-	199	-	199	-
1985	7,097	7,097	-	-	199	-	199	-
1986	6,898	6,898	-	-	199	-	199	-
1987	6,698	6,698	-	-	199	-	199	-
1988	6,499	6,499	-	-	199	-	199	-
1989	6,300	6,300	-	-	199	-	199	-
1990	6,101	6,101	-	-	199	-	199	-
1991	5,902	5,902	-	-	199	-	199	-
1992	5,703	5,703	-	-	199	-	199	-

Dette remboursable en devises

(en milliers de dollars EU)

PRETS ACCORDES PAR DES GOUVERNEMENTS
DANEMARK

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					Total (7)	Annulations, aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Engage- ments (3)	Décail- sements (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)			
1968	-	-	2,000	-	-	-	-	-	
1969	-	2,000	-	-	-	-	-	-	
1970	-	2,000	-	318	-	-	-	-	
1971	318	2,000	-	-	-	-	-	150	
1972	342	2,150	-	1,802	-	-	-	-1	
1973	2,144	2,149	-	4	-	-	-	238	
1974	2,386	2,387	-	2	-	-	-	-	
1975	2,387	2,387	-	-	66	-	66	-	
1976	2,321	2,321	-	-	133	-	133	-	
1977	2,188	2,188	-	-	133	-	133	-	
1978	2,056	2,056	-	-	133	-	133	-	
1979	1,923	1,923	-	-	133	-	133	-	
1980	1,791	1,791	-	-	133	-	133	-	
1981	1,658	1,658	-	-	133	-	133	-	
1982	1,525	1,525	-	-	133	-	133	-	
1983	1,393	1,393	-	-	133	-	133	-	
1984	1,260	1,260	-	-	133	-	133	-	
1985	1,127	1,127	-	-	133	-	133	-	
1986	995	995	-	-	133	-	133	-	
1987	862	862	-	-	133	-	133	-	
1988	729	729	-	-	133	-	133	-	
1989	597	597	-	-	133	-	133	-	
1990	464	464	-	-	133	-	133	-	
1991	332	332	-	-	133	-	133	-	
1992	199	199	-	-	133	-	133	-	

Dette remboursable en devises

Tableau 4.2 - page 16

(en milliers de dollars FUI)

PRETS ACCORDES PAR DES GOUVERNEMENTS
FRANCE

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décais- sements (4)	Amortissement (5)	Paiements Intérêts (6)	Total (7)	Annulations, éménagements (8)
1968	77,498	89,460	16,999	11,437	5,252	2,279	7,531	2,076
1969	86,402	103,283	16,556	9,283	6,353	2,297	8,650	-11,605
1970	79,667	101,881	7,901	13,644	7,714	2,564	10,278	-141
1971	85,589	101,927	14,074	13,541	7,352	2,829	10,181	9,263
1972	99,582	117,912	10,934	10,062	7,191	3,384	10,575	10
1973	102,463	121,665	-	7,370	8,801	3,614	12,415	13,447
1974	112,367	126,312	-	5,583	9,690	3,528	13,218	-
1975	108,260	116,621	-	4,409	10,089	3,332	13,421	-
1976	102,568	106,520	-	3,301	10,165	3,068	13,233	1
1977	95,661	96,313	-	652	10,664	2,770	13,435	-
1978	85,649	85,649	-	-	10,670	2,645	13,315	-
1979	74,980	74,980	-	-	9,443	2,269	11,712	-
1980	65,536	65,536	-	-	8,759	1,932	10,691	-
1981	56,777	56,777	-	-	7,726	1,625	9,352	-
1982	49,028	49,028	-	-	6,775	1,359	8,134	-
1983	42,253	42,253	-	-	5,089	1,131	6,221	-
1984	37,164	37,164	-	-	4,346	965	5,311	-
1985	32,818	32,818	-	-	3,915	824	4,739	-
1986	28,903	28,903	-	-	3,731	696	4,427	-
1987	25,172	25,172	-	-	3,596	575	4,172	-
1988	21,576	21,576	-	-	3,535	461	3,996	-
1989	18,040	18,040	-	-	3,133	348	3,482	-
1990	14,907	14,907	-	-	2,669	256	2,925	-
1991	12,237	12,237	-	-	2,103	183	2,286	-
1992	10,134	10,134	-	-	2,417	133	2,550	-

Dette remboursable en devises

Tableau 4.2 - page 17

(en milliers de dollars EU)

PRETS ACCORDES PAR DES GOUVERNEMENTS
REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					Annulations, aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décais- sements (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)	Total (7)	
1968	2,661	7,501	8,750	1,764	-	97	97	-1
1969	4,425	16,250	-	4,921	-	193	193	1,508
1970	9,756	17,758	3,852	4,336	-	305	305	-1
1971	14,092	21,609	-	4,830	-	447	447	2,937
1972	21,220	24,546	6,517	729	548	691	1,239	-2
1973	21,400	30,513	-	4,094	921	817	1,737	6,319
1974	29,032	35,911	-	3,986	1,056	888	1,944	-
1975	31,962	34,856	-	1,972	1,056	899	1,955	-
1976	32,879	33,800	-	581	1,180	877	2,057	-
1977	32,279	32,620	-	341	1,462	849	2,310	-
1978	31,158	31,158	-	-	1,743	806	2,549	-
1979	29,415	29,415	-	-	2,163	858	3,022	-
1980	27,251	27,251	-	-	2,445	891	3,336	-
1981	24,807	24,807	-	-	2,450	810	3,260	-
1982	22,357	22,357	-	-	2,454	728	3,183	-
1983	19,903	19,903	-	-	2,459	646	3,106	-
1984	17,443	17,443	-	-	2,465	564	3,029	-
1985	14,978	14,978	-	-	2,470	482	2,952	-
1986	12,508	12,508	-	-	1,662	406	2,068	-
1987	10,846	10,846	-	-	1,668	348	2,015	-
1988	9,179	9,179	-	-	1,674	289	1,963	-
1989	7,505	7,505	-	-	1,439	233	1,671	-
1990	6,066	6,066	-	-	1,445	183	1,629	-
1991	4,521	4,621	-	-	1,327	135	1,462	-
1992	3,294	3,294	-	-	1,111	90	1,202	-

Dette remboursable en devises

Tableau 4.2 - page 18

(en milliers de dollars EU)

PRETS ACCORDES PAR DES GOUVERNEMENTS
ISRAEL

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					Annulations, aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris partie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décais- sements (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)	Total (7)	
1968	-	3,337	-	-	-	-	-	-
1969	-	3,337	-	663	66	22	80	-
1970	597	3,271	-	-	132	36	168	-1
1971	464	3,138	-	-	133	28	161	-
1972	331	3,005	-	-	133	19	152	1
1973	199	2,873	-	1,337	1,024	40	1,064	-1,337
1974	512	512	-	-	512	17	529	-

- 1,337

Dette remboursable en devises

(milliers de dollars EU)

PRETS ACCORDES PAR DES GOUVERNEMENTS
ITALIE

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					Total (7)	Annulations, aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Engage- ments (3)	Décais- sements (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)			
1968	-	-	3,776	1,955	-	-	-	-	
1969	1,955	3,776	-	1,456	-	-	-	-	
1970	3,411	3,776	-	133	-	386	386	-	
1971	3,544	3,776	-	146	278	219	497	265	
1972	3,668	3,763	-	96	327	220	547	-	
1973	3,436	3,436	-	-	470	195	665	-140	
1974	2,826	2,826	-	-	412	162	574	-	
1975	2,414	2,414	-	-	347	140	487	-	
1976	2,067	2,067	-	-	367	119	486	-	
1977	1,700	1,700	-	-	389	96	485	-	
1978	1,310	1,310	-	-	414	72	487	-	
1979	896	896	-	-	434	47	482	-	
1980	462	462	-	-	462	21	483	-	

Dette remboursable en devises
(milliers de dollars EU)

Tableau 4.2 - page 20

PRETS ACCORDES PAR DES GOUVERNEMENTS
LIBAN

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période				Total (7)	Annulations, aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décals- sements (4)	Amortissement (5)	Paie- ments intérêts (6)		
1968	1,000	4,000	-	2,000	200	266	466	-
1969	2,800	3,800	-	1,000	600	154	754	-
1970	3,200	3,200	-	-	800	168	968	-
1971	2,400	2,400	-	-	800	112	912	-
1972	1,600	1,600	-	-	800	56	856	-
1973	800	800	-	-	600	42	642	-
1974	200	200	-	-	200	7	207	-

Dette remboursable en devises

(en milliers de dollars EU)

PRETS ACCORDES PAR DES GOUVERNEMENTS
ETATS-UNIS

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					Total (7)	Annulations, aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Engage- ments (3)	Décaisse- ments (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)			
1968	13,953	59,171	-	437	1,402	581	1,983	-2,947	
1969	12,962	54,822	-	3,734	1,403	609	2,012	-185	
1970	15,150	53,234	6,045	13,103	1,428	948	2,376	-5,008	
1971	26,819	52,843	2,500	8,737	1,401	1,612	3,013	105	
1972	34,258	54,047	36,054	8,043	1,414	1,763	3,177	-	
1973	40,887	88,687	-	13,660	2,883	1,887	4,770	-	
1974	51,664	85,804	-	13,611	3,918	2,126	6,044	-	
1975	61,357	81,886	-	12,611	4,944	2,450	7,394	-	
1976	69,025	76,943	-	7,918	4,970	2,654	7,624	-	
1977	71,973	71,973	-	-	4,928	2,594	7,522	-	
1978	67,045	67,045	-	-	3,026	2,350	5,376	-	
1979	64,019	64,019	-	-	4,478	2,167	6,646	-	
1980	59,540	59,540	-	-	4,479	1,919	6,398	-	
1981	55,061	55,061	-	-	6,219	2,301	8,520	-	
1982	48,842	48,842	-	-	8,550	2,505	11,055	-	
1983	40,292	40,292	-	-	7,978	2,009	9,988	-	
1984	32,314	32,314	-	-	7,418	1,571	8,989	-	
1985	24,896	24,896	-	-	7,441	1,143	8,584	-	
1986	17,455	17,455	-	-	6,125	729	6,853	-	
1987	11,330	11,330	-	-	4,272	369	4,641	-	
1988	7,058	7,058	-	-	2,243	185	2,428	-	
1989	4,815	4,815	-	-	261	91	351	-	
1990	4,554	4,554	-	-	261	86	347	-	
1991	4,293	4,293	-	-	261	81	343	-	
1992	4,032	4,032	-	-	262	76	338	-	

Dette remboursable en devises

(milliers de dollars FIJ)

PRETS ACCORDES PAR DES GOUVERNEMENTS

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					Total (7)	Annulations, aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris partie non versée (2)	Engage- ments (3)	Décais- sements (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)			
1968	95,112	163,469	31,525	17,593	6,854	3,223	10,077	=872	
1969	108,544	187,268	16,556	21,057	8,422	3,275	11,697	-10,282	
1970	111,781	185,120	21,822	31,534	10,074	4,407	14,481	-4,869	
1971	133,226	191,999	16,574	27,774	9,985	5,247	15,232	12,740	
1972	161,502	211,328	58,079	23,570	10,457	6,133	16,590	8	
1973	174,624	258,958	-	28,348	14,834	6,594	21,429	18,615	
1974	204,063	262,738	-	25,570	15,924	6,728	22,652	-	
1975	213,709	246,814	-	19,873	16,638	6,822	23,460	-	
1976	216,932	230,164	-	12,240	16,951	6,718	23,669	1	
1977	212,178	213,171	-	993	17,712	6,309	24,022	-	
1978	195,458	195,458	-	-	16,122	5,873	21,995	-	
1979	179,336	179,336	-	-	16,788	5,342	22,130	-	
1980	162,548	162,548	-	-	16,414	4,763	21,177	-	
1981	146,134	146,134	-	-	16,664	4,737	21,400	-	
1982	129,447	129,447	-	-	18,111	4,592	22,703	-	
1983	111,336	111,336	-	-	15,859	3,787	19,646	-	
1984	95,477	95,477	-	-	14,560	3,100	17,661	-	
1985	80,917	80,917	-	-	14,158	2,449	16,607	-	
1986	66,758	66,758	-	-	11,849	1,831	13,680	-	
1987	54,909	54,909	-	-	9,868	1,292	11,160	-	
1988	45,041	45,041	-	-	7,784	935	8,719	-	
1989	37,257	37,257	-	-	5,164	672	5,836	-	
1990	32,093	32,093	-	-	4,707	525	5,232	-	
1991	27,384	27,384	-	-	4,023	399	4,422	-	
1992	23,361	23,361	-	-	4,122	299	4,421	-	

(1) EXCLUDES UNKNOWN TLD

1,337

Tableau 4.2 - SUPPLEMENT

Tableau 4.2- Supplément - Page 1

DETTE REMBOURSABLE EN DEVISES

(en milliers de dollars EU)

FOURNISSEURS
FRANCE

Encours de la dette
début de période

Transactions effectuées pendant la période

Année	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décail- sements (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)	Total (7)	Annulations, aménagements (8)
1968	21,326	37,639	9,173	11,573	9,704	980	10,684	3
1969	23,200	37,111	1,750	7,785	6,427	1,212	7,639	-3,210
1970	22,242	29,224	9,181	6,663	6,649	1,543	8,192	-68
1971	22,256	31,688	7,612	6,782	6,900	1,508	8,408	1,576
1972	23,558	33,976	25,097	8,469	9,530	1,627	11,157	3
1973	22,500	49,546	-	14,979	11,491	1,293	12,784	3,648
1974	27,468	41,703	-	6,121	8,244	1,711	9,954	-
1975	25,345	33,460	-	4,712	7,823	1,680	9,503	-
1976	22,235	25,637	-	2,578	6,352	1,563	7,915	-
1977	18,461	19,285	-	823	4,495	1,347	5,842	-
1978	14,789	14,790	-	-	4,124	1,057	5,180	-
1979	10,665	10,666	-	-	3,960	738	4,698	-
1980	6,705	6,706	-	-	3,711	438	4,149	-
1981	2,994	2,995	-	-	2,261	173	2,434	-
1982	733	734	-	-	734	27	761	-

Dette remboursable en devises

(en milliers de dollars EU)

FOURNISSEURS
REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

Année	Encours de dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					Total (7)	Annulations, aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décais- sements (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)			
1968	121	121	4,072	-	121	4	125	-	
1969	-	4,072	-	2,011	-	-	-	378	
1970	2,011	4,450	131	2,569	-	268	268	-	
1971	4,581	4,581	2,207	2,207	468	528	996	759	
1972	7,079	7,079	84	84	1,433	434	1,867	-	
1973	5,730	5,730	-	-	1,943	221	2,164	1,155	
1974	4,942	4,942	-	-	1,977	156	2,133	-	
1975	2,965	2,965	-	-	1,977	86	2,063	-	
1976	988	988	-	-	988	17	1,006	-	

Dette remboursable en devises

(milliers de dollars EU)

Tableau 4.2 , Supplément - Page 3

FOURNISSEURS
ISRAEL

Encours de la dette
début de période

Transactions effectuées pendant la période

Année	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décais- sements (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)	Total (7)	Annulations, aménagements (8)
1968	2,159	2,159	-	-	-	86	86	-
1969	2,159	2,159	1,262	-	-	57	57	-
1970	2,159	3,421	1,865	3,127	-	112	112	-
1971	5,286	5,286	568	-	193	408	601	-
1972	5,093	5,661	-	568	193	320	513	-1
1973	5,467	5,467	-	-	392	378	769	-
1974	5,075	5,075	-	-	392	354	746	-
1975	4,683	4,683	-	-	707	325	1,032	-
1976	3,976	3,976	-	-	736	280	1,016	-
1977	3,240	3,240	-	-	957	220	1,177	-
1978	2,283	2,283	-	-	957	151	1,108	-
1979	1,327	1,327	-	-	442	91	533	-
1980	884	884	-	-	442	58	500	-
1981	442	442	-	-	442	25	467	-

Dette remboursable en devises

(en milliers de dollars EU)

Tableau 4.2 . Supplément - Page 4

FOURNISSEURS
ITALIE .

Encours de la dette
début de période

Transactions effectuées pendant la période

Année	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décals- sements (4)	Amortissement (5)	Paiements Intérêts (6)	Total (7)	Annulations, aménagements (8)
1968	18,403	21,989	36,640	3,275	4,905	1,124	6,029	-114
1969	16,773	53,610	-	2,910	2,084	1,013	3,097	-
1970	17,599	51,526	30	6,055	3,627	1,157	4,784	1
1971	20,029	47,930	-	15,701	3,355	1,480	4,835	2,728
1972	33,996	47,303	-	9,384	4,730	2,257	6,987	-
1973	38,650	42,573	-	3,836	1,990	2,475	4,465	-1,713
1974	38,870	38,870	-	-	3,711	2,466	6,178	-
1975	35,159	35,159	-	-	2,511	2,245	4,756	-
1976	32,647	32,647	-	-	2,511	2,081	4,593	-
1977	30,136	30,136	-	-	2,511	1,918	4,429	-
1978	27,625	27,625	-	-	2,511	1,755	4,266	-
1979	25,113	25,113	-	-	2,511	1,592	4,103	-
1980	22,602	22,602	-	-	2,511	1,428	3,940	-
1981	20,091	20,091	-	-	2,511	1,265	3,776	-
1982	17,579	17,579	-	-	2,511	1,102	3,613	-
1983	15,068	15,068	-	-	2,511	939	3,450	-
1984	12,557	12,557	-	-	2,511	775	3,287	-
1985	10,045	10,045	-	-	2,511	612	3,123	-
1986	7,534	7,534	-	-	2,511	449	2,960	-
1987	5,023	5,023	-	-	2,511	286	2,797	-
1988	2,511	2,511	-	-	2,511	122	2,634	-

Dette remboursable en devises

(en milliers de dollars EU)

Tableau 4.2 - Supplément - Page 5

FOURNISSEURS
LIBAN

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					Annulations, Aménagements
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Engage- ments (3)	Décais- sements (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)	Total (7)	
1971	-	-	5,090	-	-	-	-	275
1972	-	5,365	2,106	284	-	17	17	-
1973	284	7,471	-	1,437	748	20	768	-
1974	973	6,723	-	1,437	779	92	871	-
1975	1,631	5,944	-	1,437	812	131	943	-
1976	2,257	5,132	-	1,437	847	169	1,015	-
1977	2,848	4,285	-	1,437	883	204	1,087	-
1978	3,402	3,402	-	-	922	201	1,123	-
1979	2,480	2,480	-	-	964	145	1,109	-
1980	1,516	1,516	-	-	1,282	87	1,370	-
1981	234	234	-	-	234	11	245	-

Dette remboursable en devises

(en milliers de dollars EU)

Tableau 4.2, Supplément - Page 6

FOURNISSEURS
PAYS-BAS

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					Total (7)	Annulations, aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décais- sements (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)			
1968	502	502	-	-	-	34	34	-	
1969	502	502	-	-	-	34	34	-	
1970	502	502	1,605	-	100	32	132	-	
1971	402	2,007	1,764	3,425	499	101	600	290	
1972	3,562	3,562	-	-	524	244	768	-	
1973	3,038	3,038	-	-	599	233	832	463	
1974	2,902	2,902	-	-	646	194	840	-	
1975	2,256	2,256	-	-	585	150	735	-	
1976	1,672	1,672	-	-	627	108	735	-	
1977	1,045	1,045	-	-	794	63	857	-	
1978	251	251	-	-	251	10	260	-	

Dette remboursable en devises

Tableau 4.2 , Supplément, Page 7

(en milliers de dollars EU)

FOURNISSEURS
NORVEGE

Encours de la dette
début de période

Transactions effectuées pendant la période

Année	Partie versée	Y compris par-	Engage-	Décais-	Amortissement	Paiements	Total	Annulations,
	seulement	tie non versée	ments	sements	(5)	intérêts	(7)	aménagements
	(1)	(2)	(3)	(4)		(6)		(8)
1968	-	-	2,520	-	-	-	-	-
1969	-	2,520	3,780	2,520	-	76	76	-
1970	2,520	6,300	-	2,187	-	151	151	-
1971	4,707	6,300	6,657	1,556	-	293	293	821
1972	6,698	13,778	-	3,748	721	290	1,011	-
1973	9,725	13,057	-	1,967	1,254	614	1,868	2,147
1974	12,030	13,950	-	1,351	1,893	981	2,873	-
1975	11,488	12,058	-	569	1,949	943	2,892	-
1976	10,109	10,109	-	-	2,010	831	2,840	-
1977	8,100	8,100	-	-	2,076	661	2,737	-
1978	6,023	6,023	-	-	2,149	485	2,634	-
1979	3,874	3,874	-	-	1,362	309	1,672	-
1980	2,512	2,512	-	-	1,032	203	1,235	-
1981	1,480	1,480	-	-	1,480	108	1,588	-

Dette remboursable en devises

(en milliers de dollars)

FOURNISSEURS
ROYAUME-UNI

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Engage- ments (3)	Décals- sements (4)	Amortissement (5)	Palements intérêts (6)	Total (7)	Annulations, aménagements (8)
1966	348	348	-	-	-	24	24	-
1969	348	348	-	-	-	22	22	-
1970	348	348	-	-	70	22	92	-
1971	278	278	-	-	69	17	86	-1
1972	208	208	-	-	70	13	83	1
1973	139	139	-	-	70	8	78	-
1974	70	70	-	-	70	4	73	-

Dette remboursable en devises

(en milliers de dollars)

Tableau 4.2 - Supplément - Page 9

FOURNISSEURS

ETATS-UNIS

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					Annulations, aménagements
	Partie versée seulement	Y compris par- tie non versée	Enga- gements	Décais- sements	Amor- tissement	Paiements intérêts	Total	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	
1968	6,970	6,970	-	-	2,014	373	2,387	-1
1969	4,955	4,955	-	-	2,014	270	2,284	-
1970	2,941	2,941	-	-	2,199	147	2,346	-1
1971	741	741	-	-	185	39	224	-1
1972	555	555	13,169	-	185	42	227	-
1973	370	13,539	-	3,584	584	22	605	-
1974	3,370	12,955	-	4,085	982	94	1,077	-
1975	6,473	11,973	-	4,000	797	290	1,087	-
1976	9,676	11,176	-	1,500	1,425	589	2,015	-
1977	9,750	9,750	-	-	1,425	601	2,027	-
1978	8,325	8,325	-	-	2,054	516	2,570	-
1979	6,271	6,271	-	-	1,886	385	2,271	-
1980	4,385	4,385	-	-	1,257	272	1,529	-
1981	3,128	3,128	-	-	1,462	216	1,677	-
1982	1,667	1,667	-	-	1,667	94	1,760	-

Dette remboursable en devises

(milliers de dollars EU)

BANQUES PRIVEES
REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					Total (7)	Annulations, aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décais- sements (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)			
1968	-	-	5,000	800	-	-	-	-	-
1969	800	5,000	6,556	4,546	-	183	183	464	-
1970	5,420	12,020	-	2,752	-	486	486	1	-
1971	8,173	12,021	-	2,177	1,150	1,448	2,598	1,540	-
1972	10,390	12,411	-	637	1,241	842	2,083	1	-
1973	9,787	11,171	-	548	2,079	886	2,965	2,256	-
1974	10,234	11,348	-	557	2,141	817	2,958	-	-
1975	8,650	9,207	-	557	2,141	690	2,831	-	-
1976	7,066	7,066	-	-	2,141	552	2,694	-	-
1977	4,925	4,925	-	-	2,141	381	2,522	-	-
1978	2,783	2,783	-	-	2,141	210	2,351	-	-
1979	642	642	-	-	642	26	668	-	-

Dette remboursable en devises

(milliers de dollars EU)

AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES PRIVEES
ITALIE

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					Annulations, aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décais- sements (4)	Amortissement (5)	Paiements services (6)	Total (7)	
1968	-	-	10,880	-	-	-	-	-
1969	-	10,880	5,781	3,970	-	82	82	-
1970	3,970	16,661	7,650	4,384	-	477	477	-
1971	8,354	24,311	15,135	16,143	1,101	1,045	2,146	2,694
1972	24,960	41,039	9,673	8,040	2,614	1,200	3,814	-1
1973	30,384	48,097	-	7,878	3,681	1,538	5,219	-2,028
1974	33,134	42,387	-	4,729	4,387	1,723	6,109	-
1975	33,476	38,001	-	3,084	4,387	1,796	6,183	-
1976	32,174	33,614	-	1,439	4,387	1,763	6,149	-
1977	29,227	29,228	-	-	5,106	1,589	6,695	-
1978	24,121	24,122	-	-	5,106	1,312	6,419	-
1979	19,015	19,016	-	-	5,106	1,036	6,142	-
1980	13,908	13,909	-	-	5,106	760	5,866	-
1981	8,802	8,803	-	-	3,988	493	4,481	-
1982	4,815	4,816	-	-	2,607	271	2,878	-
1983	2,207	2,208	-	-	1,489	107	1,596	-
1984	720	720	-	-	720	35	755	-

Dette remboursable en devises
(milliers de dollars EU)

Tableau 4.2, Supplément - Page 12

BANQUES PRIVEES
ROYAUME-UNI

Encours de la dette
début de période

Transactions effectuées pendant la période

Année	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décals- sements (4)	Amortissement (5)	Paie- ments intérêts (6)	Total (7)	Annulations, aménagements (8)
1968	1,300	1,300	3,000	1,000	-	88	88	-
1969	2,300	4,300	-	2,000	-	250	250	-
1970	4,300	4,300	-	-	593	272	865	-1
1971	3,706	3,706	-	-	927	223	1,150	1
1972	2,780	2,780	-	-	926	165	1,091	-1
1973	1,853	1,853	-	-	927	104	1,030	-
1974	927	927	-	-	927	44	971	-

Dette remboursable en devises

(milliers de dollars EU)

BANQUE PRIVEES
ETATS-UNIS

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période					Total (7)	Annulations, aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décais- sements (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)			
1971	-	-	2,500	-	-	-	-	-	
1972	-	2,500	56,149	16,384	-	132	132	1	
1973	16,384	58,650	-	12,887	1,435	1,019	2,454	-	
1974	27,836	57,215	-	12,064	3,438	1,223	4,661	-	
1975	36,461	53,777	-	7,816	6,987	1,685	8,672	-	
1976	37,290	46,790	-	3,500	9,321	1,974	11,295	-	
1977	31,469	37,469	-	3,000	8,948	1,734	10,682	-	
1978	25,521	28,521	-	3,000	9,427	1,453	10,880	-	
1979	19,094	19,094	-	-	7,916	982	8,898	-	
1980	11,178	11,178	-	-	5,814	444	6,258	-	
1981	5,364	5,364	-	-	3,315	74	3,389	-	
1982	2,049	2,049	-	-	1,368	9	1,377	-	
1983	681	681	-	-	681	4	685	-	

Dette remboursable en devises

Tableau 4.2, Supplément - Page 14

(en milliers de dollars EU)

BANQUES PRIVEES
PRETEURS MULTIPLES

Encours de la dette
début de période

Transactions effectuées pendant la période

Année	Partie versée seulement (1)	Y compris partie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décals- sements (4)	Amor- tissement (5)	Paie- ments intérêts (6)	Total (7)	Annulations, aménagements (8)
1968	-	-	10,000	10,000	-	-	-	-
1969	10,000	10,000	-	-	-	900	900	-
1970	10,000	10,000	-	-	1,428	1,167	2,595	-1
1971	8,571	8,571	22,000	22,000	2,857	1,590	4,447	-
1972	27,714	27,714	-	-	2,857	2,265	5,122	-
1973	24,857	24,857	-	-	5,057	2,020	7,077	-
1974	19,800	19,800	-	-	4,400	1,590	5,990	-
1975	15,400	15,400	-	-	4,400	1,216	5,616	-
1976	11,000	11,000	-	-	4,400	842	5,242	-
1977	6,600	6,600	-	-	4,400	468	4,868	-
1978	2,200	2,200	-	-	2,200	94	2,294	-

Tableau 4.2, Supplément - Page 15

Dette remboursable en devises

(milliers de dollars EU)

AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES PRIVEES
NORVEGE

Année	Encours de la dette début de période		Transactions effectuées pendant la période				Total (7)	Annulations, aménagements (8)
	Partie versée seulement (1)	Y compris par- tie non versée (2)	Enga- gements (3)	Décais- sements (4)	Amortissement (5)	Paiements intérêts (6)		
1971	-	-	2,860	-	-	-	-	150
1972	-	3,010	-	1,717	-	154	154	-
1973	1,717	3,010	-	879	-	-	-	502
1974	2,882	3,512	-	421	336	168	504	-
1975	2,967	3,176	-	209	357	173	529	-
1976	2,819	2,819	-	-	378	164	542	-
1977	2,441	2,441	-	-	401	141	542	-
1978	2,040	2,040	-	-	426	116	542	-
1979	1,614	1,614	-	-	452	90	542	-
1980	1,163	1,163	-	-	479	63	542	-
1981	683	683	-	-	683	33	717	-

Tableau 5.1 : RESSOURCES FISCALES DE L'ETAT

(milliards de francs CFA)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	<u>/1</u> 1971	<u>/1</u> Provisoire 1972
<u>Taxes directes</u>	<u>4,0</u>	<u>5,5</u>	<u>6,6</u>	<u>7,0</u>	<u>10,4</u>	<u>9,2</u>	<u>11,8</u>	<u>13,4</u>	<u>16,0</u>	<u>14,8</u>	<u>18,7</u>
Impôts sur les salaires	3,1	4,2	5,1	5,4	8,5	7,6	10,1	11,7	13,9	14,2	18,0
Impôts sur le revenu des valeurs mobilières et immobilières	0,4	0,8	0,9	0,9	1,2	0,9	0,9	1,0	1,5	0,4	0,5
Autres	0,5	0,5	0,6	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7	0,6	0,2	0,2
<u>Taxes indirectes</u>	<u>25,6</u>	<u>28,3</u>	<u>34,5</u>	<u>38,4</u>	<u>38,9</u>	<u>40,5</u>	<u>47,2</u>	<u>56,4</u>	<u>63,6</u>	<u>78,0</u>	<u>85,4</u>
Droits et taxes à l'importation	8,9	10,0	11,6	11,7	12,0	13,8	12,9	15,5	15,4	25,5	27,6
Droits et taxes à l'exportation	6,5	7,8	8,6	10,0	10,3	8,6	10,8	12,4	15,5	18,3	19,7
TVA	6,0	7,0	10,0	11,6	11,4	12,4	16,2	20,2	22,0	26,0	29,2
Autres	4,2	3,5	4,3	5,1	5,2	5,7	7,3	8,3	10,4	8,2	8,9
<u>Divers</u>	<u>3,6</u>	<u>2,4</u>	<u>3,3</u>	<u>3,1</u>	<u>3,6</u>	<u>3,2</u>	<u>4,3</u>	<u>3,7</u>	<u>4,6</u>	<u>3,1</u>	<u>4,3</u>
Droits d'enregistrements	1,0	1,1	1,3	1,4	1,6	1,6	1,6	1,6	1,8	1,7	2,5
Impôts fonciers	0,3	0,3	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,7	1,0
Autres	2,3	1,0	1,6	1,3	1,7	1,2	2,2	1,6	2,3	0,7	0,8
<u>Total</u>	<u>33,2</u>	<u>36,2</u>	<u>44,4</u>	<u>48,5</u>	<u>52,9</u>	<u>52,9</u>	<u>63,3</u>	<u>73,5</u>	<u>83,9</u>	<u>95,9</u>	<u>108,4</u>
pour le compte du:											
Budget général	27,3	29,4	34,7	37,1	39,3	39,3	45,8	51,9	57,3	66,5	74,7
BSIE	4,7	3,9	4,9	6,6	6,8	7,4	10,3	10,9	13,4	14,7	16,8
Caisse autonome d'amortissement (CAA)	1,1	1,7	3,5	4,2	4,4	4,5	5,0	7,3	8,6	9,9	11,4
Fonds Nat. d'Investissement (FNI)	-	1,3	1,2	0,6	2,3	1,4	2,0	1,8	2,3	2,3	2,5
Off. Nat. de Formation Prof. (ONFP)	-	-	-	-	-	0,1	0,1	0,3	0,6	0,5	0,4
Off. de Soutien à l'Hab. Econ. (OSHE)	-	-	-	-	-	-	-	1,3	1,3	1,6	2,0
Comp. Iv. des Chargeurs (CIC)	-	-	-	-	-	-	-	-	0,2	0,2	0,3
Centre Iv. de Comm. Ext. (CICE)	-	-	-	-	-	-	-	-	0,1	0,2	0,3

/1 Après loi de finance rectificative

Source: Ministère de l'Economie et des Finances

Tableau 5.3 FINANCEMENT DU BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'ETAT
(en milliards de francs CFA)

	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>Provi- soire 1972</u>	<u>Budget 1973</u>
Recettes ordinaires de l'Etat ^{/1}	46,2	51,0	51,0	64,0	71,4	82,7	91,4	102,9	115,0
Dépenses ordinaires de l'Etat	35,0	39,8	41,7	50,5	51,5	64,0	72,3	76,1	88,0
Epargne budgétaire de l'Etat	<u>13,2</u>	<u>11,2</u>	<u>9,3</u>	<u>13,5</u>	<u>19,9</u>	<u>18,7</u>	<u>19,1</u>	<u>26,8</u>	<u>27,0</u>
Service de la dette <u>/2</u>	4,5	4,7	4,9	5,0	5,3	7,5	8,5	9,9	11,0
Intérêt	1,1	1,0	1,3	1,0	1,4	2,1	2,7	3,0	3,3
Amortissement	3,4	3,7	3,6	4,0	3,9	5,4	5,8	6,9	7,7
Epargne budgétaire disponible pour l'investissement	8,7	6,5	4,4	8,5	14,6	11,2	10,6	16,9	16,0
Apport de Caisse de stabilisation	-	1,3	3,0	2,1	1,6	13,5	8,0	-	1,0
Total	8,7	7,8	7,4	10,6	16,2	24,7	18,6	16,9	17,0
Prêts versés <u>/2</u>	0,8	0,8	1,6	3,6	14,0	13,5	} 18,0	5,7	8,5
Crédits-fournisseurs <u>/2</u>	3,5	3,2	3,7	2,4	3,5	2,9			4,3
Ressources totales d'investissement	13,0	11,8	12,7	16,6	33,7	41,1	36,6	22,6	29,8
Budget d'investissement de l'Etat (BSIE)	13,0	13,8	16,8	19,9	29,5	39,0	35,4	26,8	37,0
Variations des soldes	0,0	-2,0	-4,1	-3,3	4,2	42,1	1,2	-4,2	-7,2

/1 Budget général, budget d'investissement et Caisse autonome d'amortissement (CAA);
inclus des recettes non fiscales qui ne figurent pas au tableau 5.1.

/2 N'inclut que les prêts pour lesquels le service de la dette est à la charge de
la CAA.

Tableau 5.4: RESULTATS FINANCIERS DE LA CAISSE DE
STABILISATION POUR LES CAMPAGNES
(milliards de francs CFA)

	<u>1963/64</u>	<u>1964/65</u>	<u>1965/66</u>	<u>1966/67</u>	<u>1967/68</u>	<u>1968/69</u>	<u>1969/70</u>	<u>1970/71</u>	<u>1971/72</u>	<u>1972/73</u> ^{/1}
<u>Résultats nets de la stabilisation</u>										
- Café	+6,8	+1,1	+2,6	+4,3	+1,6	-1,1	+5,9	+7,7	+4,3	+5,4
- Cacao	+1,5	-1,0	-3,5	+0,5	+4,9	+9,6	+11,9	+2,1	-5,4	+1,0
- Coton et autres produits	-	-	-0,1	-	-	+0,1	+0,2	+0,3	-0,2	+0,1
Résultats nets totaux de stabilisation	+8,2	-2,2	-0,9	+4,8	+6,5	+8,6	+18,0	+10,1	-1,3	+6,5
Autres recettes							+1,3	+1,0	+0,5	+0,6
Côut administratif net	-0,4	-0,1	-0,1	-0,4	-0,4	-0,5	-0,7	-1,2	-0,7	-1,0
Subventions directes ^{/2}	-0,6	-0,3	-1,3	-1,3	-1,1	-1,2	-3,9	-2,9	-2,6	-3,7
Versements au budget d'investissement	-	-	-1,3	-3,0	-2,0	-1,6	-13,5	-8,0	-	-
Résultats financiers nets	+7,2	-2,6	-3,6	-0,1	+3,0	+5,4	+1,2	-1,0	-4,1	+2,4
Résultats financiers nets cumulatifs	+12,6 ^{/3}	+10,0	+6,4	+6,3	+9,3	+14,7	+15,9	+14,9	+10,8	13,2

^{/1} Projection CSSPPA.

^{/2} Y compris les fonds de diversification et les contributions aux organisations internationales.

^{/3} Y compris un report de 5,4 milliards de francs CFA de la période antérieure au 30 septembre 1963.

Source: Ministère des finances; CSSPPA.

Tableau 5.5: INDICATEURS DES MARCHES DU CACAO ET DU CAFE

	campagne							
	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73
Cacao								
Superficie (milliers d'hectares)	366	340	332	347	353	373	404	430
Production (milliers de tonnes)	113	150	147	144	181	179	226	190
Exportations (milliers de tonnes)	124	148	145	140	178	177	222	188
Coût moyen à l'exportation, fob (franc CFA/kg)	93	112	112	112	140	146	147	148
Prix moyen à l'exportation, fob (franc CFA/kg)	80	125	160	202	228	177	140	174
Taux d'imposition effectif	22,38	22,38	25,70	25,74	42,52	42,52	42,52	43,70
Prix au producteur	55	70	70	70	80	85	85	85
Café								
Superficie (milliers d'hectares)	558	473	647	652	653	658	674	689
Production (milliers de tonnes)	272	131	288	210	280	240	268	300
Exportations (milliers de tonnes)	177	165	198	174	184	194	215	220
Coût moyen à l'exportation, fob (franc CFA/kg) ^{/1}	125	134	134	134	147	158	159	160
Prix moyen à l'exportation, fob (franc CFA/kg)	149	159	153	151	193	212	202	204
Taux d'imposition effectif (franc CFA/kg)	22,38	25,74	25,74	31,33	31,33	31,33	31,33	32,20
Prix au producteur	75	90	90	90	95	105	105	105

^{/1} Exclut les frais de transport intérieur, de conditionnement, d'assurances et divers. Pour le café, les chiffres excluent aussi les frais financiers du stockage. Par conséquent, ces estimations ne sont pas comparables aux résultats financiers de la CSSPPA calculés au tableau 5.4

Source: Ministère de l'Agriculture, Caisse de stabilisation (CSSPPA).

Tableau 5.6: AIDE ETRANGERE ET DETTE EXTERIEURE

(milliards de francs CFA)

	<u>1971</u>	<u>1972</u>
<u>Aide extérieure (Engagements)</u>	<u>2,7</u>	<u>6,7</u>
dont: PNUD et autres UN	0,9	0,4
FED	0,4	4,7
FAC	0,8	1,0
Autres	0,6	0,6
<u>Engagements de prêts</u>	31,6 ^{/2}	40,5 ^{/1}
dont pour le compte du : gouvernement		
Entreprises d'Etat		
<u>Décaissements des prêts</u>	29,1 ^{/2}	22,2 ^{/2}
dont pour le compte du: gouvernement		
Entreprises d'Etat		
<u>Service de la dette extérieure</u>	<u>12,3</u>	<u>14,6</u>
dont pour le compte du: gouvernement	8,5	10,3
Entreprises d'Etat	3,8	4,3
<u>Exportation des biens et services et</u> <u>transfers des travailleurs émigrés</u> /3	<u>177</u>	<u>197</u>
<u>Taux d'endettement extérieur (% des exportations)</u> <u>et transfers des travailleurs émigrés)</u>	7,5%	7,9%

/1 Exclus 9,6 milliards de FCFA pour l'appareil Air Afrique

/2 Basé sur la dette extérieure estimée par la BIRD

/3 En Côte d'Ivoire, il y a un transfert net à l'étranger de "transfers des travailleurs émigrés".

Source: Ministère de l'Economie et des Finances
sauf indication contraire

Tableau 6.1 : STATISTIQUES MONÉTAIRES ET BANCAIRES

Fin de période	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
<u>Situation monétaire</u>								
Avoirs extérieurs (net)	15,7	19,1	14,5	22,4	28,1	38,6	34,9	13,9
Créances sur l'Etat	-9,3	-10,0	-6,8	-10,3	-8,8	-16,2	-16,3	-10,2
Créances sur le secteur privé	44,7	48,2	54,8	65,5	79,1	92,7	-111,4	-132,9
<u>Masse monétaire</u>	<u>42,3</u>	<u>46,4</u>	<u>48,5</u>	<u>59,1</u>	<u>69,8</u>	<u>83,6</u>	<u>92,1</u>	<u>103,2</u>
dont: devises	22,9	26,4	27,6	30,6	34,0	39,8	47,0	51,5
dépôts à vue	19,5	20,1	20,9	28,5	35,8	43,7	45,1	51,7
Quasi-monnaie	6,6	7,5	9,7	13,4	22,2	23,2	25,5	19,7
<u>Actif et passif de la Banque Centrale</u>								
Avoirs extérieurs	14,9	15,0	17,1	19,3	19,8	29,1	22,9	22,3
Créances sur l'Etat	-	1,2	1,8	0,3	-	-	1,5	4,8
Créances sur banques	12,0	13,3	12,7	15,7	19,6	22,9	29,2	35,0
TOTAL	<u>26,9</u>	<u>29,5</u>	<u>31,6</u>	<u>35,3</u>	<u>39,4</u>	<u>52,0</u>	<u>53,6</u>	<u>62,1</u>
Masse monétaire	25,4	28,8	30,9	33,3	37,4	45,0	50,2	56,7
Engagements extérieurs	0,3	0,1	0,1	1,1	0,2	0,9	0,1	0,3
Dépôts de l'Etat	1,2	0,6	0,6	0,9	1,8	5,2	0,8	1,1
Autres engagements (net)	-	-	-	-	-	0,9	2,5	4,0
TOTAL	<u>26,9</u>	<u>29,5</u>	<u>31,6</u>	<u>35,3</u>	<u>39,4</u>	<u>52,0</u>	<u>53,6</u>	<u>62,1</u>
<u>Actif et passif des banques de dépôt (y compris la Caisse autonome d'amortissement)</u>								
Avoirs extérieurs	8,5	11,4	5,9	14,6	21,5	25,3	25,9	8,1
Créances sur le secteur privé	41,6	45,8	52,2	62,4	76,1	89,3	107,5	128,8
Actifs divers	2,4	2,2	2,8	2,6	3,2	4,7	3,1	4,9
TOTAL	<u>52,5</u>	<u>59,4</u>	<u>60,9</u>	<u>79,6</u>	<u>100,8</u>	<u>119,3</u>	<u>136,5</u>	<u>141,8</u>
Dépôts à vue	18,1	19,0	19,6	27,2	34,2	42,0	43,2	50,0
Dépôts à terme	6,6	7,5	9,7	13,4	22,2	23,2	25,4	19,6
Engagements extérieurs	7,5	7,2	8,4	10,4	13,0	14,1	14,0	16,2
Dépôts de l'Etat	8,4	11,3	9,0	9,6	7,4	9,5	15,3	11,5
Crédit de la Banque centrale	12,0	13,3	12,7	15,6	19,7	22,9	29,2	35,0
Autres engagements	-	1,1	1,5	3,4	4,3	7,5	9,4	9,5
TOTAL	<u>52,5</u>	<u>59,4</u>	<u>60,9</u>	<u>79,6</u>	<u>100,8</u>	<u>119,3</u>	<u>136,5</u>	<u>141,8</u>

Source: FMI, International Financial Statistics et BCEAO.

Tableau 7.1 PRODUCTION AGRICOLE
(milliers de tonnes-métriques, sauf indication contraire)

	1960	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Riz paddy	160	250	275	340	365	303	316	385	350
Mil et sorgho	52	46	47	48	47	47	43	45	45
Fonio	5	7	7	7	7	7	7	2	2
Maïs	147	180	195	220	206	260	231	280	290
Igname	1.150	1.300	1.320	1.350	1.388	1.520	1.551	1.555	1.600
Manioc	450	500	515	520	530	532	540	567	580
Plantain	490	600	615	620	625	638	650	670	600
Taro	135	160	160	162	162	178	182	189	195
Patates douces	18	20	20	21	21	21	21	21	22
Pois de terre	12	13	14	15	16	7	7	7	7
Fruits et légumes	100	120	124	128	132	136	140	144	150
Café ^{/1}	139	202	272	130	287	210	279	240	268
Cacao ^{/1}	85	147	113	150	147	145	181	180	224
Cola	34	37	40	40	60	60	60	-	-
Bananes (exportées)	85	128	145	155	165	162	168	176	200
Bananes (consommation locale)	3	6	7	8	8	9	10	12	12
Ananas (exportés, frais)	2	5	7	10	14	13	17	23	34
Ananas (en conserve)	13	33	48	68	70	70	87	109	110
Caoutchouc (naturel, séché)	4	4	5	6	7	9	11	14	14
Karité	2	3	3	3	na	na	na	na	na
Coton (Allen)	6	13	14	25	32	42	32	31	50
Coton (Mono)	6	7	5	3	-	-	-	-	-
Tabac (petites plantations)	2	2	3	2	2	2	2	2	2
Arachides (consommation locale)	24	32	30	30	32	43	43	41	43
Coprah	2	4	4	6	7	8	10	11	13
Palmiers à huile (palmiers nat.)	260	273	271	268	259	268	257	257	255
Palmiers à huile (palmiers sélect.)	40	57	47	77	82	106	223	281	384
Palmiers à huile (total)	300	330	318	345	341	474	480	538	639
Noix de cajou (exportées)	-	-	-	-	0,1	0,2	0,1

^{/1} Les chiffres relatifs au café et au cacao se réfèrent aux campagnes se terminant l'année mentionnée.

Source: Ministère de l'agriculture et CSSPPA.

Tableau 7.2 - EVOLUTION DE LA PRODUCTION FORESTIERE

Années	Exportations			Sciages et grumes d'oeuvre m3	Consommation locale	Production totale
	Grumes m3	Sciages m3	Sciages en équivalent de grumes d'oeuvre m3		En équi- valent de grumes d'oeuvre m3	Grumes d'oeuvre m3
1960	848.000	33.500	67.000	915.000	88.000	1,003.000
1961	1.019.000	39.500	79.000	1.098,000	163.000	1.261.000
1962	1.179.000	49.300	99.000	1.277.000	141.000	1.418.000
1963	1.445.000	57.800	116.000	1.561.000	199.000	1.760.000
1964	1.858.000	96.000	192.000	2.050.000	208.000	2.258.000
1965	1.905.000	153.200	306.400	2.214.000	336.000	2.550.000
1966	1.822.000	182.000	364.000	2.186.000	414.000	2.600.000
1967	2.172.000	183.000	366.000	2.538.000	464.000	3.002.000
1968	2.620.000	189.875	379.750	2.999.750	450.250	3.450.000
1969	3.326.000	182.100	364.200	3.690.800	586,200	4.277.000
1970	2.511.000	182.890	365.500	2.876.500	584.500	3.461.000
1971	2.932.600	163.100	326.200	3,258.800	590.000 ^{/1}	3.848.800
1972	3.168.000	162.640	325.300	3.493.300	600.000 ^{/1}	4.093.300

^{/1} Estimation.

Source: 1960-1970 "Dix ans de Développement Agricole", Ministère de l'agriculture;
1971-1972 : Secrétariat d'Etat à la Reforestation.

Tableau 8.1 - VALEUR AJOUTEE AUX PRIX DU MARCHE PAR BRANCHE DE L'INDUSTRIE
ET DANS LA CONSTRUCTION (en milliards de francs CFA)

Numéro des branches	Branche de l'industrie	1965	1968	1969	1970	1971	Croissance	
							1965-70:1970/71	(% annuel)
05	Industrie extractive	1,7	1,0	1,1	0,9	1,3	-11,2	20,0
06	Céréales et farine	2,6	3,9	3,5	4,2	5,1	-10,1	21,4
07	Industrie de la conserve	1,5	2,4	2,5	3,8	4,5	20,9	18,4
08	Boissons, glace	0,8	1,3	1,6	2,3	2,7	23,6	17,6
09	Huiles et graisses	0,9	1,1	1,1	2,2	2,7	19,0	22,7
10	Autres industries alimentaires	1,7	2,1	2,1	2,8	3,6	10,5	28,6
11	Textiles et vêtements	4,3	7,0	7,6	8,8	9,8	15,5	11,4
12	Cuir, chaussures	0,4	0,9	0,9	1,0	1,0	20,1	-
13	Industrie forestière	3,8	3,6	3,7	4,2	4,2	1,9	-
14	Produits pétroliers	1,1	8,6	10,3	10,9	11,3	12,6	4,6
15	Produits chimiques, plastiques et engrais	1,2	2,1	2,4	3,0	3,5	20,1	16,7
16	Produits en caoutchouc	0,04	0,2	0,4	0,5	0,5	65,6	-
17	Matériaux de construction	0,2	1,0	1,2	1,5	1,6	49,6	0,6
18	Matériaux	0,1	0,2	0,3	0,5	0,6	38,0	20,0
19	Matériel de const. et de réparation destiné aux transports	2,7	3,6	4,3	5,0	6,9	13,2	38,0
20	Autres indust. mécan./électr.	1,2	1,6	2,1	2,6	3,2	17,6	18,5
21	Autres produits industriels	1,3	1,8	1,9	2,3	2,7	12,2	17,4
22	Energie électrique	2,1	3,4	4,1	4,6	4,8	17,5	0,2
	TOTAL pour l'industrie	<u>27,8</u>	<u>45,3</u>	<u>51,1</u>	<u>61,1</u>	<u>71,0</u>	<u>17,3</u>	<u>16,2</u>
23	Construction	12,8	16,8	17,7	27,9	33,9	16,8	21,5
	T O T A L	<u>40,6</u>	<u>62,7</u>	<u>68,8</u>	<u>88,0</u>	<u>104,9</u>	<u>16,7</u>	<u>19,4</u>
	=====	=====	=====	=====	=====	=====	=====	=====

Source: Ministère du Plan

Tableau 8.2 - PRODUCTION DE CERTAINS PRODUITS INDUSTRIELS ET MATERIAUX

	Unité	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Riz (décortiqué)	1,000 t.	35	42	63	71	45	61	70
Farine	1,000 t.	108	124	112	123	137	149	205 <u>/1</u>
Café soluble	1,000 t. du produit non transformé	2,1	2,3	2,9	4,2	4,3	5,3	4,5 <u>/1</u>
Ananas en conserve	1,000 t. du produit non transformé	34	50	64	70	71	87	120 <u>/1</u>
Huile de palme	1,000 t.	18	16	21	21	27	50	55
Thon en conserve	1,000 t.	1,3	1,6	1,1	1,2	1,3	1,5	2,2
Produits du cacao	1,000 t. du produit non transformé	16,6	19,7	22,9	31,1	32,1	35,3	33,0 <u>/1</u>
Bière	1,000 hl.	124	130	133	149	185	248	305
Huiles comestibles et margarine	1,000 t.	10	12	12	14	14	15	16 <u>/1</u>
Boisson non alcoolisées	1,000 hl.	192	228	221	243	300	399	365
Glace et crème glacée	1,000 t.	63	76	74	80	91	99	100
Produits laitiers	t.	22	69	151	140	154	158	140 <u>/1</u>
Produits du tabac	1,000 t.	1,1	1,2	1,4	2,3	2,2	2,3	2,4
Essence	1,000 t.	-	-	221	234	239	257	188
Gas oil	1,000 t.	-	-	127	139	144	126	155
Diesel	1,000 t.	-	-	54	60	74	73	87
Mazout	1,000 t.	-	-	227	233	267	229	297
Butane	1,000 t.	1	6	9	11	10	10	6
Energie électrique	million kWh	220	276	314	372	440	517	588
dont: hydro	million kWh	(141)	(209)	(193)	(257)	(254)	(260)	(139)
Diamants	1,000 carats	199	183	175	187	203	213	326
Manganèse	1,000 t.	180	176	134	117	127	23	0
Fils et barres d'acier	1,000 t.	3,7	5,0	3,2	3,6	3,8	3,9	n.d.
Boîtes de métal	1,000 t.	4,4	5,8	6,7	7,7	8,3	8,6	n.d.
Produits en aluminium	1,000 t.	0,5	1,6	2,2	1,9	2,3	2,7	n.d.
Conduites et sections en métal	1,000 t.	2,5	2,8	3,7	4,8	6,1	7,4	n.d.
Pierres naturelles	1,000 m3	425	454	430	444	460	580	n.d.
Ciment	1,000 t.	-	-	-	330	388	433	508
Savon	1,000 t.	12	14	15	15	16	16	20 <u>/1</u>
Détergents	1,000 t.	0,5	1,0	1,0	1,1	1,2	1,2	1,4
Oxygène et acétylène	1,000 m3	444	466	466	453	456	461	482
Peinture	1,000 t.	1,9	2,3	2,5	2,8	3,0	3,4	n.d.
Papeterie	milliards de FCFA	1,8	2,3	2,5	2,9	3,1	4,1	5,2 <u>/1</u>
Allumettes	million de boîtes	98	115	94	90	89	95	105 <u>/1</u>
Coton graine	1,000 t.	4	5	10	13	17	13	12
Fil de coton	1,000 t.	2,9	3,6	3,8	3,9	4,1	4,1	n.d.
(dont: teint)	1,000 t.	1,7	2,2	2,0	2,1	2,3	2,1	n.d.
Tissus de coton	1,000 t.	1,4	1,9	1,5	2,0	2,1	2,2	n.d.
(dont: teint)	1,000 t.	0,3	0,3	0,1	0,4	0,4	0,5	n.d.
Prêt à porter	1,000 t.	0,3	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,8 <u>/1</u>
Impression de coton	1,000 m. imprimé	3,9	4,6	6,4	14,4	14,4	15,8	n.d.
Ficelle (corde)	1,000 t.	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,6	1,0 <u>/1</u>
Sacs de jute	millions de sacs	-	-	5,2	7,0	7,2	7,5	9,0 <u>/1</u>
Chaussures	millions de paires	2,7	3,5	4,0	5,1	5,4	5,7	6,6 <u>/1</u>
Sciages et contreplaqué	1,000 m3 de grumes	695	800	850	850	950	950	916
Assemblage d'automobiles	1,000 automobiles	1,9	2,0	2,1	2,6	2,7	2,8	5,3
Bicyclettes	1,000	30	19	17	26	28	28	20 <u>/1</u>
Cadres de bicyclettes	1,000	339	850	780	655	650	666	475 <u>/1</u>
Motocycles	1,000	2,8	2,9	3,5	3,9	4,1	4,2	n.d.

/1 Estimations.

Source: Direction de la Statistique; Ministère de l'Economie et des Finances.

Tableau 8.3 - EVOLUTION DE LA SITUATION DES
ENTREPRISES PRIORITAIRES

(montants en milliards de francs CFA)

	1967	1968	1969	1970	1971
Capital	15,2	16,3	17,8	17,9	22,0
Participation de l'Etat	2,1	2,1	2,6	3,2	3,3
Total des investissements bruts	24,8	27,7	31,9	38,9	47,3
Investissements bruts annuels	3,3	2,9	4,2	7,0	8,4
Chiffre d'affaires	29,8	36,5	43,7	51,3	63,7
Exploitations	10,5	13,5	16,3	17,7	20,2
Bénéfices	1,4	1,6	2,7	2,8	2,6
Impôts acquittés	1,7	2,4	3,1	4,0	5,3
Valeur ajoutée	9,2	11,8	14,9	16,6	21,1
Emploi:					
Ivoiriens	4.791	6.731	8.231	9.127	11.990
(dont occupant des postes de cadre)	(119)	(164)	(217)	(300)	(376)
Autres Africains	6.696	6.616	6.938	7.824	8.444
Autres étrangers	581	633	667	657	728
Salaires versés aux Ivoiriens et aux autres Africains	1,8	2,3	2,8	3,4	4,8
Salaires versés aux autres étrangers	1,3	1,6	1,7	1,8	2,3

Note: Les entreprises prioritaires sont celles que le gouvernement a désignées au titre du Code des investissements de 1959 qui accorde une exemption des droits de douane sur les importations pendant 10 ans (matériel et matières premières), une exonération pendant 5 ans ou plus des impôts sur le revenu et sur les sociétés et la suppression ou la baisse des autres prélèvements (impôts fonciers, patentes, droits de timbre et droits d'exportation) pendant 5 ans ou plus. Fin 1970, il y avait 64 entreprises prioritaires. Le remaniement actuel du Code porte sur la durée et la portée des exonérations accordées à diverses entreprises.

Source: Ministère du Plan.

Tableau 9.1 - INDICES DES PRIX

Indice du coût de la vie
pour une famille africaine
(février 1960 = 100)

	<u>Nombre</u> <u>d'articles</u>	<u>Pondération</u>	<u>1965</u>	<u>1966</u>	<u>1967</u>	<u>1968</u>	<u>1969</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>	<u>1972</u>
Total ou moyenne	<u>100</u>	<u>100,0</u>	<u>117,0</u>	<u>122,0</u>	<u>124,6</u>	<u>131,4</u>	<u>137,1</u>	<u>148,9</u>	<u>147,7</u>	<u>148,2</u>
Denrées alimentaires	47	51,1	122,4	127,6	126,6	134,8	141,6	163,0	160,1	158,3
Logement	2	11,6	113,6	114,6	122,6	126,7	126,8	118,6	113,6	113,7
Services publics	6	8,1	110,1	102,8	108,0	109,8	114,3	133,1	139,0	145,3
Appareils ménagers	13	7,3	106,2	110,9	115,4	124,1	126,3	138,3	145,1	152,8
Vêtements	12	8,4	128,1	132,0	128,9	132,1	133,4	140,9	136,1	136,2
Services	9	8,5	94,1	94,9	94,9	107,5	106,5	108,7	111,8	114,4
Divers	11	5,0	118,1	156,2	191,5	193,6	196,1	198,0	198,0	200,0

Indice du coût de la vie
pour une famille euro-
péenne (1960 = 100)

Total ou moyenne	<u>140</u>	<u>100,0</u>	<u>118,0</u>	<u>120,8</u>	<u>122,2</u>	<u>126,7</u>	<u>129,7</u>	<u>136,2</u>	<u>141,8</u>	<u>147,0</u>
Denrées alimentaires	57	50,0	115,4	118,6	119,5	120,5	123,6	129,2	136,1	142,8
Services publics	5	4,0	97,6	95,1	94,2	94,1	95,7	97,7	99,0	104,4
Vêtements, appareils ménagers	28	8,0	130,1	133,3	128,3	144,1	145,8	150,5	153,8	154,1
Entretien, santé	22	10,0	118,5	122,2	123,2	145,2	150,7	157,9	166,6	171,5
Services	2	8,0	117,0	117,0	120,0	125,8	136,0	149,2	153,0	153,0
Divers	26	20,0	123,8	125,4	128,3	131,4	135,0	139,1	143,4	148,4

Indice des prix de gros des
matériaux de construction
(juin 1956 = 100)

Indice général			131,0	133,3	133,8	136,2	136,8	172,8	184,9	186,2
----------------	--	--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Source: Situation économique de la Côte d'Ivoire, 1963, 1964;
Bulletin mensuel de statistique; Direction de la Statistique.

